

# Programme d'interventions en faveur des milieux aquatiques du bassin de l'Yèvre 2023-2028



0007

0005

l'Yèvre

0006

Grand Canal de Dessechement

0021

0020

## ANNEXE 1 « fiches actions »

Mars 2023





## **DECLARATION D'INTERET GENERAL**

*(EN APPLICATION DE L'ARTICLE L211-7 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)*

**et**

## **AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE UNIQUE**

*(EN APPLICATION DES ARTICLES L214-1 A L214-6 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)*

Figure 1, photo de couverture : Restauration de l'Auxigny 2019, par le SIVY (programme 2016-2020)

Esprit symbolique du projet :



## Sommaire

Plan de la fiche action « élémentaire » .....	6
N° action - rivière et commune - Code action .....	6
Plan de fiche action « développée » .....	7
N°action - rivière et commune – Code action .....	7
Approche du tableau « Etat Diagnostic tronçon » .....	9

### ANNEE 1

N°1 - Source de Valentigney aux Aix d'Angillon - R .....	11
N°2 - Le Marcillie à Soulangis / Menetou-Salon - R .....	12
N°3 - Source de l'Annain à Vasselay - R .....	14
N°4 - Le Putet à Morogues / Humbligny - DEF .....	15
N°5 - Le Colin à Morogues - DEF .....	16
N°6 - Le Tripaud à Gron - V .....	17
N°7 - Le Terrecout à Baugy - V .....	18

### ANNEE 2

N°8 - La Fontenelle à Saint-Laurent- O .....	19
N°9 - Seuil du Lavoir de Neuvy-sur-Barangeon - O .....	21
N°10 - Etang des Noue à Vouzeron - o .....	23
N°11 - Seuil des Noues à Vouzeron - o .....	25
N°12 - Amont Gué de l'Aunay à Morogues - DEF .....	26
N°13 - Le Gué de l'Aunay à Morogues - DEF .....	27
N°14 - Le Sordon à Morogues - DEF .....	28
N°15 - La Douée à Humbligny - RZH drainage .....	29
N°16 - La Douée à Humbligny - RZH peupleraie .....	30

### ANNEE 3

N°17 – Yèvre – Canal D Fenestrelay - RZH peupleraie .....	31
N°18 - La Guette à Méry-ès-Bois - R .....	32
N°19 - l'Yèvre à St-Germain-du-Puy - O (Barrage D) .....	33
N°20 - Le Colin à Aubinges - O Salarderie .....	35
N°21 - La Brosse à Aubinges – O .....	37
N°22 - La Douée à Humbligny (Grievot) - DEF .....	38
N°23 - La Brosse à Aubinges – R (aval gué) .....	39
N°24 - La Brosse à Aubinges – o .....	40

### ANNEE 4

N°25 - La Bondonne à Baugy - R SIAEP .....	41
N°25 - La Bondonne à Baugy - V SIAEP .....	43
N°26 - La Bondonne à Baugy - R Bourg .....	44
N°27 - La Douée à Humbligny - R .....	46
N°27 - La Douée à Humbligny - O .....	48
N°28 - L'Ouatier (Quétilly) à Rians/Sainte-Solange - R .....	49
N°28 - L'Ouatier (Quétilly) à Rians/Sainte-Solange - V .....	51
N°29 - Le Marcillie à Menetou-Salon - R .....	52
N°29 - Le Marcillie à Menetou-Salon - V .....	53
N°30 - La Tripande à Moulins-sur-Yèvre – R .....	54
N°31 - La Loge / Gravelle à Farges-en-Septaine - o .....	55
N°32 - Le Langis au Château de Turly - o .....	56
N°33 - Le Colin à Morogues - O .....	57
N°34 - Le Colin à Morogues Pont de Pierre - o .....	58
N°35 - l'Yèvre à Baugy - R .....	60

**ANNEE 5**

N°36 - Le Moulon à Menetou-Salon – Dionet - R.....	61
N°36 - Le Moulon à Menetou-Salon – Dionet - V.....	63
N°37 - La Déhole à Vignoux-sous-les-Aix - R.....	64
N°37 - La Déhole à Vignoux-sous-les-Aix- V.....	66
N°38 - La Rempanne à Fussy - R.....	67
N°39 - Le Pré de Davet à Menetou-Salon - R.....	69
N°40 - Les Marges à Avord - DEF.....	70
N°41 - L'Ouatier à Rians amont - R.....	71
N°42 - L'Ouatier à Rians aval - R.....	72
N°43 - Le Pissevielle à Parassy - R.....	73
N°44 - Le Colin à Sainte-Solange - R.....	74
N°45 - Le Tripaud à Villequiers/Gron - R.....	76
N°46 - Trois Bondons sur l'Yèvre à Osmoy – O amgt.....	77

**ANNEE 6**

N°47 - Le Terrecout à Villequiers - R.....	79
N°47 - Le Terrecout à Villequiers - V.....	80
N°48 - Ancien seuil du Moulin de Berry – O amgt.....	81
N°49 - L'Yèvre à Marmagne – R Frayère zone humide.....	82
N°50 - Pont D160 sur l'Annain à St-Eloy-de-Gy - o.....	83
N°51 - Pont D68 sur l'Annain à Berry-Bouy - o.....	84
N°52 - Vannes sur l'Annain à Mehun-sur-Yèvre - o.....	85
N°53 - Le Croulas à Allouis - o.....	87
N°54 - Le Marsiauge à Sainte-Solange - R.....	88
N°54 - Le Marsiauge à Sainte-Solange - V.....	90
N°55 - Le Barangeon à Saint-Palais - o.....	91
N°56 - Le Barangeon à Saint-Palais - DEF.....	92
N°57 - l'Yèvre à Bourges – O amgt (Clapet St-Ambroix).....	93

**ACTION PORTEE PAR LE CD18**

N°58 - Le Langis à St-Germain-du-Puy Barreau - R suivi.....	95
-------------------------------------------------------------	----

**ANNEES 1 à 6**

N°59 - Lutte contre les érosions – transferts.....	96
N°60 - Interventions post-plantations – V post.....	97
N°61 - Lutte contre les invasives – INV.....	98
N°62 - Lutte contre les Macro-déchets – Macro-D.....	99

**ETUDES**

Etude 1 - Enjeu plans d'eau et climat.....	101
Etude 2 - Ouvrage – Clapet de la Laiterie.....	102
Etude 3 - Définition gestion de milieux à Aubinges.....	103
Etude 4 - Zone humide à Moulins-sur-Yèvre.....	104
Etude 5 - Caractérisation Zone Humide.....	105
Etude 6 - Suivi « rivières & climat » du territoire.....	106
Etude 7 - Bilan du Programme d'actions.....	107

**INDICATEURS DE SUIVI**

INDICATEURS généraux du programme d'action.....	109
INDICATEURS du suivi des actions 2016-2021.....	110
INDICATEURS du suivi des actions 2023-2028.....	111

Rappel des objectifs stratégiques associés aux objectifs opérationnels de ce programme d'interventions (*voir méthodologie et objectifs – Rapport B*) :

Grandes orientations	Enjeux	Objectifs stratégiques	Catégorie d'actions/Objectifs opérationnels
<ul style="list-style-type: none"> <li>• EAU</li> <li>• BIODIVERSITE</li> <li>• CHANGEMENT CLIMATIQUE</li> <li>• PATRIMOINE NATUREL</li> <li>• PAYSAGES</li> </ul>	<b>ENJ A : Préservation et restauration des milieux humides, aquatiques et de la biodiversité</b>	OBJ A1 : Restaurer les écosystèmes aquatiques	-Restauration de l'hydromorphologie pour retrouver toutes les capacités des écosystèmes (reméandrage, retalutage, réduction de section, diversification des écoulements, débusage...) -Maintenance d'une biodiversité (restauration de la ripisylve, corridors écologiques) -Préserver et restaurer l'état des berges (limiter le piétinement et la dégradation du cours d'eau par l'élevage) -Actions sur ouvrages et plans d'eau (effacement d'ouvrages, aménagements, restauration des lits de cours d'eau ...) -Actions pour la préservation d'espèces sensibles
		OBJ A2 : Restaurer les têtes de bassin versant	
		OBJ A3 : Restaurer la continuité écologique des cours d'eau	
	<b>ENJ B : Amélioration de la gestion quantitative de la ressource en eau et contribution à limiter la sévérité des étiages</b>	OBJ B1 : Préserver et restaurer les zones d'expansion de crues en prévention des inondations	-Restauration de l'hydromorphologie pour ralentir les écoulements, reconnecter le lit à sa nappe et soutenir l'étiage (rehaussement de lit, retraits de merlon, remise en fond de vallée, diversification des écoulements, débusage...)
		OBJ B2 : Restaurer les annexes hydrauliques / milieux humides	-Restauration des zones humides liées aux cours d'eau -Restaurer/préserver/valoriser les annexes hydrauliques / bras morts -Limiter l'impact des plans d'eau sur les milieux humides
		OBJ B3 : Contribuer à améliorer l'hydrologie des cours d'eau	-Etudier/inventorier les zones humides -Favoriser l'infiltration plutôt que le ruissellement
	<b>ENJ C : Amélioration de la qualité de l'eau</b>	OBJ C1 : Restaurer les fonctionnalités naturelles épuratrices	-Restauration de l'hydromorphologie pour accentuer l'auto-épuration (restaurer la couche hyporhéique, diversification des écoulements) -Créer/restaurer des zones humides / espaces rivulaires tampons (mares, dépressions, ...)
		OBJ C2 : Contribuer à limiter les transferts (pollutions diffuses)	-Renforcer la gestion/plantation d'une ripisylve efficace -Limiter les embâcles problématiques ou polluants et les déchets en cours d'eau -Etudier les processus de transferts
	<b>ENJ D : Renforcement de la surveillance analytique</b>	OBJ D1 : Agir dans un contexte de changement climatique	-Mise en place complémentaire du suivi des milieux -Mettre en place d'un suivi transversal et des dynamiques des actions des territorialisées (CTMA, GROUPE 30000, CTGQQ, PTGE, Plantons le décor...) -Renforcement des liens avec les structures opérantes aux suivis (suivi FDAAPPMA, BRGM, DREAL, ...) -Suivre pour mieux anticiper et s'adapter aux effets du changement climatique (espèces invasives et biodiversité, suivi des assecs complémentaire au réseau ONDE, ...) -Poursuivre les dynamiques de suivi CTMA 1 > 2 -Mesures de suivi de la qualité biologique et physico-chimique adaptées aux actions des enjeux A/B/C
		OBJ D2 : Poursuivre une dynamique multi-partenaire	
		OBJ D3 : Elaborer un suivi des actions des enjeux A/B/C	
	<b>ENJ E : Animation et fédération autour du projet</b>	OBJ E1 : Animer le programme d'actions avec les acteurs du territoire	-Actions de communication/sensibilisation (réunion publique, panneau pédagogique, flyer, encart, bulletins municipaux ...) -Poste de technicien(ne)s / animateur (trice) / assistant(e) administratif (ve) -Mettre en place un outil de suivi du contrat
		OBJ E2 : Assurer le suivi et l'évaluation du contrat	
OBJ E3 : Communiquer les actions et les bonnes pratiques			
OBJ E4 : Valoriser les initiatives (privées, publiques) et sensibiliser le public			

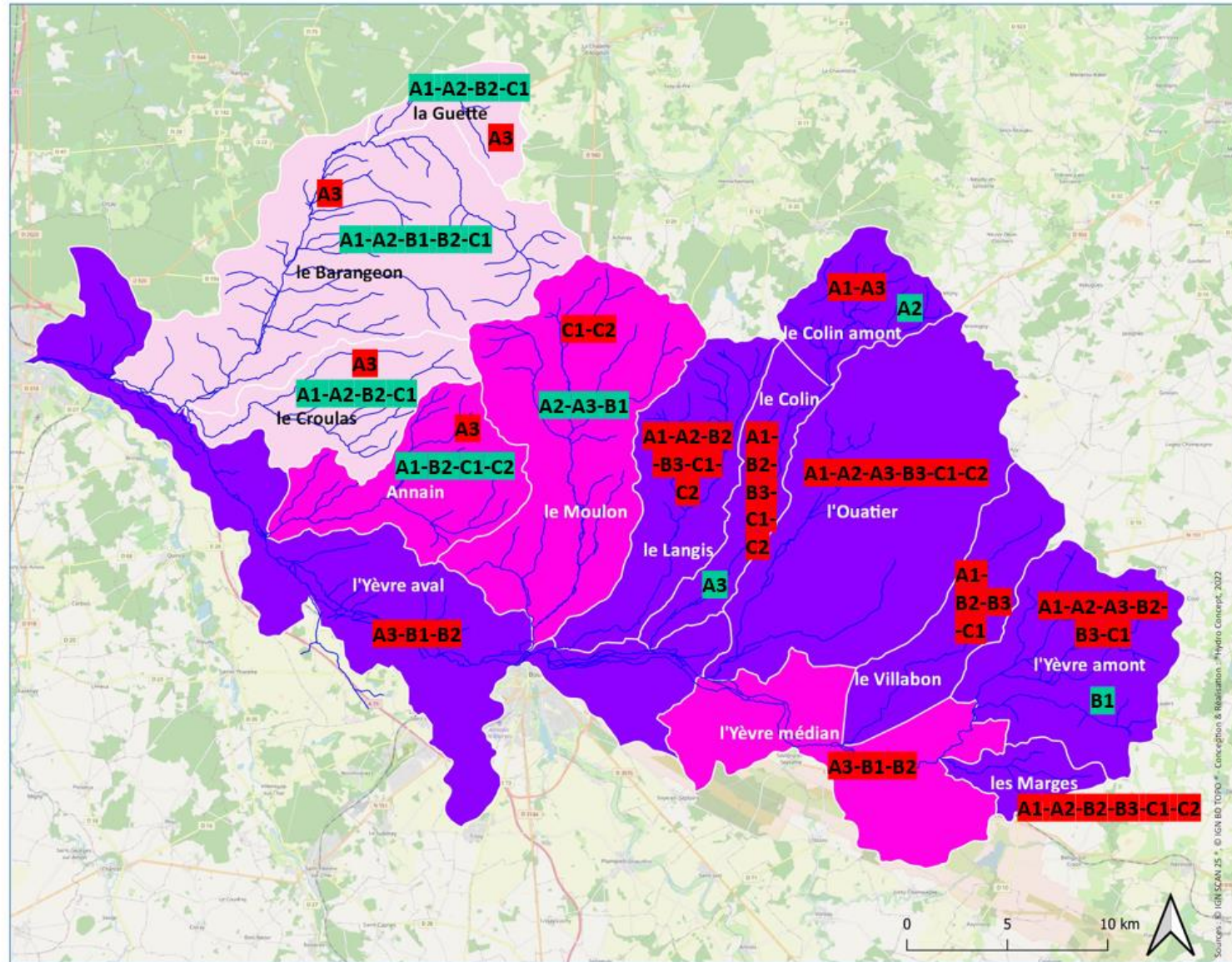
## Priorisation des masses d'eau

Objectifs stratégiques  
principaux

Objectifs stratégiques  
secondaires

### Légende

- Réseau\_hydro
- Priorisation
- Priorité 1
- Priorité 2
- Priorité 3



# Plan de la fiche action « élémentaire »

Projet qui ne nécessite pas de description technique poussée

N° action - rivière et commune - Code action			
Cours d'eau	Commune		EPCI
Masse d'eau	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	
Etat diagnostic du tronçon	Facteurs de dégradation		Photographie état initial
Enjeux & objectifs prioritaires :		Enjeux & objectifs secondaires :	
Code action :	Type d'action :		P (Prioritaire) / S (Subsidaire)
Linéaire primaire :	Linéaire subsidiaire :	Linéaire influencé :	
Année prévisionnelle :	Rubrique loi sur l'eau :		
Coût estimatif :	Agence de l'eau :	Région	Département
	SIVY :	Autre :	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			
Extrait cartographique 1/5000 associé au : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadastre</li> <li>- Le linéaire concerné</li> <li>- Le linéaire prévisionnel influencé</li> <li>- Secteur protégé (Arrêté de biotope, ZNIEFF, Natura 2000)</li> </ul>		Schéma de principe du projet	
		Photographie représentative de l'état final	
Description technique de l'action :			
Détails métriques / volumiques prévisionnels :			
Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :			
Remarque(s) :			

## Plan de fiche action « développée »

Projet ayant nécessité un développement technique approfondi pour en assurer le scénario, la méthodologie et/ou le chiffrage financier

N°action - rivière et commune – Code action			
Cours d'eau	Commune		EPCI
Masse d'eau	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	
Etat diagnostic du tronçon	Facteurs de dégradation		Photographie état initial
Situation initiale			
Plan initial	Plan initial		Plan initial
Enjeux & objectifs prioritaires :		Enjeux & objectifs secondaires :	
Code action :	Type d'action :		P (Prioritaire)/ S (Subsidaire)
Linéaire primaire :	Linéaire subsidiaire :	Linéaire influencé :	
Année prévisionnelle :	Rubrique loi sur l'eau :		
Coût estimatif :	Agence de l'eau :	Région :	Département :
	SIVY :	Autre :	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			







<p>Extrait cartographique 1/5000 associé au :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadastre</li> <li>- Le linéaire prévisionnel concerné</li> <li>- Le linéaire prévisionnel influencé</li> <li>- Secteur protégé (Arrêté de biotope, ZNIEFF, Natura 2000)</li> </ul>	<p>Schéma / Photographie représentative de l'état final</p>
<p><b>Description technique de l'action :</b></p>	
<p><b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b></p>	
<p><b>Plans – profils du projet</b></p>	
<p><b>Incidences et mesures spécifiques</b> <i>(complémentaire au rapport C – Incidences) :</i></p>	
<p><b>Remarque(s) :</b></p>	

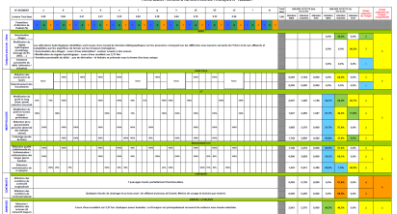

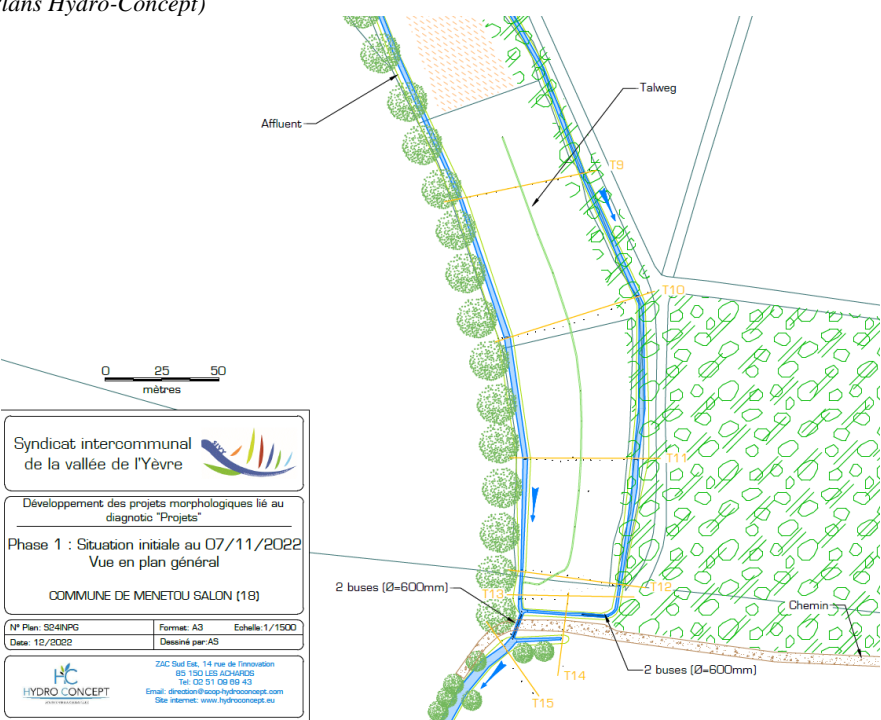
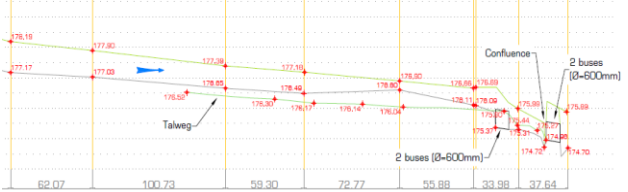



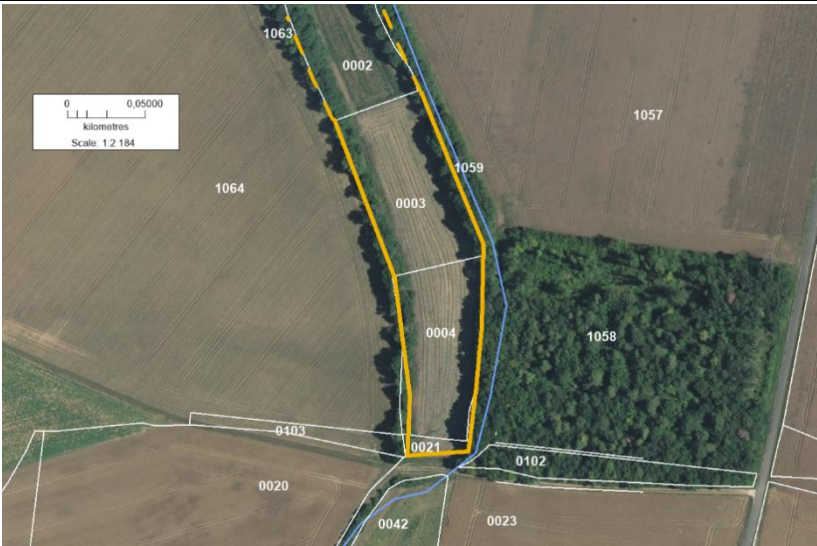
# ACTIONS TRAVAUX

# N°1 - Source de Valentigny aux Aix d'Angillon - R


Ruisseau de Valentigny	LES AIX D'ANGILLON		TERRES DU HAUT BERRY
Bassin de l'OUATIER FRGR2108	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X 668514.70	Y 6677953.75	YeOu1a
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Ancienne station de pompage (2 puits béton) située sur la source de Valentigny suivi d'un confortement de berge inadéquate en rive gauche sans dynamique d'écoulement. Affluent rive droite busé sur environ 30 m qui recueille un réseau pluvial. L'ensemble constitue un petit réseau d'écoulement permanent sur un terrain communal. La commune a sollicité le SIVY pour un accompagnement et pour la mise en valeur de la source sur ce segment.		Photographie état initial 
Enjeux & objectifs prioritaires : A3, A2, A3, B3, C1, C2		Enjeux & objectifs secondaires : /	
Code action : R	Type d'action : Débusage – Recharge granulométrique – Retalutage		P
Linéaire primaire : 75 m		Linéaire influencé : / (source)	
Année prévisionnelle : 2023	Rubrique loi sur l'eau : 3120 / 3150		
Coût estimatif : 57 750 € TTC	Agence de l'eau : 50%	Région : 20%	Département : 10%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			
 <p>Parcelles projet : AK0065, AK0066</p>		<p>Exemple de projet similaire (diversification des écoulements).</p>  <p>Restauration Yèvre amont (SIVY, 2017)</p>	
<p><b>Description technique de l'action :</b></p> <p>Réouverture de la source (démolition de deux puits) ainsi que de la section busée d'environ 30m. Reprise des profils (pente et sinuosités) par retalutage-reméandrage-recharge sur environ 35 m et par diversification d'écoulements - retalutage incluant le retrait de l'ancien confortement de berge (40 m). Gabarit de référence situé en aval sur le secteur projet.</p>			
<p><b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b></p> <p>Démolition éléments anthropique (120m<sup>3</sup> béton) – Retalutage de berge (75 m) – Recharge pour diversification des écoulements (environ 40 m<sup>3</sup>).</p>			
<p><b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b></p> <p>Dynamisation des écoulements – Renaturation d'un secteur de source – Mise en valeur paysagère – sécurisation du site.</p>			
<p><b>Remarque(s) :</b> Le site, source du Valentigny, présente un certain potentiel pédagogique lié aux usages de la ressource, l'hydrogéologie (fonctionnement nappe du Jurassique / Karst) et la renaturation des milieux.</p>			

# N°2 - le Marcilly à Soulangis / Menetou-Salon - R

Le Marcilly	SOULANGIS / MENETOU-SALON	TERRES DU HAUT BERRY	
Bassin du LANGIS FRGR2116	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	YeLaMa1g
	663563.0,	6678337.1	
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Cours d'eau perché, sur-élargi et rectiligne qui longe un petit bois. Le fond de vallée se situe dans les parcelles rive droite (prairies permanentes). Présence d'un merlon de curage en rive droite dont une partie a cédé à l'aval du secteur. Secteur stratégique alimentation captage AEP SOULANGIS.	Photographie du site 	
Situation initiale (Plans Hydro-Concept)			
 <p>0 25 50 mètres</p> <p>Syndicat intercommunal de la vallée de l'Yèvre</p> <p>Développement des projets morphologiques lié au diagnostic "Projets"</p> <p>Phase 1 : Situation initiale au 07/11/2022 Vue en plan général</p> <p>COMMUNE DE MENETOU SALON (18)</p> <p>N° Plan: S24INPG      Format: A3      Echelle: 1/1500 Date: 12/2022      Dessiné par: AS</p> <p>HYDRO CONCEPT 234C Sud Est, 14 rue de l'Innovation 85 150 LES ACHARFOS Tel: 02 51 08 99 43 Email: direction@eco-hydroconcept.com Site internet: www.hydroconcept.eu</p>			
			
Enjeux & objectifs prioritaires : A1, A2, B2, B3, C1, C2		Enjeux & objectifs secondaires : /	
Code action : R	Type d'action : Remise en fond de vallée - reméandrage		P
Linéaire primaire : 250m		Linéaire influencé : 50m	
Année prévisionnelle : 2023	Rubrique loi sur l'eau : 3350 (Dossier Déclaration Loi Eau déposé en 2022)		
Coût estimatif : 75 000 € TTC	Agence de l'eau : 50%	Région : 20%	Département : 10%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			



**Photographie/Schéma représentatif**



Remise en fond de vallée de l'Auxigny  
(2019, SIVY)

Parcelles projet : ZD0021, ZC0003/4, (ZC0002, E1059/64, ZD0042/102/103)

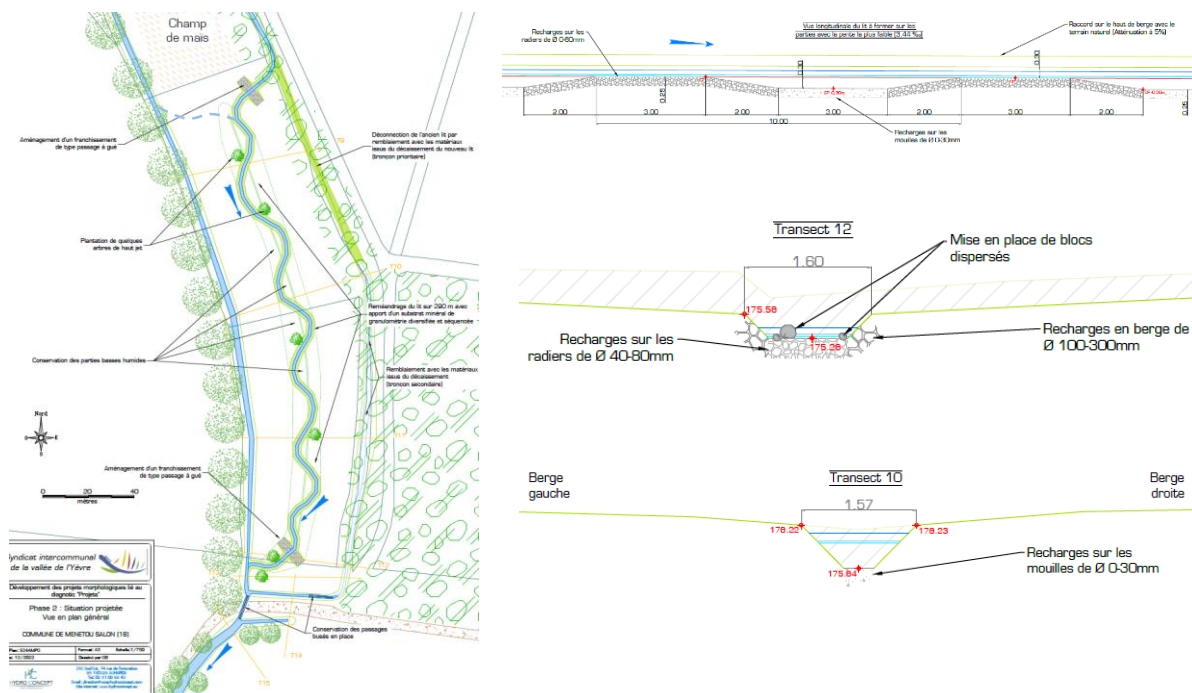
**Description technique de l'action :**

L'action se concentre sur la remise en fond de vallée sur une parcelle du SMIRNE avec un enjeu qualité et alimentation de la nappe, projet de légère sur-inondation sur la parcelle pour optimiser la recharge de la nappe et la capacité épuratrice de la parcelle.

**Détails métriques / volumiques prévisionnels :**

Linéaire final : 290 m, hauteur de berge radiers : 0,3m, atténuation d'environ 5% pour accentuer les débordements.

**Plans – profils du projet (schémas/plans de principe)**

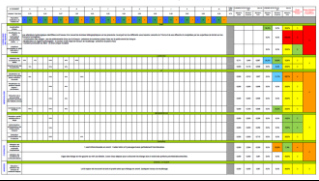






**Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :**

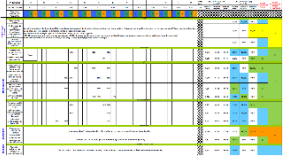

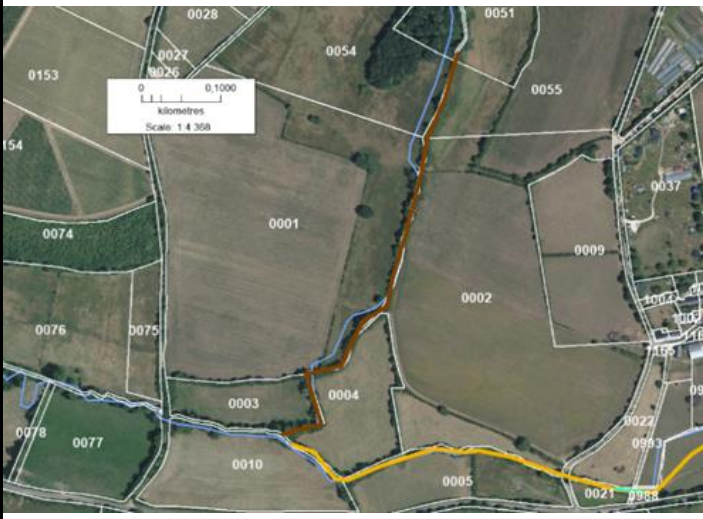


Amélioration de la qualité et de l'alimentation de la nappe par la connexion nappe-rivière, biodiversité du site, ...

**Remarque(s) :** Respect des prescriptions spécifiques liées à l'aire de protection « immédiate » dans le cadre du chantier. Clôture de la parcelle post-projet (Périmètre de protection satellite AEP). Plantation selon prescription AP protection captage.

# N°3 - Source de l'Annain à Vasselay - R

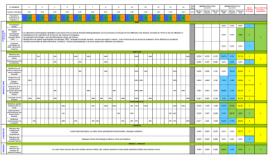

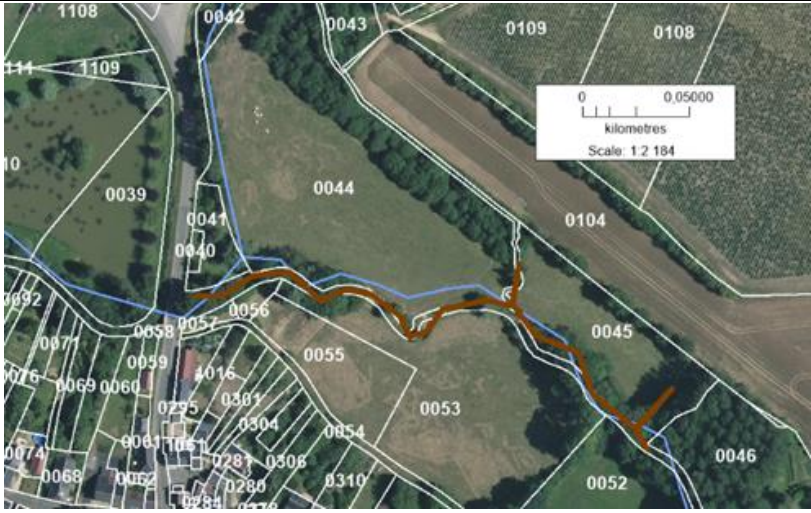


Source de l'Annain	VASSELAY	TERRES DU HAUT BERRY	
Bassin de l'ANNAIN FRGR0332	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	YeMoRe1a, b, c
	652056.4	6674863.4	
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Pièce d'eau associée à une mare, sur cours d'eau (au niveau de la source de l'Annain, liste 2). Cette pièce d'eau est particulièrement envasée et offre un habitat lentique relativement pauvre. La commune de Vasselay à sollicité le SIVY pour améliorer l'état du site. Le site est situé en amont d'une succession de plans d'eau représentant des enjeux qualitatifs et quantitatifs importants pour l'Annain.	Photographie état initial 	
Enjeux & objectifs prioritaires : A3		Enjeux & objectifs secondaires : A1, B2, C1, C2	
Code action : R	Type d'action : Restauration du cours d'eau, continuité écologique, mare		P
Linéaire primaire : 50 m		Linéaire influencé : / (source)	
Année prévisionnelle : 2023	Rubrique loi sur l'eau : 3120 / 3150		
Coût estimatif : 20 000 € TTC	Agence de l'eau : 50%	Région : 20%	Département : 10%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			
 <p>Parcelles projet : commune de Vasselay</p>		<p>Schéma/photo de principe du projet</p>   <p>Restauration de la Guette (SIVY, 2017)</p>	
<p><b>Description technique de l'action :</b></p> <p>Renaturation d'un tracé de type "ruisseau" dans l'ancien plan d'eau selon un gabarit référence situé en aval avec la présence de secteurs très intéressants. L'action est un pied à terre pour démarrer les échanges et concertation sur une succession très importante de plan d'eau sur l'Annain. (Liste 2)</p>			
<p><b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b></p> <p>Comblement partielle de l'ancien plan d'eau (environ 200 m3) en respectant une pente (0.45%) et (re)création du ruisseau sur environ 50 m. Reconstitution du matelas alluvial en fond de lit (15m3). Maintien d'une zone humide (mare) en rive gauche.</p>			
<p><b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b></p> <p>Ruisseau plus dynamique qui limitera l'envasement, sécurisation du site, mise en valeur paysagère de la source de l'Annain</p>			
<p><b>Remarque(s) :</b> Succession de plans d'eau important impactant le linéaire de l'Annain plus en aval.</p>			

# N°4 - Le Putet à Morogues / Humbligny - DEF

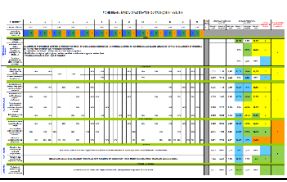


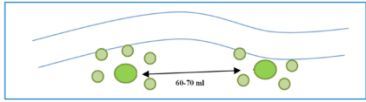

<b>Le Putet</b>	<b>MOROGUES - HUMBLIGNY</b>		<b>TERRES DU HAUT BERRY</b>
<b>Bassin du COLIN FRGR2140</b>	<b>Coordonnées L93</b>		<b>Coordonnées SIVY</b>
	<b>X</b>	<b>Y</b>	<b>YeCoDo2st2 g2</b>
	<b>671583.48</b>	<b>6682107.39</b>	
<b>Etat REH initial</b> 	<b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b> Sur-piétinement important, colmatage et sur-élargissement constatés sur un secteur à potentiel fort, le colmatage atteint la Douée jusqu'à Morogues. L'action est complémentaire aux actions morphologiques prévues dans le programme.		<b>Photographie état initial</b> 
<b>Enjeux &amp; objectifs prioritaires : A1, A3</b>		<b>Enjeux &amp; objectifs secondaires : A2</b>	
<b>Code action : DEF</b>	<b>Type d'action : Mise en défens du Ruisseau – Abreuvoirs (Gué / Descentes)</b>		<b>P</b>
<b>Linéaire primaire : 330 m</b>		<b>Linéaire influencé : /</b>	
<b>Année prévisionnelle : 2023</b>	<b>Rubrique loi sur l'eau : 3120 / 3150 (parties gués – descentes) = 60ml</b>		
<b>Coût estimatif : 18 150 € TTC</b>	Agence de l'eau : 50%	Région : 0 %	Département : 30%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
<b>Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant</b>			
		Parcelles projet : ZA0054, ZA0055, ZB0001, ZB0002/3/4 (ZA0050/51/52)	
		Natura 2000 : <u>SIC FR2400517</u>	
			Exemple de clôtures / gué (SIVY 2016)
<b>Description technique de l'action :</b>			
Mise en défens en adaptant les systèmes d'abreuvement aux descentes actuelles. 330 m de cours d'eau mis en défens (150 m amont en RG et RD puis seulement en RD sur 180 m aval) + 2 Descentes + 1 gué.			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b>			
330 m de clôture (dont 150 sur les 2 berges) – 1 passage à gué – 2 Descentes aménagées			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b>			
Limiter le sur-piétinement permettra de limiter l'envasement et le colmatage en aval (facteur dégradant des tronçons aval), ainsi que préserver l'habitat de l'écrevisse pied blanc et du chabot. Actions en lien avec les autres actions de restauration du secteur.			
<b>Remarque(s) :</b> La Douée et le Colin sont colmatés en aval des ruisseaux où le sur-piétinement lié à l'élevage est fortement présent. Secteur avec présence potentielle d'écrevisse pied blanc (Mises en défens = mesures prescrites Natura 2000/CEN).			






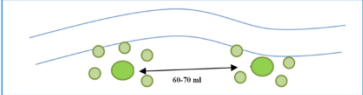

# N°5 - Le Colin à Morogues - DEF

Colin	MOROGUES	TERRES DU HAUT BERRY	
Bassin du COLIN FRGR2140	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	YeCo2f
	66974.51	6682507.69	
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Sur-piétinement important, colmatage et sur-élargissement constatés.  Effondrement de berges lié au passage du bétail et à l'absence de végétation rivulaire.	Photographie état initial 	
Enjeux & objectifs prioritaires : A1, A3		Enjeux & objectifs secondaires : A2	
Code action : DEF	Type d'action : Mise en défens du Ruisseau – Abreuvoir (Gué)	P	
Linéaire primaire : 180 m		Linéaire influencé : /	
Année prévisionnelle : 2023	Rubrique loi sur l'eau : 3120 / 3150 (partie gué-aménagement) = 20ml		
Coût estimatif : 6 300 € TTC	Agence de l'eau : 50 %	Région : 0%	Département : 30%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			
		Exemple de clôtures / gué (SIVY 2016)  	
Parcelles projet : E0041/44/45/56/57 (46/52)			
<b>Description technique de l'action :</b>			
Mise en défens avec de la clôture en adaptant les systèmes d'abreuvements aux descentes actuelles. L'action est complémentaire aux actions morphologiques et de mises en défens prévues en amont dans le programme à l'échelle du tronçon.			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b>			
180 mètres linéaires de mise en défens (110 m sur les 2 rives – 70 m uniquement en rive gauche) – 1 passage à gué			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b>			
Limitation du colmatage et meilleur fonctionnement épuratoire et écologique du cours d'eau			
<b>Remarque(s) :</b> Enjeux tête de bassin du Colin fort – Cours d'eau à forts potentiels. (Mises en défens = mesures prescrites Natura 2000/CEN).			


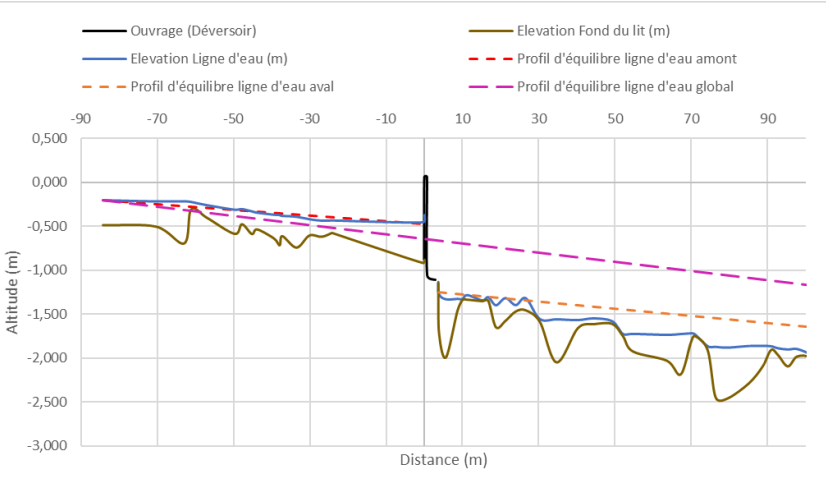

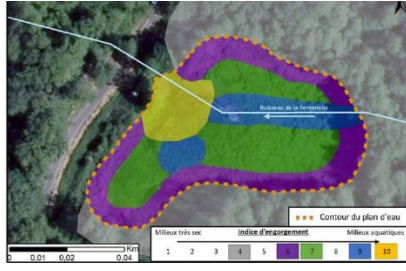
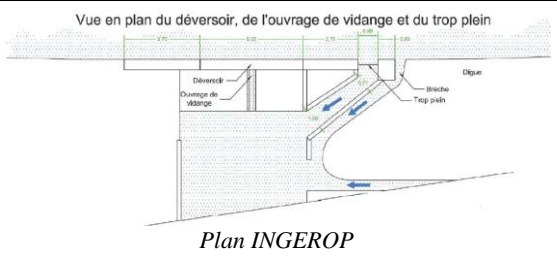
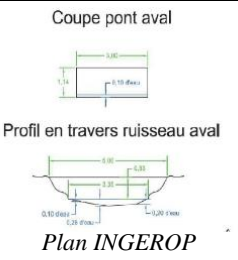
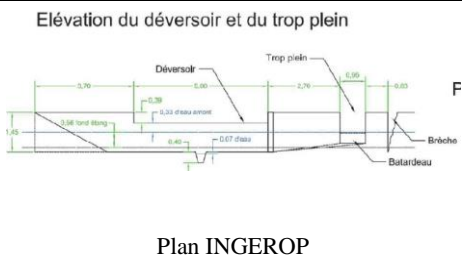
# N°6 - Le Tripaud à Gron - V

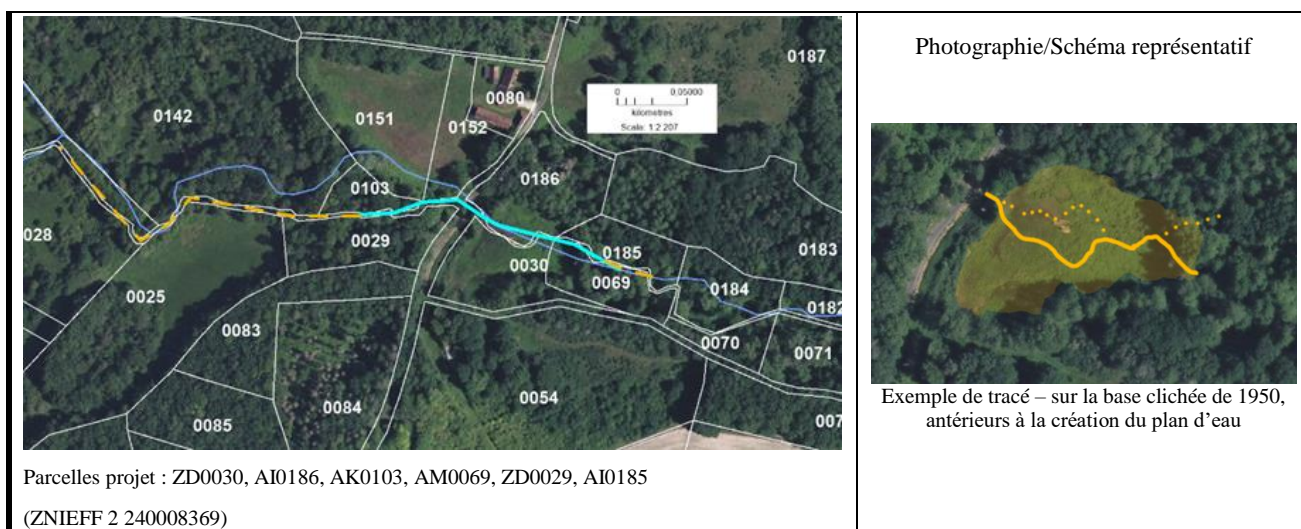
<b>Le Tripaud</b>	<b>GRON</b>		<b>LA SEPTAINE</b>
<b>Bassin YEVRE AMONT FRGR2087</b>	<b>Coordonnées L93</b>		<b>Coordonnées SIVY</b>
	<b>X</b>	<b>Y</b>	<b>YeBoTr1 e f</b>
	<b>683223.63</b>	<b>6667924.17</b>	
<b>Etat REH initial</b> 	<b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b> Linéaires du secteur fortement atteint au niveau physique avec des écoulements intermittents. Ripisylve absente sur le segment, seul paramètre du REH avec une note de 4/5. Evolution de la gestion rivulaire depuis 2012 certains secteurs ont une ripisylve intéressante d'autres sont toujours en mauvais état.		<b>Photographie état initial</b> 
<b>Enjeux &amp; objectifs prioritaires : A1, A2, A3, B2, B3, C1</b>		<b>Enjeux &amp; objectifs secondaires : B1</b>	
<b>Code action : V</b>	<b>Type d'action : Plantation</b>		<b>P</b>
<b>Linéaire primaire : 900 m</b>		<b>Linéaire influencé : /</b>	
<b>Année prévisionnelle : 2023</b>	<b>Rubrique loi sur l'eau : /</b>		
<b>Coût estimatif : 5 400 € TTC</b>	Agence de l'eau : 30%	Région : 0 %	Département : 30%
	SIVY : 40%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
<b>Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant</b>			
	Parcelles projet : B0216, B0348, (B0224, B0825)		<b>photo de principe du projet</b>   Plantations SIVY, 2020
<b>Description technique de l'action :</b> Replantation de la ripisylve dans un contexte d'accompagnement des pratiques et adapté aux usages et emprises foncières disponibles en coordination avec l'exploitant. Les essences et l'implantation seront définies en concertation avec le(s) propriétaire(s) et exploitant(s).			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b> 900 m de plantation sur rive droite et rive gauche – Ripisylve à adapter à une forte intermittence du ruisseau.			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b> Amélioration de la trame verte, corridor écologique – Maintien des berges - épuration			
<b>Remarque(s) :</b> La ripisylve aura un rôle important de filtre par rapport aux érosions des sols et des transferts de pollutions diffuses associés. Cours d'eau très intermittent. Action complémentaire à d'autres projets de plantations de haies sur le secteur (non rivulaires, ni portées par le SIVY) dans un contexte de restauration de corridors.			

# N°7 - Le Terrecout à Baugy - V

<b>Le Terrecout</b>	<b>BAUGY</b>		<b>LA SEPTAINE</b>
<b>Bassin YEVRE AMONT FRGR2087</b>	<b>Coordonnées L93</b>		<b>Coordonnées SIVY</b>
	<b>X</b>	<b>Y</b>	<b>YeTe4 e</b>
	<b>677977.36</b>	<b>6663677.44</b>	
<b>Etat REH initial</b> 	<b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b> Evolution de la gestion rivulaire depuis 2012 certains secteurs ont une ripisylve intéressante d'autres sont toujours en mauvais état.		<b>Photographie état initial</b> 
<b>Enjeux &amp; objectifs prioritaires : A1, A2, A3, B2, B3, C1</b>		<b>Enjeux &amp; objectifs secondaires : B1</b>	
<b>Code action : V</b>	<b>Type d'action : Plantation / Diversification de la Ripisylve</b>		<b>P</b>
<b>Linéaire primaire : 386 m</b>		<b>Linéaire influencé : /</b>	
<b>Année prévisionnelle : 2023</b>	<b>Rubrique loi sur l'eau : /</b>		
<b>Coût estimatif : 1 930 € TTC</b>	Agence de l'eau : 30%	Région : 0 %	Département : 30%
	SIVY : 40%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
<b>Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant</b>			
 <p>Parcelles projet : C0072, C0521, C0490</p>		<b>Schéma/photo de principe du projet</b>   <p>Plantations SIVY, 2018</p>	
<b>Description technique de l'action :</b>			
Replantation/Diversification de la ripisylve dans un contexte d'accompagnement des pratiques et adapté aux usages et emprises foncières disponibles en coordination avec l'exploitant.			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b>			
Les essences et l'implantation précise seront définies en concertation avec le(s) propriétaire(s) et exploitant(s).			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b>			
Maintenance des berges, épuration naturelle des eaux, ralentissement des écoulements de crues, habitat et biodiversité...			
<b>Remarque(s) :</b> Action à adapter selon l'évolution de la ripisylve suite au changement positif de pratique (entretien raisonné). Action complémentaire à d'autres actions de plantations de haies pour reconstituer des corridors (portées par Nature 18).			

# N°8 - La Fontenelle à Saint-Laurent- O

<b>La Fontenelle</b>	<b>SAINT-LAURENT</b>		<b>VIERZON SOLOGNE BERRY</b>
<b>Bassin du BARANGEON FRGR0332</b>	<b>Coordonnées L93</b>		<b>Coordonnées SIVY</b>
	<b>X</b>	<b>Y</b>	/
	<b>640959</b>	<b>6682013</b>	
<p><b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b>                  Plan d'eau sur cours d'eau liste 2 d'environ 0,8ha, chute d'1,5m + fortes vitesses d'écoulement, fonctionnement hydraulique désordonné qui provoque notamment la submersion d'une route communale en aval. Le marnage saisonnier du plan d'eau réactive le charriage et provoque son comblement actuellement partiel par les sables. Diagnostic continuité et état du site en 2013 (INGEROP) puis 2021 (SIVY) montrant le mauvais état général des infrastructures et l'irrégularité du plan d'eau.</p> <p>Evaluation des intérêts écologiques « espèces et zones humides » en 2021 associé au Conservatoire des Espaces Naturels pour validation du scénario de restauration.</p>			<p><b>Photographie du site</b></p> 
<p><b>Situation initiale – Profil en long réalisé par le SIVY, 2021</b></p>   			
<p>Vue en plan du déversoir, de l'ouvrage de vidange et du trop plein</p>  <p>Plan INGEROP</p>		<p>Coupe pont aval</p>  <p>Plan INGEROP</p>	<p>Élévation du déversoir et du trop plein</p>  <p>Plan INGEROP</p>
<b>Enjeux &amp; objectifs prioritaires : A3</b>		<b>Enjeux &amp; objectifs secondaires : A1, A2, B1, B2, C1</b>	
<b>Code action : O</b>		<b>Type d'action : Effacement de Plan d'eau</b>	
<b>Linéaire primaire : 120 m / ROE 85247</b>		<b>Linéaire influencé : env 200 m amont/aval</b>	
<b>Année prévisionnelle : 2024</b>		<b>Rubrique loi sur l'eau : 3120 / 3150 / Plan d'eau asséché l'été</b>	
<b>Coût estimatif : 70 000 € TTC</b>	Agence de l'eau : 70%	Région : 30%	Département : 0%
	SIVY : 0%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
<b>Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant</b>			



**Description technique de l'action :**

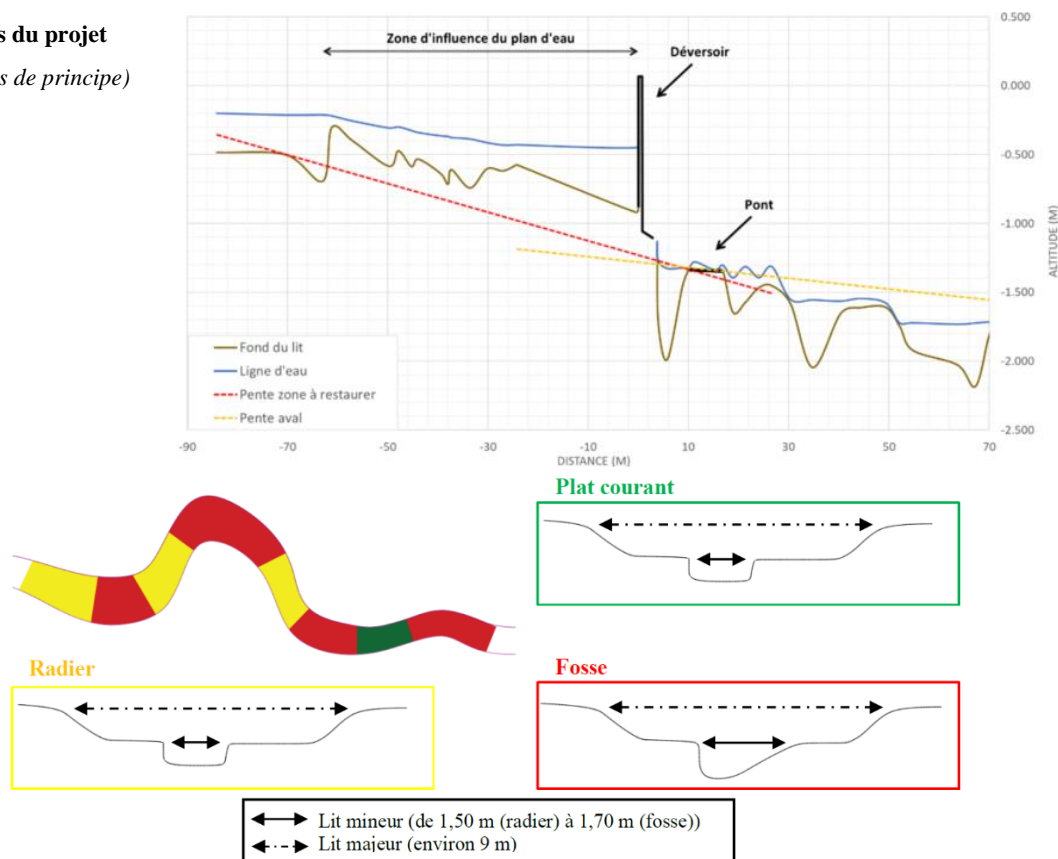
Restauration du site consistant en l'effacement du plan d'eau (ouvrage-maçonnerie) et renaturation du cours d'eau selon les profils de références existants en dehors de l'influence actuelle du plan d'eau.

**Détails métriques / volumiques prévisionnels :**

sinuosité évaluée à : 1.2, un gabarit de : 0.3 m de profondeur et 1.5 m de largeur dans un lit majeur restreint de 9m

**Plans – profils du projet**

(schémas/plans de principe)


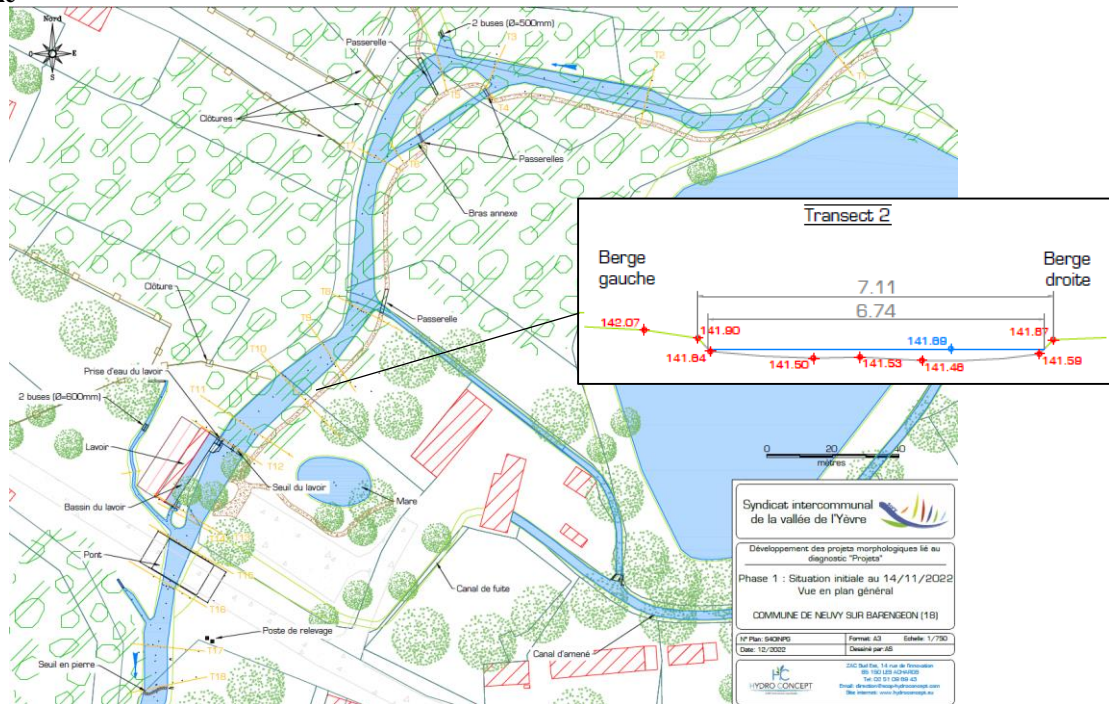
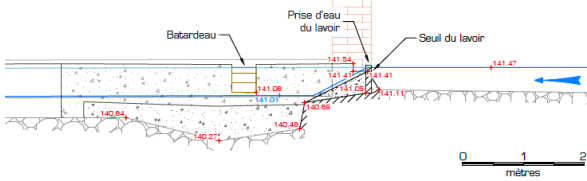
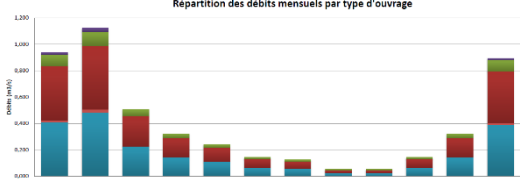


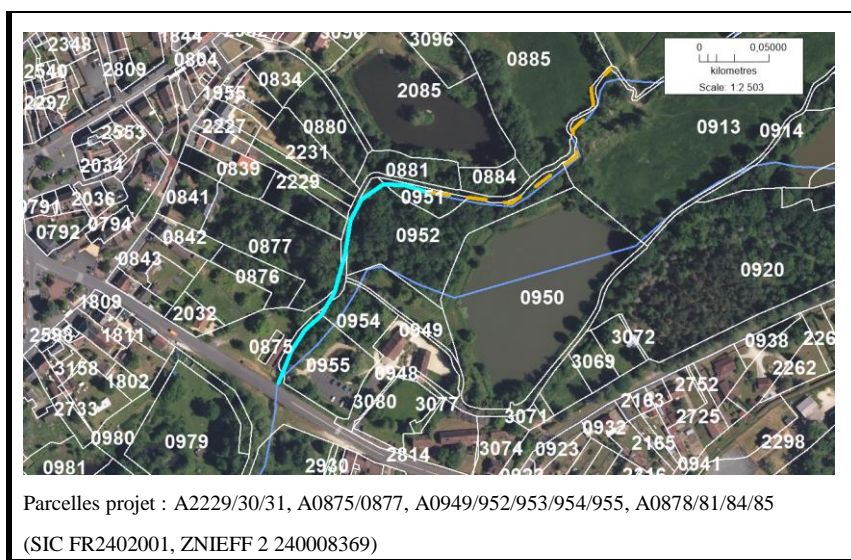
**Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :**

Restauration de la continuité écologique (linéaire ouvert de 6.3 km) – Cours d'eau liste 2, amélioration des écoulements en période de forts débits.

**Remarque(s) :** Possibilité de suivre l'évolution de la flore typique des zones humides et évolution du peuplement piscicole (Pêche d'inventaire réalisé en 2021) – Stage d'étude réalisé en 2021 – Etude continuité réalisé en 2013.

# N°9 - Seuil du Lavoir de Neuvy-sur-Barangeon - O

Le Barangeon	NEUVY-SUR-BARANGEON	VIERZON SOLOGNE BERRY																			
Bassin du BARANGEON FRGR0332	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY																		
	X	Y	/																		
	643863.6	6690623.2																			
<p><b>Etat initial – Facteur(s) de dégradation</b></p> <p>Ouvrage de type seuil sur rivière liste 2, permettant l'alimentation d'un lavoir communal. Chute d'environ 60cm et zone d'influence hydraulique d'environ 200m. Un diagnostic (INGEROP, 2013; puis SIVY 2022) catégorisent l'ouvrage comme infranchissable à difficilement franchissable. L'ouvrage bloc une partie importante du transport sédimentaire grossier (remous solide, et participe au colmatage par le sable. Influence hydraulique sur le risque inondation aux stades de premiers débordements.</p>		<p><b>Photographie du site</b></p> 																			
<p><b>Situation initiale</b></p>  <p><b>Transect 2</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Point</th> <th>Altitude (m)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Berge gauche</td><td>142.07</td></tr> <tr><td>Point 1</td><td>141.80</td></tr> <tr><td>Point 2</td><td>141.50</td></tr> <tr><td>Point 3</td><td>141.53</td></tr> <tr><td>Point 4</td><td>141.48</td></tr> <tr><td>Point 5</td><td>141.89</td></tr> <tr><td>Berge droite</td><td>141.87</td></tr> <tr><td>Point 6</td><td>141.59</td></tr> </tbody> </table> <p>Distance entre berges : 7.11 m (largeur totale), 6.74 m (largeur utile).</p> <p>Scale: 0 20 40 mètres</p> <p>Syndicat intercommunal de la vallée de l'Yèvre Développement des projets morphologiques lié au diagnostic "Projet" Phase 1 : Situation initiale au 14/11/2022 Vue en plan général COMMUNE DE NEUVY SUR BARANGEON (18)</p> <p>07 Plan SICKRIS Date: 12/2022 Format: A3 Dessiné par: JS Echelle: 1/750</p> <p>SYC Sur Site, 14 rue de l'Église FR 18100 NEUVY-SUR-BARANGEON Tel: 02 02 98 98 43 Email: sylvain@hydroconcept.eu Site Internet: www.hydroconcept.eu</p>				Point	Altitude (m)	Berge gauche	142.07	Point 1	141.80	Point 2	141.50	Point 3	141.53	Point 4	141.48	Point 5	141.89	Berge droite	141.87	Point 6	141.59
Point	Altitude (m)																				
Berge gauche	142.07																				
Point 1	141.80																				
Point 2	141.50																				
Point 3	141.53																				
Point 4	141.48																				
Point 5	141.89																				
Berge droite	141.87																				
Point 6	141.59																				
 <p>Prise d'eau du lavoir Seuil du lavoir Batardeau 0 1 2 mètres</p>		<p><b>Répartition des débits mensuels par type d'ouvrage</b></p>  <p>Legend: Arrivages du bassin, Laver, Obstacles droit, Obstacles gauche, Obstacles pont</p>																			
<b>Enjeux &amp; objectifs : A3</b>		<b>Enjeux &amp; objectifs : A1, A2, B1, B2, C1</b>																			
<b>Code action : O</b>	<b>Type d'action : Restauration de la Continuité Ecologique - Effacement</b>		<b>P</b>																		
<b>Linéaire primaire : 200 m (section ouvrage : 60m) / ROE85386</b>		<b>Linéaire influencé : /</b>																			
<b>Année prévisionnelle : 2026</b>	<b>Rubrique loi sur l'eau : 3120 / 3150</b>																				
<b>Coût estimatif : 72 000 € TTC</b>	Agence de l'eau : 70%	Région : 30%	Département : 0%																		
	SIVY : 0%	Autre : /	Riverain(s) : 0%																		
<b>Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant</b>																					



Photographie/Schéma représentatif



Le Barangeon à Neuvy-sur-Barangeon (aval du bourg)

**Description technique de l'action :**

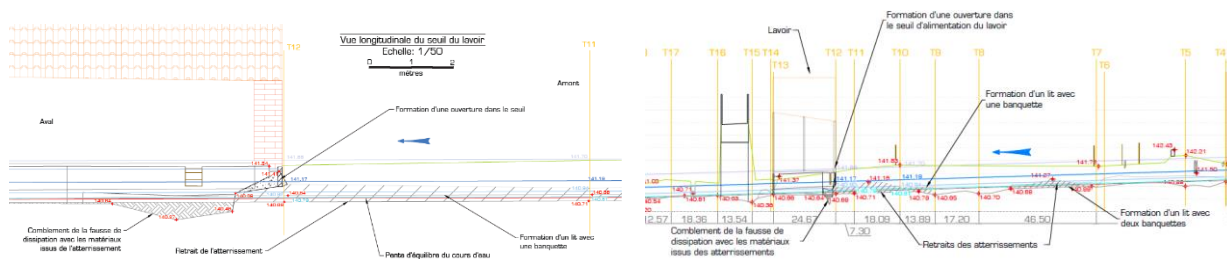
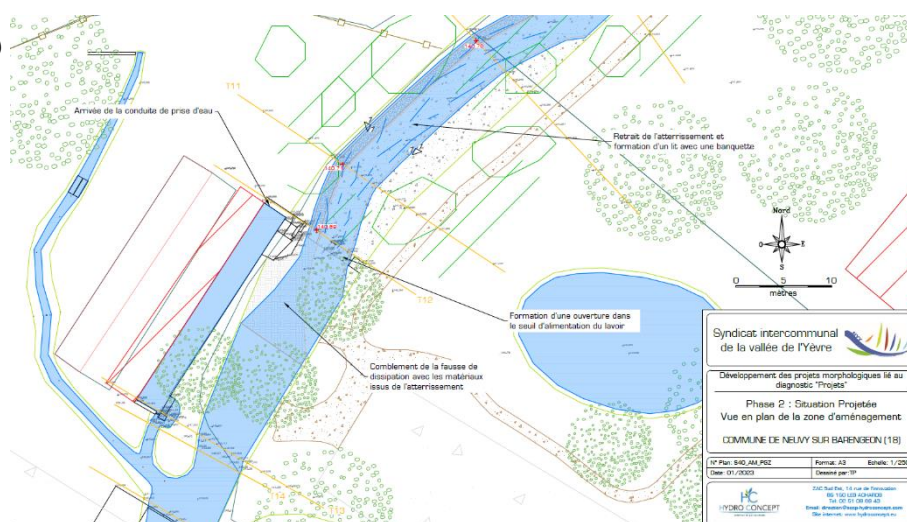
Action qui consiste à l'effacement de l'ouvrage, la reprise du lit et l'action connexe associée à l'alimentation du bac du lavoir.

**Détails métriques / volumiques prévisionnels :**

Retrait haussement, resserrement et création de banquette. Comblement de la fosse

**Plans – profils du projet**

(schémas/plans de principe)


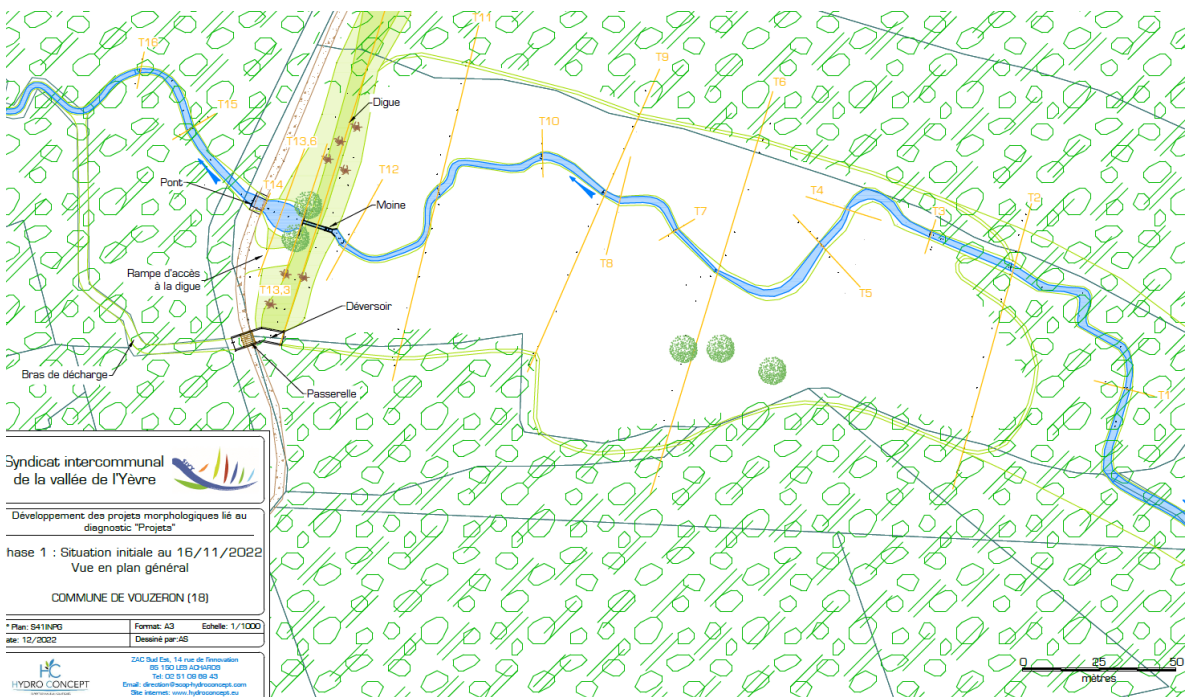
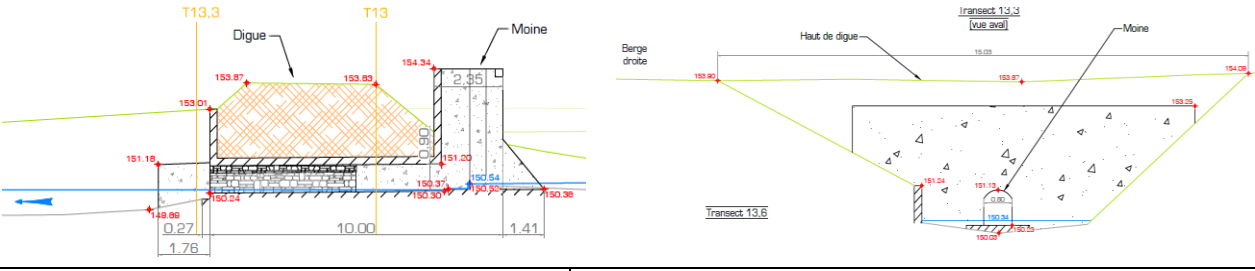


**Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :**

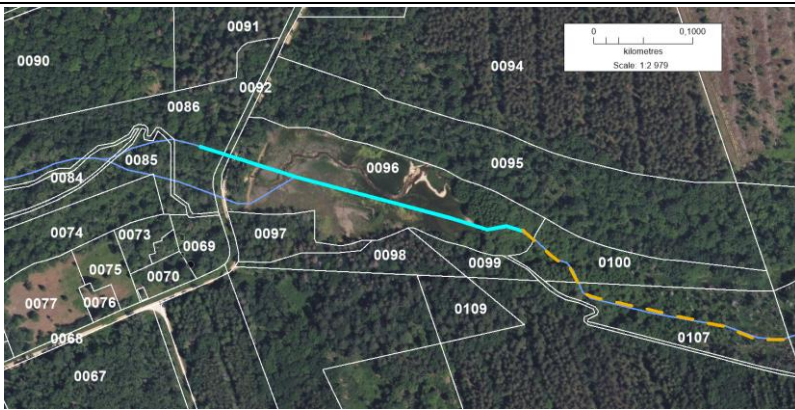
Continuité écologique totalement rétabli, écoulements plus dynamiques et naturels, amélioration des écoulements en période d'inondation (l'ouvrage actuel accentue les premiers débordements et limite le transit sédimentaire (exhaussement du lit amont)

**Remarque(s) :** Projet à mener en collaboration avec la commune, l'association de pêche, la maison de l'eau avec un volet « actions connexes et pédagogie importants à mener ».

# N°10 - Etang des Noue à Vouzeron - o

Ruisseau des Noues	VOUZERON		VIERZON SOLOGNE BERRY	
Bassin du Barangeon FRGR0332	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY	
	X	Y	/	
	645315.3	6684780.0		
Etat initial – Facteur(s) de dégradation			Photographie du site	
Ancien plan d'eau sur cours d'eau liste 2, vidangé accidentellement en 2019. Mauvais état général des ouvrages et de la digue souligné par une précédente étude (INGEROP 2013). Maintien d'une chute d'une trentaine de cm sous digue ainsi que d'un radié lisse – busage sur environ 15m. Pente altéré et forte ensablement du linéaire amont sous l'influence de l'ancien remous et de modifications morphologiques, à suivre				
<b>Situation initiale</b>				
 <p>Syndicat intercommunal de la vallée de l'Yèvre</p> <p>Développement des projets morphologiques lié au diagnostic "Projsta"</p> <p>hase 1 : Situation initiale au 16/11/2022 Vue en plan général</p> <p>COMMUNE DE VOUZERON (18)</p> <p>* Plan: S41NPG    Format: A3    Echelle: 1/1000      Date: 12/2022    Dessiné par: AS</p> <p>HYDRO CONCEPT      24C Sur Est, 14 rue de Frenouille      95 150 LES ADRESSES      Tel: 02 31 02 88 43      Email: direction@scsp-hydroconcept.com      Site internet: www.hydroconcept.eu</p>				
				
Enjeux & objectifs : A3			Enjeux & objectifs : A1, A2, B1, B2, C1	
Code action : o	Type d'action : Restauration de la Continuité Ecologique – Effacement < 0,5m			P
Linéaire primaire : 100 m / ROE85238			Linéaire influencé : ≈ 500 m potentiel	
Année prévisionnelle : 2024	Rubrique loi sur l'eau : 3120, 3150			
Coût estimatif : 70 000 € TTC	Agence de l'eau : 50%		Région : 20%	Département : 10%
	SIVY : 20%		Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant				





Parcelles projet: AH0086/96/99/100/107/108 (ZNIEFF 2 240008368)

Photographie/Schéma représentatif



Ruisseau dans l'ancien plan d'eau

**Description technique de l'action :**

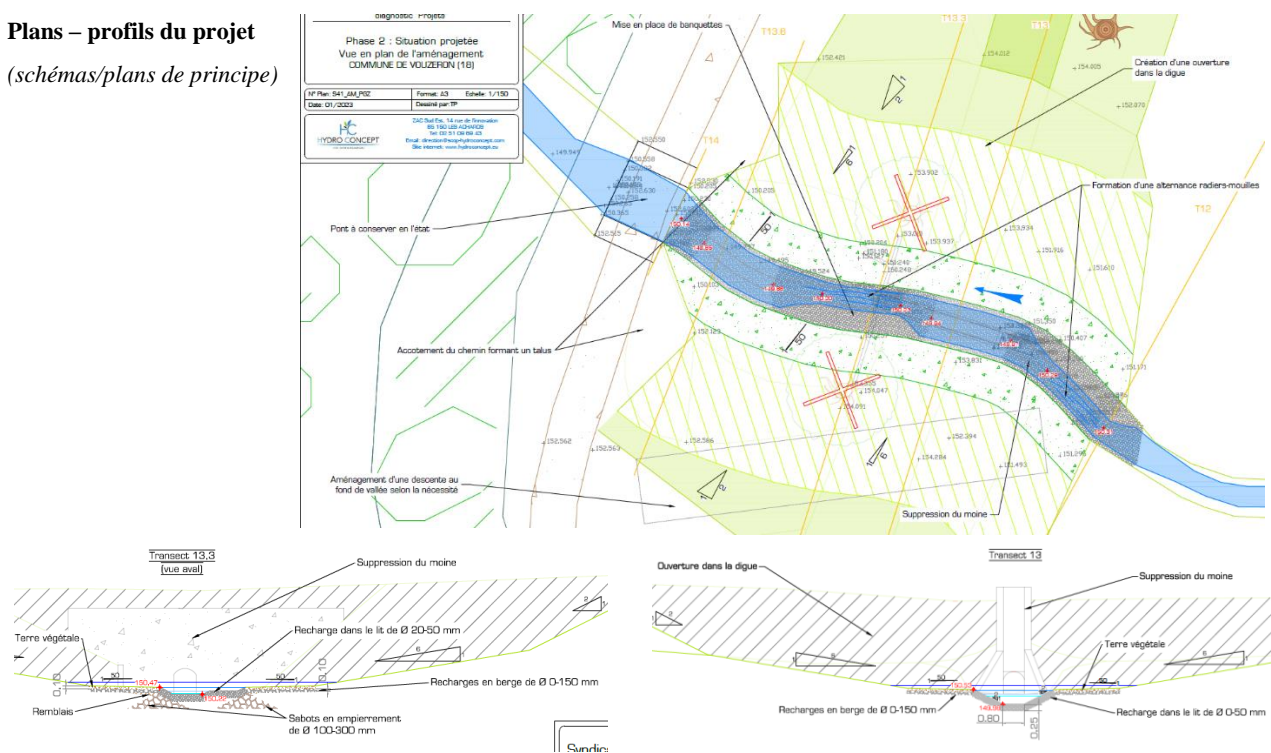
Suppression de l'ouvrage du plan d'eau des Noues vidangé avec une fraction de la digue (environ 20m) dans l'axe de l'écoulement actuel. Avec action morphologique associée pour rétablir une pente d'équilibre ajustée selon des points topographiques situés aux extrémités du segment concerné, action de compensation liée aux risques d'incendies à mettre en œuvre. Action à réaliser en deux temps selon le transport sédimentaire du lit restauré.

**Détails métriques / volumiques prévisionnels :**

Environ 0,5m de hauteur de berge et 0,8m de largeur en radier. Recharge 20 à 50mm sur radiers

**Plans – profils du projet**

(schémas/plans de principe)






**Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :**





Surveillance de la reprise sédimentaire et du comportement végétal dans l'ancienne zone d'influence du plan d'eau qui se prolonge sur plus de 800m en amont de l'ouvrage. Arrêt de l'activité de pêche en plan d'eau depuis la vidange (2019). Incidence positive vis-à-vis de la continuité écologique et de la restitution d'une dynamique morphologique du cours d'eau dans l'emprise de l'ancien plan d'eau (espèces, températures, fonctionnement des connexions lit mineur-lit majeur, ...)

**Remarque(s) :** Projet d'étude SIVY 2023-2024 associé aux aménagements hydrauliques de Sologne (plans d'eau) au regard de leurs impacts (écologiques, ressource, etc.), leurs prédispositions pour la lutte contre les incendies en contexte de changement climatique.





# N°11 - Seuil des Noues à Vouzeron - o

Ruisseau des Noues	VOUZERON		VIERZON SOLOGNE BERRY
Bassin du Barangeon FRGR0332	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	/
	643254,42	6685040,26	
Etat REH initial  /	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation  Petit seuil qui rehausse légèrement une ligne et provoque une chute d'environ 30 cm, cours d'eau du bassin impacté par des problématique d'ensablements liés aux ouvrages. Ouvrage sans usage actuel apparent.		Photographie état initial 
Enjeux & objectifs prioritaires : A3		Enjeux & objectifs secondaires : A1, A2, B1, B2, C1	
Code action : o	Type d'action : restauration de la continuité écologique		P
Chute à l'étiage : 0,3 m	Linéaire travaux : 1 m	Linéaire influencé : 100 m	
Année prévisionnelle : 2023	Rubrique loi sur l'eau : 3120, 3150		
Coût estimatif : 3 000 € TTC	Agence de l'Eau : 50 %	Région : 20 %	Département : 10 %
	SIVY : 20 %	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			
 <p>Parcelles : 0038/37/204/205/206 (ZNIEFF 2 240008368)</p>		Schéma/photo de principe du projet  <p>Exemple de suppression d'un seuil au BRH (SIVY)</p>	
<b>Description technique de l'action :</b> scénario d'effacement de l'ouvrage actuel. Suppression de l'ouvrage (à l'aide d'un BRH ou autre technique à évaluer) et évacuation des éléments du seuil.et/ou réutilisation dans le milieu selon matériaux.			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b> Effacement de la chute			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b> incidence positive vis-à-vis de la continuité écologique.			
<b>Remarque(s) :</b> perturbation du transit sédimentaire lié à l'ouvrage et rehaussement de la ligne d'eau. Ouvrage sans usage apparent et lié à la forêt domaniale ONF.			





# N°12 - Amont Gué de l'Aunay à Morogues - DEF

Gué de l'Aunay	MOROGUES	TERRES DU HAUT BERRY	
Bassin du COLIN FRGR2140	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	YeCoGA1b2
	668587.61	66885187.51	
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Prescription du CEN dans le cadre de ces analyses dédiées à la protection des Ecrevisses à pattes blanches et du programme Natura 2000 - Le site a fait l'objet de prospections relevant la présence de spécimens protégés, sur un linéaire surpiétiné (non mis en défens), protéger actuellement en aval par une chute hydraulique infranchissable par les espèces exotiques.	Photographie état initial 	
Enjeux & objectifs prioritaires : A1, A3		Enjeux & objectifs secondaires : A2	
Code action : DEF	Type d'action : Mise en Défens de la rivière et Aménagements Agricoles	P	
Linéaire primaire : 200 m		Linéaire influencé : /	
Année prévisionnelle : 2024	Rubrique loi sur l'eau : 3120, 3150 (partie terrassement gué, descente) = 20ml		
Coût estimatif : 6 000 € TTC	Agence de l'eau : 50%	Région : 0 %	Département : 30 %
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			
		Parcelles projet : A0703, B0663, B0661, B0869 (B0662)	Exemples de clôture et descente aménagée (SIVY, 2018) 
<b>Description technique de l'action :</b> 1 Passage à gué et environ 200m de clôtures (à déterminer) + possibilité de plantation (chêne Aulnes).			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b> 200 m de clôtures et un aménagement pour l'abreuvement du bétail.			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b> Protection des écrevisses pieds blancs.			
<b>Remarque(s) :</b> Maintien indispensable de la végétation en aval pour éviter une érosion régressive qui permettrait aux écrevisses invasives de recoloniser ce secteur au détriment des écrevisses pieds blanc (autochtones). Secteur tête de bassin à enjeu fort et proche du bon état physique. (Mises en défens = mesures prescrites Natura 2000/CEN).			

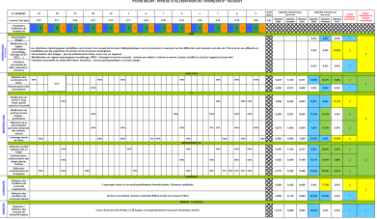



# N°13 - Le Gué de l'Aunay à Morogues - DEF

Gué de l'Aunay	MOROGUES	TERRES DU HAUT BERRY	
Bassin du COLIN FRGR2140	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	YeCoGA1c2 à g2
	668466.33	6684927.49	
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Prescription du CEN dans le cadre de ces analyses dédiées à la protection des Ecrevisses à pattes blanches et du programme Natura 2000. Sur-piétinement important, colmatage et sur-élargissement constatés en secteur à enjeu fort.	Photographie état initial 	
Enjeux & objectifs prioritaires : A1, A3		Enjeux & objectifs secondaires : A2	
Code action : DEF	Type d'action : Mise en Défens de la rivière et Aménagements Agricoles		P
Linéaire primaire : 300 m		Linéaire influencé : /	
Année prévisionnelle : 2024	Rubrique loi sur l'eau : 3120, 3150 (partie gué, descente) = 20 ml		
Coût estimatif : 18 000 € TTC	Agence de l'eau : 50 %	Région : 0 %	Département : 30 %
	SIVY : 20 %	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			
		Parcelles projet : A0703, A0588, A0584, A0583, A0582, A0580, A0739, B0867	Schéma/photo de principe du projet 
<b>Description technique de l'action :</b>			
Mise en place de clôture (300 m sur les 2 rives et ajustement par rapport aux aménagements existant associé au maintien de l'abreuvement (un busage, un gué et 1 abreuvoir gravitaire).			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b>			
Mise en place de clôture (300 m sur les 2 rives) et maintien de l'abreuvement bovin (un busage, un gué et 1 abreuvoir gravitaire).			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b>			
Protection des écrevisses pieds blancs.			
<b>Remarque(s) :</b> Secteur à potentiel fort en tête de bassin, proche du bon état physique. (Mises en défens = mesures prescrites Natura 2000/CEN).			

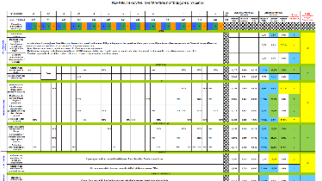
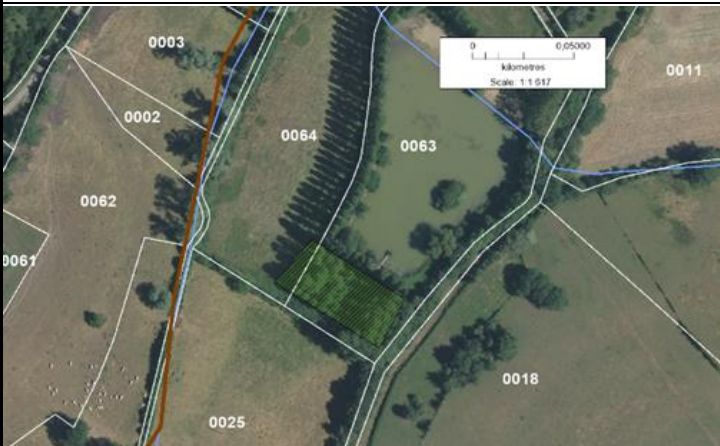

# N°14 - Le Sordon à Morogues - DEF

<b>Sordon</b>	<b>MOROGUES</b>	<b>TERRES DU HAUT BERRY</b>	
<b>Bassin du COLIN FRGR2140</b>	<b>Coordonnées L93</b>		<b>Coordonnées SIVY</b>
	<b>X</b>	<b>Y</b>	<b>YeCo1st2 e</b>
	<b>669939.42</b>	<b>6684562.06</b>	
<b>Etat REH initial</b> 	<b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b> Prescription du CEN dans le cadre de ses analyses dédiées à la protection des Ecrevisses à pattes blanches et du programme Natura 2000. Sur-piétinement important, colmatage et sur-élargissement constatés.	<b>Photographie état initial</b> 	
<b>Enjeux &amp; objectifs prioritaires : A1 A3</b>		<b>Enjeux &amp; objectifs secondaires : A2</b>	
<b>Code action : DEF</b>	<b>Type d'action : Mise en défens et 1 gué</b>		<b>S</b>
<b>Linéaire primaire : 270 m</b>		<b>Linéaire influencé : /</b>	
<b>Année prévisionnelle : 2024</b>	<b>Rubrique loi sur l'eau : 3120 / 3150 (partie descente-gué) = 20 ml</b>		
<b>Coût estimatif : 8 100 € TTC</b>	Agence de l'eau : 50%	Région : 0%	Département : 30%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
<b>Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant</b>			
 <p>ZNIEFF 2 240003914, SIC FR2400517</p>		<b>Parcelles projet :</b> ZH0045, ZH0047, ZH0049, ZH0048	<b>Schéma/photo de principe du projet</b> 
<b>Description technique de l'action :</b>			
Mise en place de clôture sur les deux berges et ajustement par rapport aux aménagements existant associé au maintien de l'abreuvement (un gué). Type de clôture et aménagements en concertation avec l'exploitant.			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b>			
1 gué et 270 m de clôture (rive droite et rive gauche)			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b>			
Préservation de l'habitat de l'écrevisse pied blanc et du chabot en zone Natura 2000			
<b>Remarque(s) :</b> Tête de bassin du Colin en enjeu fort. (Mises en défens = mesures prescrites Natura 2000/CEN).			





# N°15 - La Douée à Humbligny - RZH drainage

<b>Le Ru</b>	<b>HUMBLIGNY</b>		<b>TERRES DU HAUT BERRY</b>
<b>Bassin du COLIN FRGR2140</b>	<b>Coordonnées L93</b>		<b>Coordonnées SIVY</b>
	<b>X</b>	<b>Y</b>	<b>YeCoDo1 e</b>
	<b>673573.14</b>	<b>6683114.14</b>	
<b>Etat REH initial</b> 	<b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b> Prairie en zone humide drainée.		<b>Photographie état initial</b> 
<b>Enjeux &amp; objectifs prioritaires : A1 A3</b>		<b>Enjeux &amp; objectifs secondaires : A2</b>	
<b>Code action : RZH</b>	<b>Type d'action : arrêt drainage de Zone Humide</b>		<b>P</b>
<b>Surface primaire : 10 000 m<sup>2</sup></b>		<b>Linéaire influencé : /</b>	
<b>Année prévisionnelle : 2024</b>	<b>Rubrique loi sur l'eau : / (Retrait/bouchage drain et remise en état)</b>		
<b>Coût estimatif : 15 000 € TTC</b>	Agence de l'eau : 50%	Région : 20%	Département : 10%
	SIVY : 20 %	Autre : /	Riverain(s) : 0%
<b>Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant</b>			
		Parcelles projet : ZM0106, (ZM0006)  SIC FR2400517	<b>Schéma/ photo de principe du projet</b>   Prairie humide
<b>Description technique de l'action :</b> Arrêt fonctionnement du drain (par bouchage/retrait selon configuration)			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b> Environ 200 m de drain / > 10 000 m <sup>2</sup> de zone humide restaurée			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b> Meilleure capacité à retenir l'humidité, alimentation de la nappe, épuration des eaux, soutien d'étiage favorable à la rivière, ...			
<b>Remarque(s) :</b> Accompagnement du propriétaire pour la gestion de la parcelle. Echange et vérification avec le CEN dans le cadre du périmètre Natura 2000 en janvier 2023. Possibilité MAE.			

# N°16 - La Douée à Humbligny - RZH peupleraie




Le Ru / Douée	HUMBLIGNY		TERRES DU HAUT BERRY
Bassin du COLIN FRGR2140	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	YeCoDo1 d2
	673366.1	6682440.66	
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Peupleraie de 2570m <sup>2</sup> en limite de ZH-AY2_038 Secteur Natura 2000		Photographie état initial  à venir
Enjeux & objectifs prioritaires : A1 A3		Enjeux & objectifs secondaires : A2	
Code action : RZH	Type d'action : Reconversion peupleraie en Zone Humide		P
Surface concernée : 2600 m <sup>2</sup>		Linéaire influencé : /	
Année prévisionnelle : 2024	Rubrique loi sur l'eau : / (remise en état terrain après gestion)		
Coût estimatif : 39 000 € TTC	Agence de l'eau : 50%	Région : 20%	Département : 10%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			
 SIC FR2400517		Parcelles projet : ZN0063, ZN0064	Schéma/photo de principe du projet  Coupe de peupliers pour reconversion végétale (Berry-Bouy, SIVY 2018)
<b>Description technique de l'action :</b> Peupleraie de 2570 m <sup>2</sup> en limite de ZH-AY2_038 Secteur Natura 2000. Le projet consiste à abattre les peupliers pour ouvrir une prairie humide. Concertation et accompagnement du propriétaire pour la gestion de la parcelle après les travaux.			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b> Peupleraie de 2570 m <sup>2</sup>			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b> Biodiversité, fonctionnalité des sols			
<b>Remarque(s) : Secteur à intérêt écologique / biodiversité fort – Natura 2000</b> Echange et visite de site avec le CEN dans le cadre du périmètre Natura 2000.			

# N°17 – Yèvre – Canal D Fenestrelay - RZH peupleraie

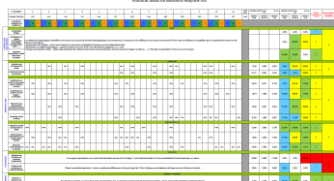

Yèvre – Canal de Dessèchement	SAINT-GERMAIN-DU-PUY		BOURGES PLUS
Bassin YEVRE aval FRGR0315b	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	YeCD1b
	658 509,9	6 665 680,8	
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Cours d'eau rectiligne à très faible pente – plat lentique. Permanence des écoulements du Canal D en fond de vallée contrairement à l'Yèvre perché ; Action réalisée en collaboration avec Bourges Plus - Contexte d'action de compensation ZH liée au projet de captage Souaire-peupleraie.		Photographie état initial 
Enjeux & objectifs prioritaires : A1 A3		Enjeux & objectifs secondaires : A2	
Code action : RZH	Type d'action : Reconversion peupleraie en Zone Humide		P
Surface concernée : 5000 m <sup>2</sup> (+action compensation Bourges Plus ≈ 7000 m <sup>2</sup> )		Linéaire influencé : /	
Année prévisionnelle : 2024	Rubrique loi sur l'eau : (Association action de compensation ZH Bourges Plus)		
Coût estimatif : 40 000 € TTC	Agence de l'eau : 50%	Région : 20%	Département : 10%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			
		Schéma/photo de principe du projet 	
Parcelle(s) concernée(s) : Communal (St-Germain-du-Puy)			
<b>Description technique de l'action :</b> Reconversion d'une peupleraie par coupe de peupliers (gestion des souches) terrassement à analyser et diversification variée de végétalisation rivulaire selon diagnostic approfondi, en collaboration et dans le respect des prescriptions captage AEP à proximité.			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b> Volume et filière bois à définir, nécessité de terrassement à évaluer.			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b> Biodiversité, fonctionnalité des sols, épuration, ...			
<b>Remarque(s) :</b> Coordination du projet avec l'action de compensation Bourges Plus et respect du cadre technique lié à l'aire d'alimentation de captage. Action coordonnée vis-à-vis du projet AEP avec l'accompagnement du BRGM (décembre 2022).			



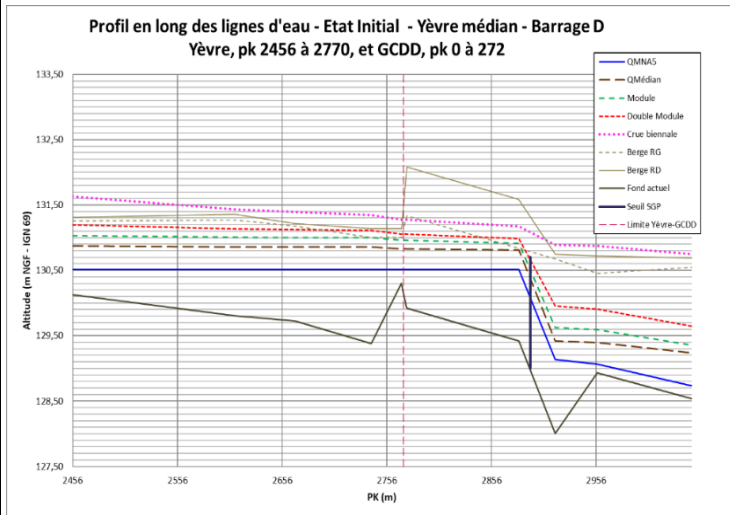
# N°18 - La Guette à Méry-ès-Bois - R

Guette	MERY-ES-BOIS	CC SAULDRE ET SOLOGNE	
Bassin de la GUETTE FRGR2183	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	/
	651554,00	6690721,54	
Etat REH initial  <u>Non réalisé</u>	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Dans son fond de vallée, ce secteur de cours d'eau est rectiligne et fortement incisé, totalement déconnecté de sa plaine alluviale. Présence d'une chute au niveau du radier du pont qui impacte la continuité écologique (0,40 m). Absence de fosse à l'aval, ouvrage infranchissable.	Photographie état initial 	
Enjeux & objectifs prioritaires : A3		Enjeux & objectifs secondaires : A1, A2, B1, C1	
Code action : R	Type d'action : restauration morphologique – diversification écoulements	S	
Linéaire primaire : 200 m		Linéaire influencé : /	
Année prévisionnelle : 2024	Rubrique loi sur l'eau : 3120, 3150		
Coût estimatif : 40 000 € TTC	Agence de l'Eau : 50 %	Région : 20 %	Département : 10 %
	SIVY : 20 %	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			
 <p>Parcelles projet : AK0317, AK0260</p>		Schéma/photo de principe du projet  <p>Exemple de reméandrage de cours d'eau (SIVY, 2017-2021)</p>	
<b>Description technique de l'action :</b> reméandrage du cours d'eau selon emprise disponible qui dépendra des réseaux et concertation locale, et retalutage de berge. Suppression de la chute au niveau du pont à partir de la restauration du profil du lit du cours d'eau. Plantation d'une ripisylve.			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b> reméandrage du cours d'eau sur 200 ml selon coefficient de sinuosité à évaluer selon emprise latérale et pente, suppression d'une chute. Plantation sur 200 ml (quantités et essences à définir avec le propriétaire).			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C - Incidences) :</b> ruisseau plus dynamique, reconnexion avec la plaine d'inondation, mise en valeur paysagère de la Guette et cadre de vie.			
<b>Remarque(s) :</b> poursuite de l'action réalisée par le SIVY en amont de la D 22 en 2017.			

# N°19 - l'Yèvre à St-Germain-du-Puy - O (Barrage D)

Yèvre - Canal D	SAINT-GERMAIN-DU-PUY		BOURGES PLUS
Bassin YEVRE AMONT FRGR0315a	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	Ye10e
	610104,96	2232530,05	
Etat REH initial 	Etat initial – Facteur(s) de dégradation Seuil sur cours d'eau liste 2, chute d'1m40 à l'étiage. Etude réalisée en 2019 par le bureau d'étude NCA environnement. Ouvrage en mauvais état (démantèlement, fuites) qui joue un rôle important dans la répartition des débits de l'Yèvre au sein de l'agglomération de Bourges. ICE = infranchissable, transit sédimentaire altéré avec stockage important. Contexte pédologique perméable = infiltrations / fuites.		Photographie du site 

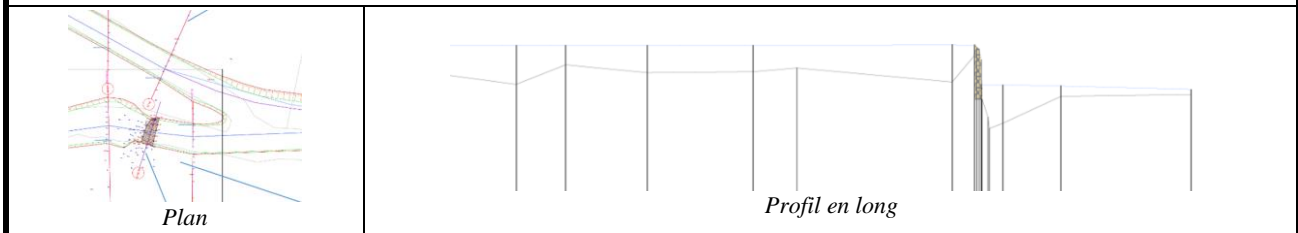
Situation initiale (Plans NCA 2019)



Synthèse		Régimes hydrologiques				
Paramètres		QMNAS	QMédian	Module	2 <sup>e</sup> Module	
Z eau amont (m NGF)		120.15	120.82	120.92	120.99	
Z eau aval (m NGF)		129.14	128.42	129.65	129.95	
h seuil (m)		-0.19	0.12	0.22	0.28	
Hauteur de chute (m)		1.27	2.40	1.29	1.03	
Profondeurs de la fosse aval (m)		0.69	-0.09	1.18	1.51	
Profondeurs de la fosse aval minimale requise (m)		0.85	0.85	0.85	0.85	
Coefficients de franchissabilité pondérée - Note ICE						
Espèces	Grande KE	Charge minimale (t/m)	QMNAS	QMédian	Module	2 <sup>e</sup> Module
Seumon atlantique	1	0.2	0	0	0.66	0.66
Truite de mer (55-100)	2	0.1	0	0	0.33	0.66
Mulet	3	0.15	0	0	0	0
Gomide albus	3	0.15	0	0	0	0
Alose febrile	3	0.1	0	0	0	0
Largemouth	3	0.1	0	0	0	0
Truite de rivière ou truite de mer (25-50)	4	0.1	0	0	0.33	0.33
Truite de rivière (15-30)	4	0.05	0	0	0	0
Agpe	5	0.15	0	0	0	0
Brochet	6	0.1	0	0	0	0.33
Ombre commun	7	0.1	0	0	0	0
Barbus fluviatile	7	0.1	0	0	0	0
Chevaline	7	0.1	0	0	0	0
Notu	7	0.05	0	0	0	0
Lamprede fluviatile	8	0.15	0	0	0	0
Carpe commune	8	0.15	0	0	0	0
Bétème commune	8	0.15	0	0	0	0
Sandre	8	0.15	0	0	0	0
Bétème bordelière	8	0.1	0	0	0	0
Me mélanosté	8	0.1	0	0	0	0
Laine de rivière	8	0.1	0	0	0	0
Percle	8	0.1	0	0	0	0
Tanche	8	0.1	0	0	0	0
Vandrie	8	0.05	0	0	0	0
Albette commune	9	0.05	0	0	0	0
Barbeau méridional	9	0.05	0	0	0	0
Safrin	9	0.05	0	0	0	0
Blagron	9	0.05	0	0	0	0
Carassin commun	9	0.05	0	0	0	0
Carassin argenté	9	0.05	0	0	0	0
Gardon	9	0.05	0	0	0	0
Rotengle	9	0.05	0	0	0	0
Trisopterus	9	0.05	0	0	0	0
Apron	9	0.05	0	0	0	0
Chabot	9	0.05	0	0	0	0
Goujon	9	0.05	0	0	0	0
Gémelle	9	0.05	0	0	0	0
Lamprede de planer	9	0.05	0	0	0	0
Loche franche	9	0.05	0	0	0	0
Loche de rivière	9	0.05	0	0	0	0
Alble de Herodot	9	0.05	0	0	0	0
Bouillère	9	0.05	0	0	0	0
Falotche	9	0.05	0	0	0	0
Espinacette	9	0.05	0	0	0	0
Véron	9	0.05	0	0	0	0
Anguille européenne	11	0.02	0	0	0	0

Résultat Indice Continuité Ecologique de l'ouvrage

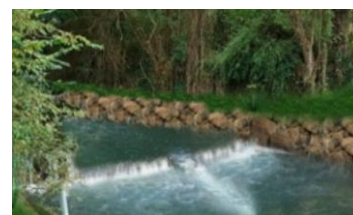
Développement de l'Etat initiale dans le rapport associé



Enjeux & objectifs prioritaires : A3, B1, B2		Enjeux & objectifs secondaires : /	
Code action : O amgt	Type d'action : Restauration de la Continuité Ecologique - Aménagement		P
Linéaire primaire : ≈ 200 m / 1 ouvr : ROE 73807		Linéaire influencé : ≈ 150 m amont	
Année prévisionnelle : 2025	Rubrique loi sur l'eau : 3110 (temporaire = 15 ml), 3120, 3140 (100ml), 3150		
Coût estimatif : 298 000 € TTC	Agence de l'eau : 50%	Région : /	Département : 30%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			



Photographie/Schéma représentatif



Dessin de micro seuil échancré et berges stabilisées (NCA pour le SIVY 2020)

Parcelles projet : BA0036, BB0011/1218, BH0016/17/18

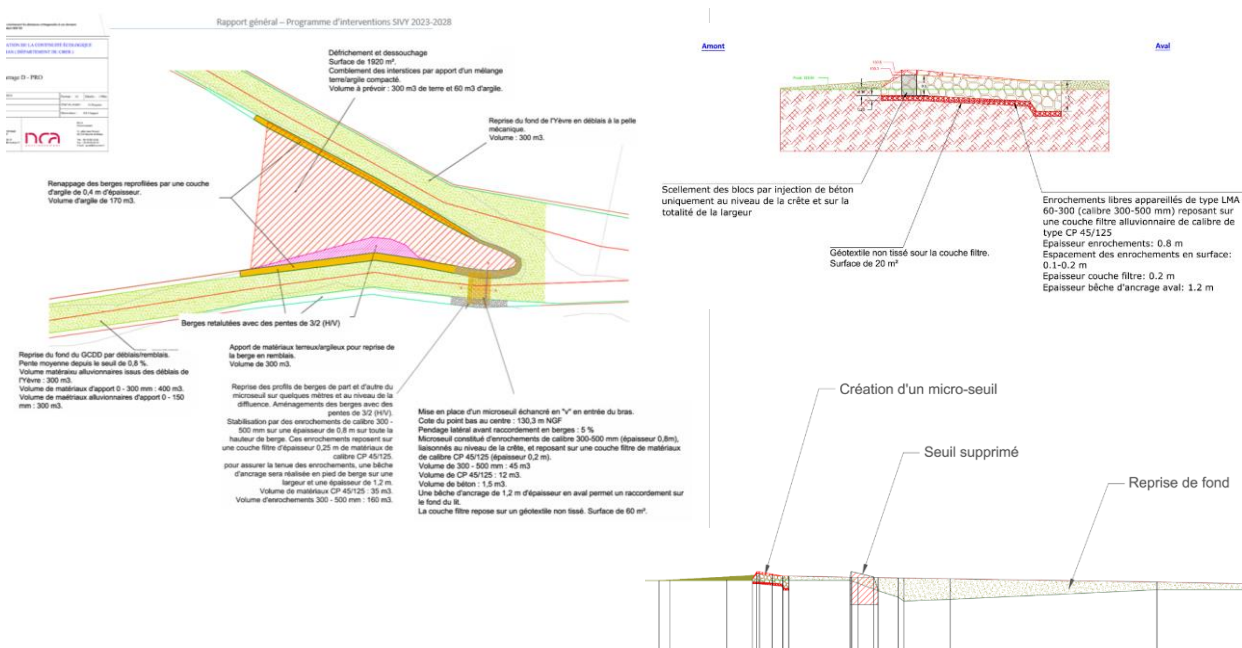
**Description technique de l'action :**

Scénario d'effacement de l'ouvrage actuel à remplacer par un micro seuil afin de stabiliser le profil longitudinal. L'intervention comprend la reprise de la pente à partir de l'ouvrage sur environ 120 m, ainsi qu'à l'entrée de l'Yèvre. Imperméabilisation et stabilisation des berges jouxtant l'ouvrage avec l'apport d'argile. *Développement technique du projet dans le rapport associé*

**Détails métriques / volumiques prévisionnels :**

Ouvrage à démanteler = 120 m<sup>3</sup>, Enrochement micro-seuil : 45 m<sup>3</sup> ; Reprise renards hydraulique 1680 m<sup>2</sup>...

**Plans – profils du projet (Plans NCA 2019-2020) (schémas/plans de principe)**



Voir rapport spécifique associé

**Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :**



*Développement des incidences et mesures spécifiques dans le rapport associé en Annexe*

**Remarque(s) :** Enjeu de répartition des écoulements de l'Yèvre au sein de l'agglomération de Bourges, Marais de Bourges et riverains de Fenestrelay jusqu'au plan d'eau de la Voiselle/Pré-fichaux.

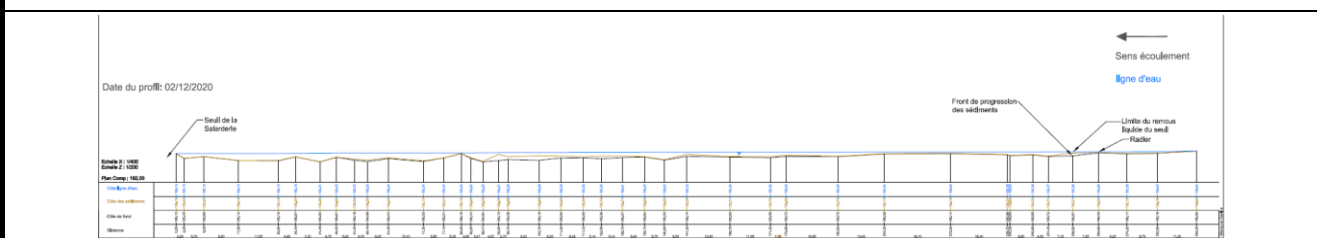
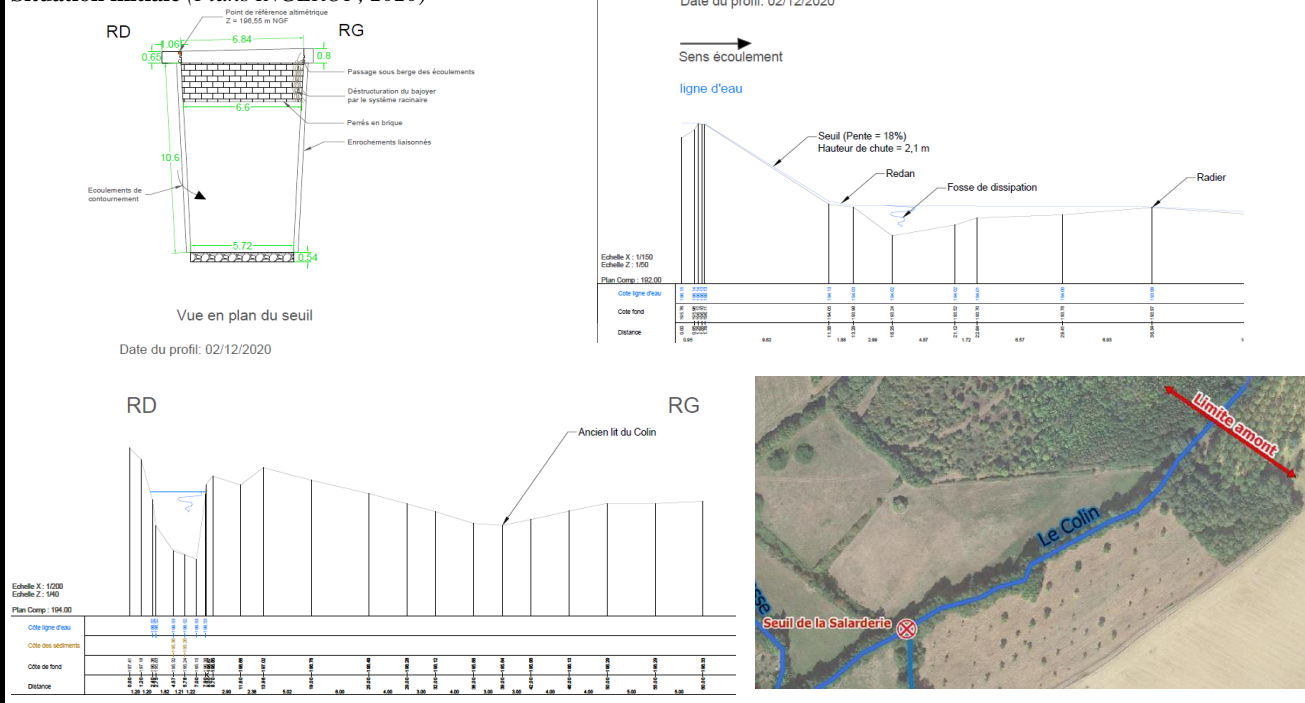


# N°20 - Le Colin à Aubinges - O Salarderie

<b>Le Colin</b>	<b>AUBINGES</b>		<b>TERRES DU HAUT BERRY</b>
<b>Bassin du COLIN FRGR2140</b>	<b>Coordonnées L93</b>		<b>Coordonnées SIVY</b>
	<b>X</b>	<b>Y</b>	<b>YeCo4a</b>
	<b>668824</b>	<b>6680551</b>	

<b>Etat REH initial</b> 	<b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b> Cours d'eau perché dont la pente est extrêmement faible, forcé par l'ancien ouvrage du seuil de la Salarderie (chute d'1,9 m, droit d'eau abrogé en 2019). Incision du lit par arrêt du transit sédimentaire grossier en amont, et désordres hydrauliques par débordements dans le fond de vallée initial.	<b>Photographie du site</b> 
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## Situation initiale (Plans INGEROP, 2020)



<b>Enjeux &amp; objectifs prioritaires : A1, A3</b>		<b>Enjeux &amp; objectifs : A2</b>	
<b>Code action : O</b>	<b>Type d'action : Effacement ouvrage – Restauration du milieu</b>		<b>P</b>
<b>Linéaire primaire : 350m</b>		<b>Linéaire influencé : 200 m</b>	
<b>Année prévisionnelle : 2025</b>	<b>Rubrique loi sur l'eau : 3120, 3150, 3220 (temporaire déblai nouveau lit : 3170 m3)</b>		
<b>Coût estimatif : 211 434 € TTC</b>	Agence de l'eau : 70%	Région : 30%	Département : 0%
	SIVY : 0%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
<b>Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant</b>			



	<p>Parcelles projet : ZD0063, ZD0046, ZD0062, (ZD0064/65)</p> <p>(SIC FR2400517)</p>	<p>Photographie/Schéma représentatif</p> <p>Chantier de remise en fond de vallée de l'Auxigny 2019</p>
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------

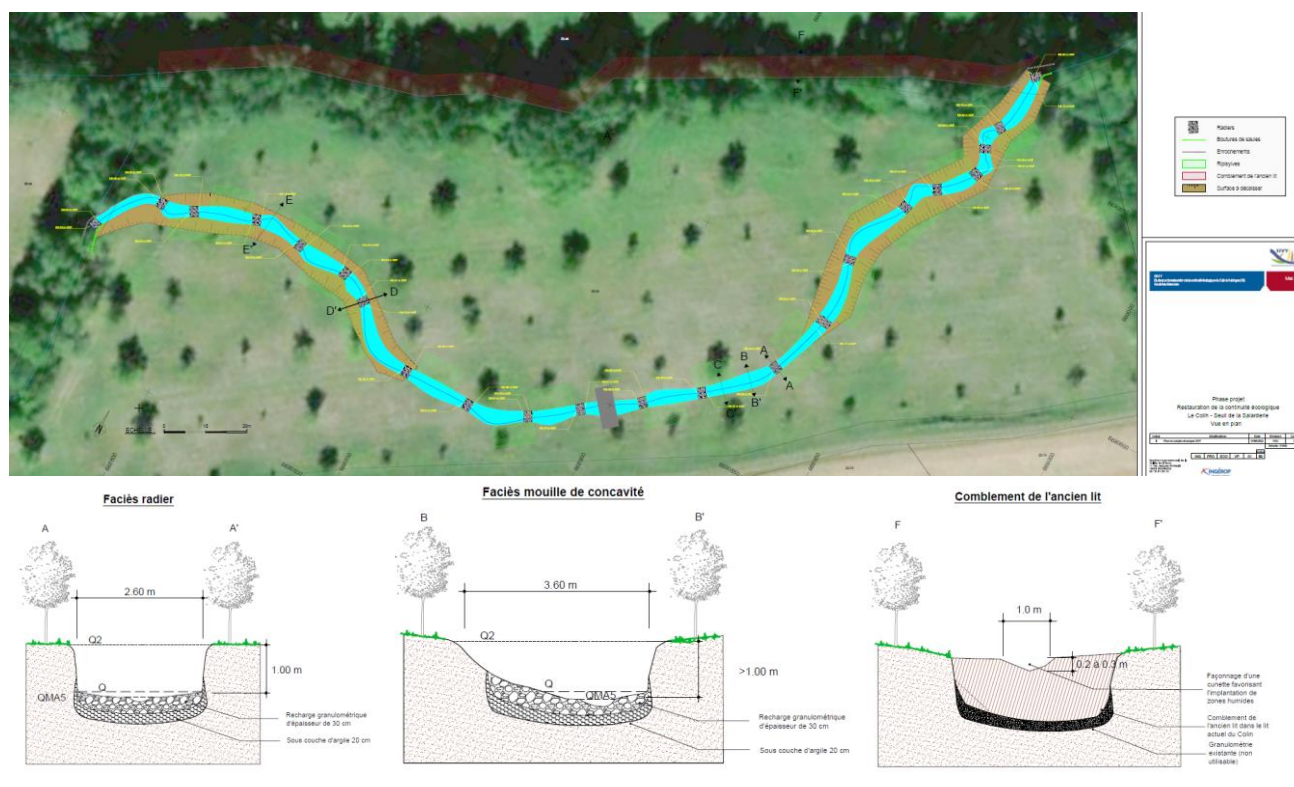
**Description technique de l'action :**

Remise en fond de vallée du linéaire à sa mise en bief, le tracé est inspiré par l'écoulement naturel en période de crues, avec actions connexes : réalisation de passerelle, clôture, abreuvoirs. Action développée par INGEROP (2020)

**Détails métriques / volumiques prévisionnels :**

Terrassement nouveau lit : 3170 m<sup>3</sup>, 320 t argile, 490 t matériaux alluviaux, 2900 m<sup>3</sup> comblement lit ancien, largeur : 2,6 m, berges : 1 m...

**Plans – profils du projet (Plans INGEROP 2021) (schémas/plans de principe) Voir rapport spécifique**

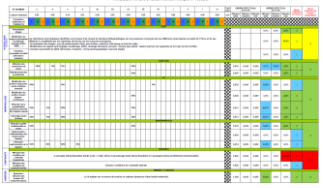

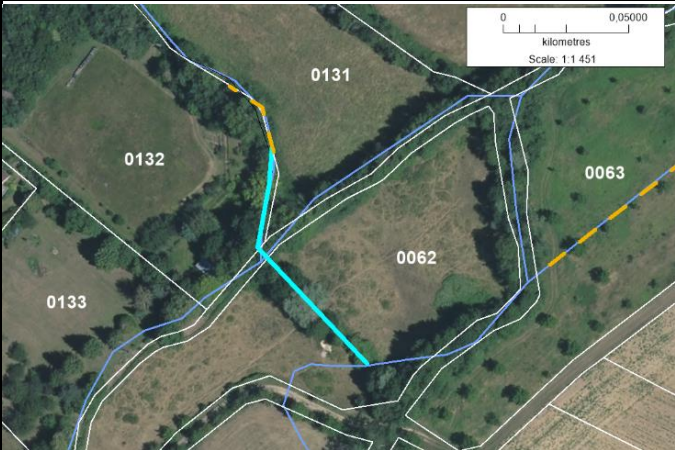
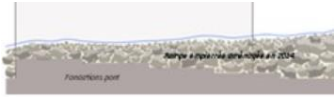


**Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :**

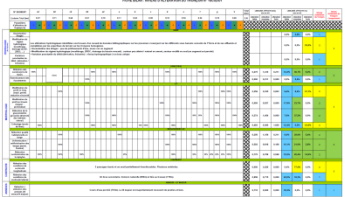



Régularisation de la continuité écologique, amélioration des écoulements et du transit sédimentaire, aménagements de compensation à réaliser : clôtures, aménagement d'abreuvoirs, gestion de la ripisylve, etc.

**Remarque(s) :** Projet ayant fait l'objet d'une étude et phase de concertation locale de 2019 à 2020





# N°21 - La Brosse à Aubinges – O

Le Colin	AUBINGES		TERRES DU HAUT BERRY
Bassin du COLIN FRGR2140	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	YeCoBr2d, aa
	668668.0	6680498.2	
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Diagnostic INGEROP (2020) classe l'ouvrage comme infranchissable, en état particulièrement dégradé. Ruisseau à la pente longitudinale forte avec marque d'incisions et d'érosions latérales importantes		Photographie du site 
Enjeux & objectifs prioritaires : A1, A3		Enjeux & objectifs : A2	
Code action : O	Type d'action : Suppression de l'ouvrage et restauration morphologique		P
Linéaire primaire : 1 unité / 100 ml / ROE 84908		Linéaire influencé : 50 m	
Année prévisionnelle : 2025	Rubrique loi sur l'eau : 3120, 3150		
Coût estimatif : 40 000 € TTC	Agence de l'eau : 70%	Région : 30%	Département : 0%
	SIVY : 0%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			
		Parcelles projet : ZD0132, ZD0131, ZD0062  (SIC FR2400517)	Schéma/photo de principe du projet   Pente adaptée et stabilisée avec blocs et recharge granulométrique
<b>Description technique de l'action :</b> Effacement de l'ouvrage, retrait des vannes et socle béton. Reprise du profil du lit et pente à adapter avec recharge granulométrique et stabilisation des profils par la mise en place de blocs pour stabiliser le profil face aux fortes vitesses.			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b> Volumes précis à définir.			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b> Régularisation au titre de la loi sur l'eau, amélioration des écoulements en crue et diminution des érosions			
<b>Remarque(s) :</b> Attente locale exprimée lors des réunions de concertation au regard de l'état dégradé de l'ouvrage.			

# N°22 - La Douée à Humbligny (Griviot) - DEF

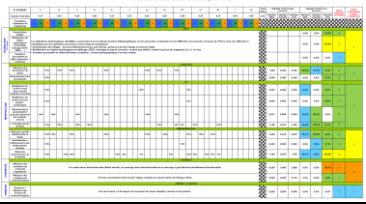



<b>Le Ru</b>	<b>HUMLIGNY</b>		<b>TERRES DU HAUT BERRY</b>
<b>Bassin du COLIN FRGR2140</b>	<b>Coordonnées L93</b>		<b>Coordonnées SIVY</b>
	<b>X</b>	<b>Y</b>	<b>YeCoDo1 a à h</b>
	<b>673440.22</b>	<b>6682855.66</b>	
<b>Etat REH initial</b> 	<b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b> Plusieurs segments avec sur-piétinement important à la base de la majorité des dégradations morphologiques (Colmatage des segments aval).		<b>Photographie état initial</b> 
<b>Enjeux &amp; objectifs prioritaires : A1, A3</b>		<b>Enjeux &amp; objectifs secondaires : A2</b>	
<b>Code action : DEF</b>	<b>Type d'action : Mise en défens (abreuvoir-clôture)</b>		<b>P</b>
<b>Linéaire: 800 m sur 1600 m (discontinu)</b>			
<b>Année prévisionnelle : 2024</b>	<b>Rubrique loi sur l'eau : 3120 / 3150 (parties descentes aménagées/gués = 100 ml)</b>		
<b>Coût estimatif : 44 000 € TTC</b>	Agence de l'eau : 50 %	Région : 0 %	Département : 30 %
	SIVY : 20 %	Autre : /	Riverain(s) : 0%
<b>Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant</b>			
	Parcelles projet : ZN0003/25/ 26/27/62, ZM0004/5/6/7, B1127/8, ZL0039, B0017/20  (SIC FR2400517)	<b>Schéma/photo de principe du projet</b> 	
<b>Description technique de l'action :</b> Mise en défens du cours d'eau (échanges avec l'exploitant pour le type de clôture et aménagements) sur 800 m linéaire de ruisseaux et sur les deux rives. Il sera indispensable de prévoir des accès pour l'abreuvement du bétail en stabilisant quelques aménagements existant (3 gués et 1 abreuvoir type descente ou en déporté).			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b> 800 m de clôtures (sur 2 rives) – 3 gués et 1 descente aménagée.			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b> Secteur Natura 2000 – Préservation/protection incitées			
<b>Remarque(s) :</b> Prairie d'élevage – Ruisseau de tête de Bassin Versant. (Mises en défens = mesures prescrites Natura 2000/CEN).			

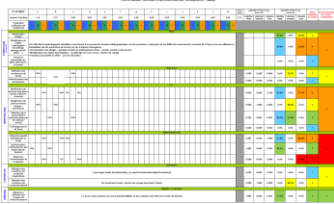

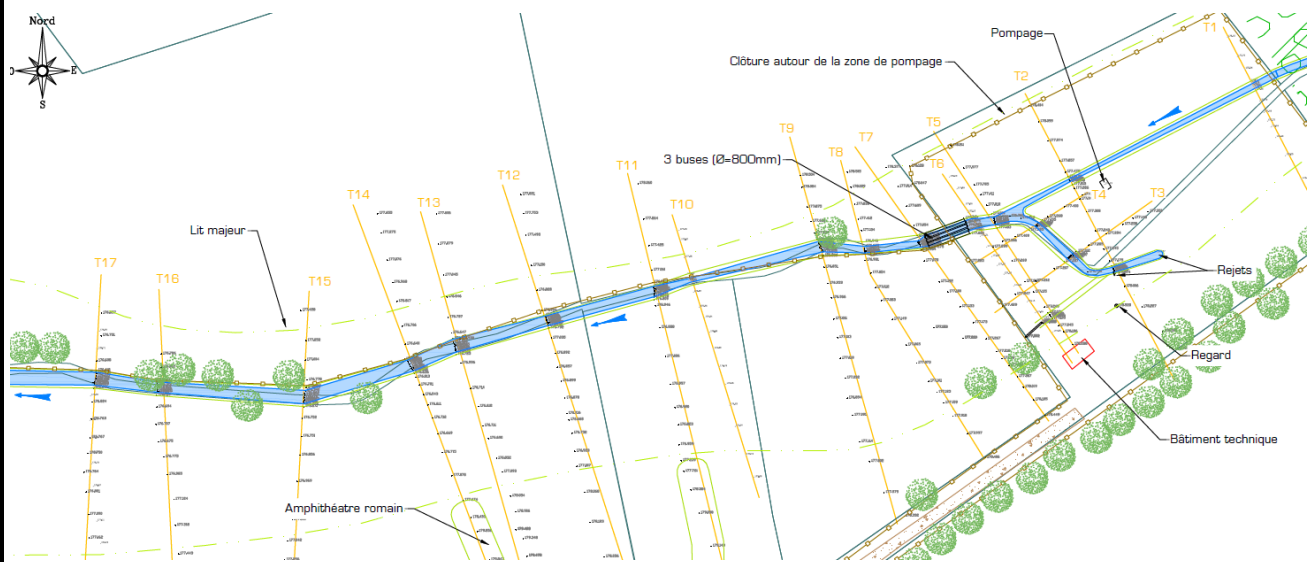
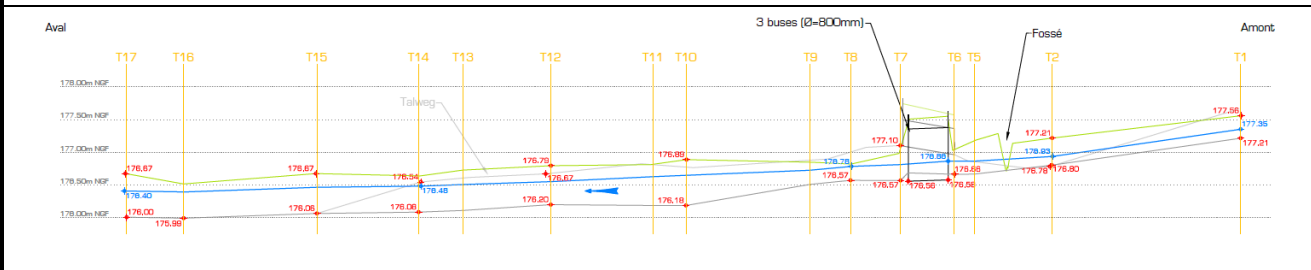
# N°23 - La Brosse à Aubinges – R (aval gué)

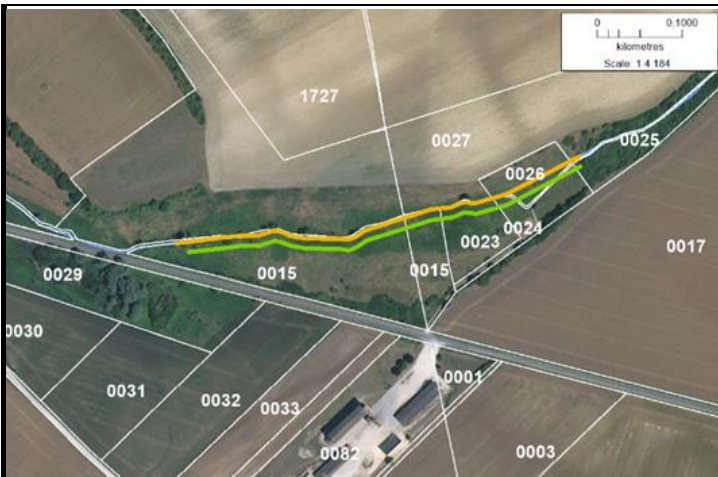
<b>La Brosse</b>	<b>AUBINGES</b>		<b>TERRES DU HAUT BERRY</b>
<b>Bassin du COLIN FRGR2140</b>	<b>Coordonnées L93</b>		<b>Coordonnées SIVY</b>
	<b>X</b>	<b>Y</b>	<b>YeCoBr2a</b>
	<b>668 190,2</b>	<b>6 681 012,6</b>	
<b>Etat REH initial</b> 	<b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b> Cours d'eau rectiligne et incisé entre deux passages à gué générant des chutes de 0,4m (gué amont) et 0,2m (gué aval)		<b>Photographie état initial</b> 
<b>Enjeux &amp; objectifs prioritaires : A1, A3</b>		<b>Enjeux &amp; objectifs secondaires : A2</b>	
<b>Code action : R</b>	<b>Type d'action : Recharge granulométrique – diversification des écoulements</b>		<b>S</b>
<b>Linéaire primaire : 600 m</b>		<b>Linéaire influencé : environ 50 m</b>	
<b>Année prévisionnelle : 2025</b>	<b>Rubrique loi sur l'eau : 3120, 3150</b>		
<b>Coût estimatif : 42 000 € TTC</b>	Agence de l'eau : 50 %	Région : 20%	Département : 10%
	SIVY : 20 %	Autre : /	Riverain(s) : 0%
<b>Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant</b>			
 <p>Parcelles concernées : ZD0029/30/164/155, ZS0085/86/87/97, ZA0154/155 (SIC FR2400517)</p>		<b>Schéma/photo de principe du projet</b>  Travaux SIVY sur l'Ouatier 2020	
<b>Description technique de l'action :</b>			
Cours d'eau rectiligne et écoulements peu diversifiés qu'améliorera un apport granulométrique moyen à grossier en déficit sur ce segment, ainsi qu'une amélioration de la continuité au niveau des passages à gué. Un projet est prévu sur le verrou aval principal facteur de dégradation du tronçon.			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b>			
600 m de linéaire et environ 400 m <sup>3</sup> d'apport granulométrique pour effacer la chute en amont, rééquilibrer la pente et compenser l'incision du lit.			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b>			
Amélioration du rendement épuratoire, meilleure régulation et diversité des écoulements, biodiversité et habitats			
<b>Remarque(s) :</b> Cours d'eau de tête de bassin versant. Déficit sédimentaire, lié aux recalibrage, favorisant incision du lit.			



# N°24 - La Brosse à Aubinges – o

<b>La Brosse</b>	<b>AUBINGES</b>		<b>TERRES DU HAUT BERRY</b>
<b>Bassin du COLIN FRGR2140</b>	<b>Coordonnées L93</b>		<b>Coordonnées SIVY</b>
	<b>X</b>	<b>Y</b>	<b>YeCoBr1g</b>
	<b>667 923,0</b>	<b>6 681 126,8</b>	
<b>Etat REH initial</b> 	<b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b> Passage busé avec écoulement qui passe en partie dans la buse (hauteur de chute = 0.20) et en partie sur un gué béton (hauteur de chute = 0.45). La partie aval est relativement encaissée et section d'écoulement amont est restreinte.		<b>Photographie état initial</b> 
<b>Enjeux &amp; objectifs prioritaires : A1, A3</b>		<b>Enjeux &amp; objectifs secondaires : A2</b>	
<b>Code action : o</b>	<b>Type d'action : Effacement de l'obstacle (gué / busage)</b>		<b>S</b>
<b>Linéaire primaire : 30 m</b>		<b>Linéaire influencé : 10 m</b>	
<b>Année prévisionnelle : 2025</b>	<b>Rubrique loi sur l'eau : 3120, 3150</b>		
<b>Coût estimatif : 5 000 € TTC</b>	Agence de l'eau : 50 %	Région : 20%	Département : 10 %
	SIVY : 20 %	Autre : /	Riverain(s) : 0%
<b>Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant</b>			
		<b>Schéma/photo de principe du projet</b>  Création d'un gué (SIVY, 2022)	
Parcelles concernées : Chemin communal, ZS0086/87, ZA0154, ZD0029			
<b>Description technique de l'action :</b>			
Modification du passage busé pour améliorer la franchissabilité - Action complémentaire une action sur l'aval qui consisterait à recharger le lit de la rivière.			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b>			
1 Passage busé à reprendre avec hauteur de chute de 0.45 m			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b>			
Régularisation de l'ouvrage (continuité écologique), améliorations des écoulements			
<b>Remarque(s) :</b> Chemin communal, maintien d'un passage d'engins indispensable.			

N°25 - La Bondonne à Baugy - R SIAEP			
Bondonne	BAUGY		LA SEPTAINE
Bassin YEVRE AMONT FRGR2087	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	YeBo2 c
	681386.3	6664891.7	
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Cours d'eau Perché au niveau de prairie humide et d'un captage d'eau potable. Avec absence de ripisylve. Ecoulements en fond de vallée visible ponctuellement		Photographie du site 
<b>Situation initiale</b>			
			
			
Enjeux & objectifs : A1, A2, A3, B2, B3, C1		Enjeux & objectifs : B1	
Code action : R	Type d'action : Remise en fond de vallée – Amélioration des écoulements		P
Linéaire primaire : 335 m		Linéaire influencé : /	
Année prévisionnelle : 2026	Rubrique loi sur l'eau : 3120 / 3150		
Coût estimatif : 90 450 € TTC	Agence de l'eau : 50%	Région : 20%	Département : 10%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			



Parcelles projet : ZA0015/23/24/25/26/27

Photographie/Schéma représentatif



Remise en fond de vallée SIVY - 2019

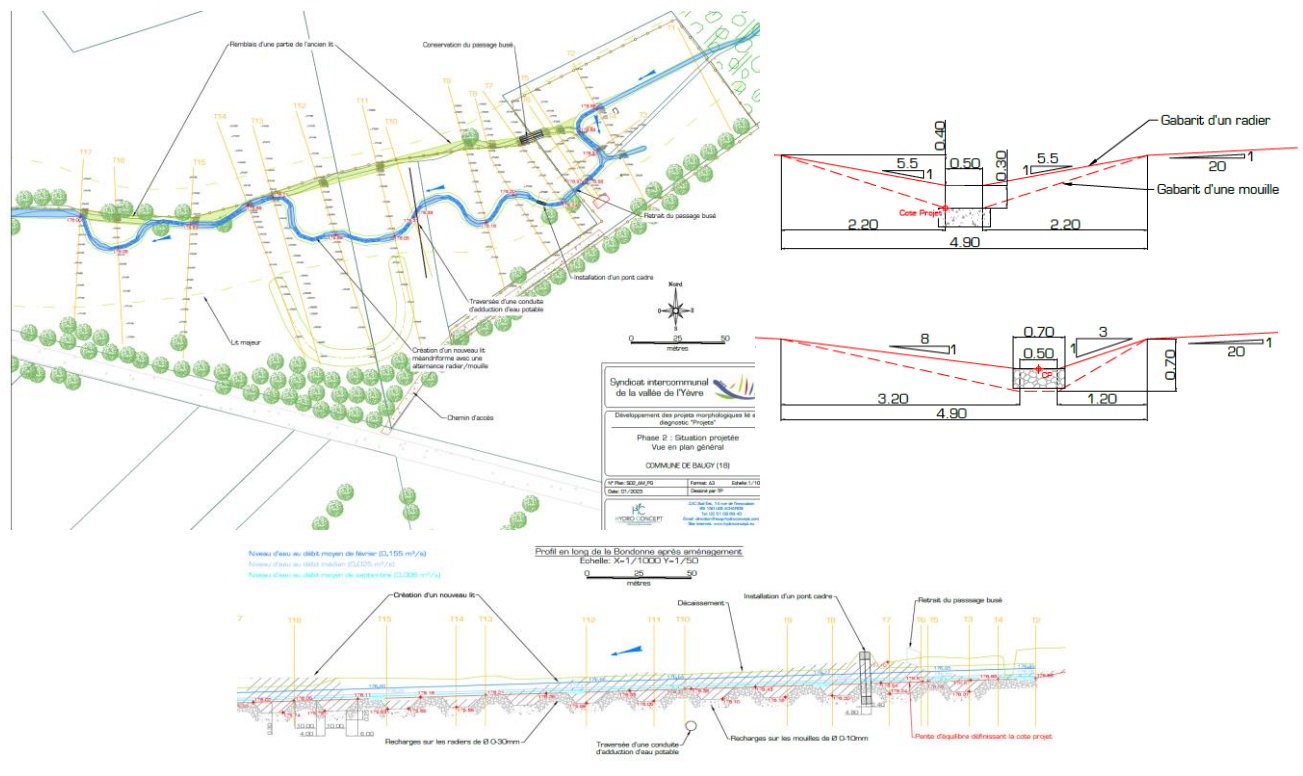
**Description technique de l'action :**

Le projet consiste à remettre le linéaire dans son fond de vallée original pour reconnecter le lit mineur (dont le nouveau tracé fera 500 m) avec son lit majeur. Un diagnostic archéologique préalable potentiel. Selon les résultats de ce diagnostic, le projet pourrait être révisé. La profondeur des canalisations d'eau pourrait également remettre en cause le projet. Linéaire perché. Prescription archéologique probable.

**Détails métriques / volumiques prévisionnels :**

Distance inter-radier : environ 10m, granulométrie radiers : environ 30mm,

**Plans – profils du projet (dessins de principes)**

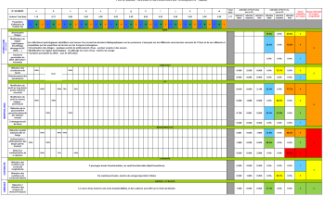


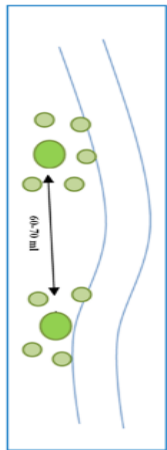


**Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :**

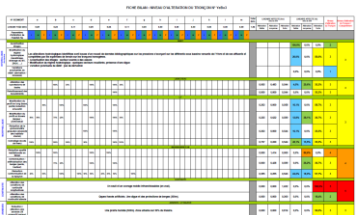

Amélioration des écoulements et connexion plus efficace du cours d'eau avec sa nappe d'accompagnement pour en améliorer l'alimentation et la recharge. Prescription archéologique probable – Dévoiement canalisation eau potable probable – aire d'alimentation de captage

**Remarque(s) :**

# N°25 - La Bondonne à Baugy - V SIAEP

Bondonne		BAUGY		LA SEPTAINE
<b>Bassin YEVRE AMONT FRGR2087</b>		<b>Coordonnées L93</b>		<b>Coordonnées SIVY</b>
		<b>X</b>	<b>Y</b>	<b>YeBo2 c</b>
		<b>681386.3</b>	<b>6664891.7</b>	
<b>Etat REH initial</b> 		<b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b> Ripisylve totalement absente – Action complémentaire à action de mise en fond de vallée.		<b>Photographie du site</b> 
<b>Enjeux &amp; objectifs : A1, A2, A3, B2, B3, C1</b>			<b>Enjeux &amp; objectifs : B1</b>	
<b>Code action : V</b>		<b>Type d'action : Plantations – berge du cours d'eau</b>		<b>P</b>
<b>Linéaire primaire : 335 m</b>			<b>Linéaire influencé : /</b>	
<b>Année prévisionnelle : 2026</b>		<b>Rubrique loi sur l'eau : /</b>		
<b>Coût estimatif : intégré à l'action R</b>		Agence de l'eau : 50 %	Région : 20 %	Département : 10%
		SIVY : 20 %	Autre : /	Riverain(s) : 0%
<b>Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant</b>				
			<b>Schéma/photo de principe du projet</b> 	
Parcelles concernées : ZA0015/ 23/24/ 25/26/27				
<b>Description technique de l'action :</b> Quantité de plants et disposition à définir avec les propriétaires et gestionnaire(s) du site				
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b> Quantité de plants et disposition à définir avec les propriétaires				
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b> Maintien des berges, épuration des eaux, habitats et biodiversité, régulation des écoulements, ...				
<b>Remarque(s) :</b> Projet lié aux travaux de restauration physique du lit				

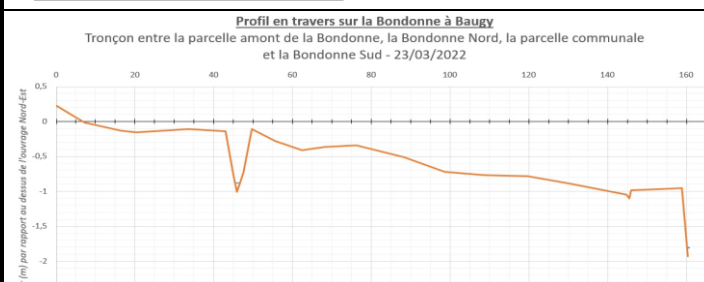
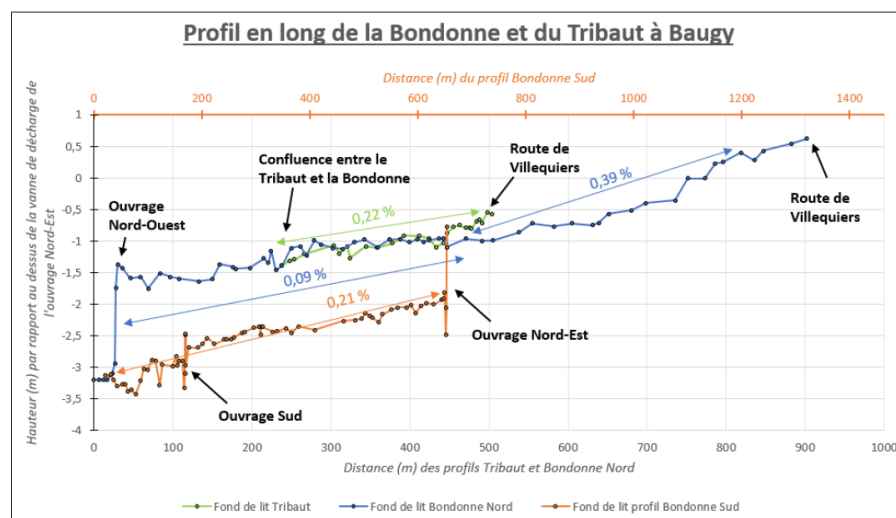
# N°26 - La Bondonne à Baugy - R Bourg

<b>Bondonne</b>	<b>BAUGY</b>		<b>LA SEPTAINE</b>
<b>Bassin YEVRE AMONT FRGR2087</b>	<b>Coordonnées L93</b>		<b>Coordonnées SIVY</b>
	<b>X</b>	<b>Y</b>	<b>YeBo3 d, e, f</b>
	<b>679996.3</b>	<b>6664415.3</b>	
<b>Etat REH initial</b> 	<b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b> Confluence de deux ruisseaux de tête de Bassin versant. Cours d'eau largement remanié par le passé avec présence d'ouvrages influençant de manière négative le transit sédimentaire ainsi que les inondations de caves par remontée de nappe relevée. Ecoulement lentique, envasement conséquent des linéaires influencés, état de dégradation important de certains ouvrages de type seuils.		<b>Photographie du site</b> 

## Situation initiale



- Principaux usages associés aux cours d'eau et à la zone d'étude**
  - Arrosage des jardins
  - Drainage de parcelles agricoles
  - Ressort d'eau
- Principaux risques associés aux cours d'eau**
  - Inondations de caves plus ou moins incluses par les cours d'eau et les remontées de nappe
  - Interruptions ou la perméabilité des ouvrages (mauvais état, batardeaux)
- Principales demandes pour un potentiel projet**
  - Valeurisation du paysage le long de cours d'eau
  - Respect et valorisation de patrimonialité



<b>Enjeux &amp; objectifs : A1, A2, A3, B2, B3, C1</b>		<b>Enjeux &amp; objectifs : B1</b>	
<b>Code action : R (O)</b>	<b>Type d'action : Restauration morphologique et continuité écologique</b>		<b>P</b>
<b>Linéaire primaire : 700 m</b>		<b>Linéaire influencé : 1450m</b>	
<b>Année prévisionnelle : 2026</b>	<b>Rubrique loi sur l'eau : 3120 / 3150</b>		
<b>Coût estimatif : 171 000 € TTC</b>	Agence de l'eau : 50%	Région : 20%	Département : 10%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
<b>Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant</b>			



Parcelles projet : A0439, A1157, B0551, ZC0084, ZC0016, ZC0019

Photographie/Schéma représentatif



Remise en fond de vallée SIVY - 2021

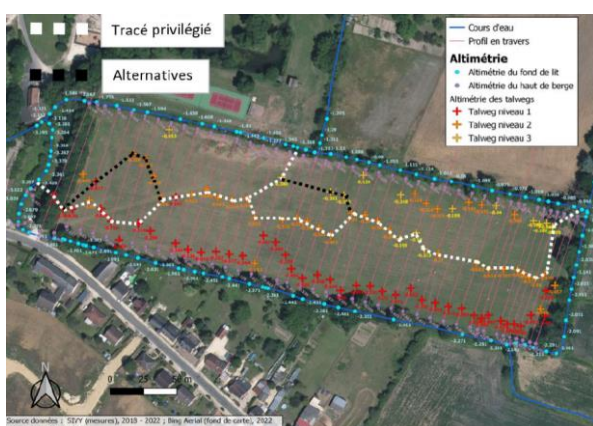
**Description technique de l'action :**

Action de remise en fond de vallée - reméandrage au niveau de la confluence Bondonne / Tripaud. Un diagnostic archéologique préalable potentiel. Selon les résultats de ce diagnostic, révision du projet possible en conséquence. La profondeur des Canalisations d'eau pourrait faire augmenter le budget associé au projet. Prescription archéologique probable.

**Détails métriques / volumiques prévisionnels :**

564 m de linéaire à recréer – Sinuosité 1.39 – gabarit lit mineur : 1.4 à 2 m de large / 0.3 m profondeurs – Gabarit lit majeur : largeur environ 8 à 12 m. / Volume de terrassement : 13000 m<sup>3</sup>

**Plans de principe – profils du projet (schémas / plans de principe) Scénarios précis sur les axes d'écoulements à l'étude.**



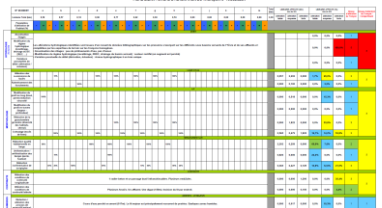

Caractéristiques principales	Mesure
Dénivelé	2,2 m
Linéaire parcelle	406 m
Linéaire cours d'eau	564 m
Sinuosité	1.39
Pente (%)	0.39

Gabarit	<b>Largueur :</b> Lit mineur = 1,4 à 2 m Lit emboîté = 8,4 à 12,3 m
	<b>Hauteur :</b> Lit mineur (radier) = 0,2 à 0,4 m Lit emboîté = 0,5 à 2,4 m
Volume de terre	<b>Terrassement :</b> environ 13 000 m <sup>3</sup> foisonné (dont 9 380 m <sup>3</sup> pour la Bondonne)
	<b>Comblement des bras :</b> 5 680 m <sup>3</sup>
	<b>Différence :</b> 7 320 m <sup>3</sup>

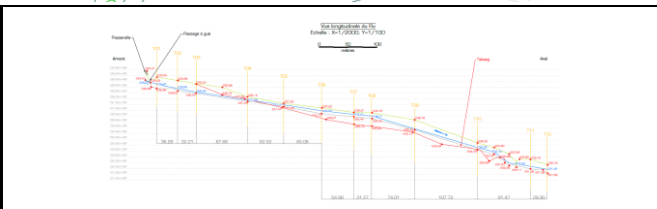
**Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :** Amélioration des écoulements, rendement épuratoire, biodiversité et cadre de vie. Prescription archéologique possible, dévoiement canalisation eau potable probable (réseau)

**Remarque(s) :** Articulation à prévoir sur l'usage/gestion à venir de la parcelle – Influence positive sur le risque inondation (1450 m). Mise en valeur paysagère du site et cohérence avec le PLUI.

# N°27 - La Douée à Humbligny - R

La Douée	HUMBLIGNY		TERRES DU HAUT BERRY
Bassin YEVRE AMONT FRGR2087	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	YeCoDo2st1 a c
	672857.6	6681968.0	
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Cours d'eau perché sur la partie amont (secteur qui s'assèche), qui retourne dans son fond de vallée dans des parcelles dédiées à l'élevage. Le linéaire en fond de vallée est largement surpiétiné entraînant de gros désordre dans le transit sédimentaire. Ces derniers étant accentué par la présence de plusieurs passages busés créant des chutes d'environ 0.5 m (a confirmer par passage Bureau d'étude). Secteur à forte pente avec une bonne capacité d'ajustement du milieu.		Photographie du site 

## Situation initiale



Enjeux &amp; objectifs : A1, A3

Enjeux &amp; objectifs : A2

Code action : R

Type d'action : Remise en fond de vallée et restauration (Recharge + mise en défens + plantation associées)

P

Linéaire primaire : 1600 m

Linéaire influencé : /

Année prévisionnelle : 2026

Rubrique loi sur l'eau : 3120 / 3150

Coût estimatif : 248 000 € TTC

Agence de l'eau : 50%

Région : 20%

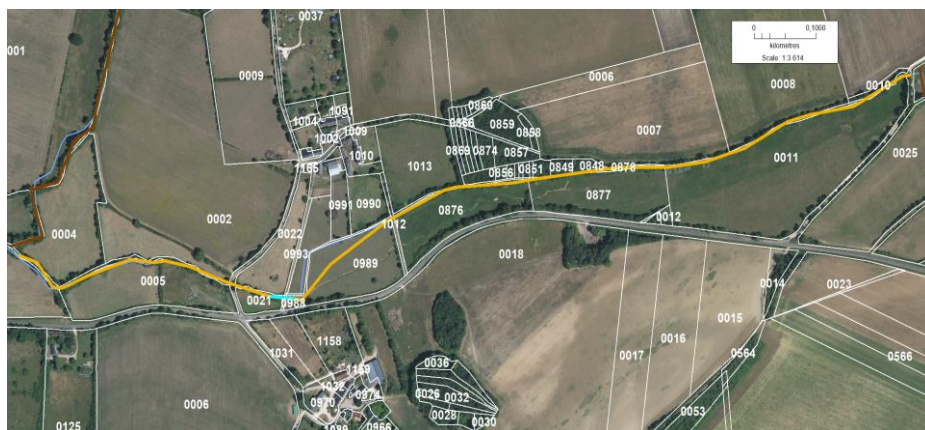
Département : 10%

SIVY : 20%

Autre : /

Riverain(s) : 0%

Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant



Parcelles concernées : 0989/88/78, B0848/76/77, B0992/93, B1012, Z00007/8/10/11/22, ZB0002/4/10

SIC FR2400517

Photographie/Schéma représentatif



Remise en fond de vallée SIVY avec installation protection bétail - 2019

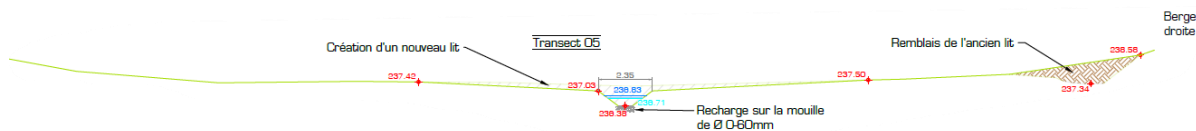
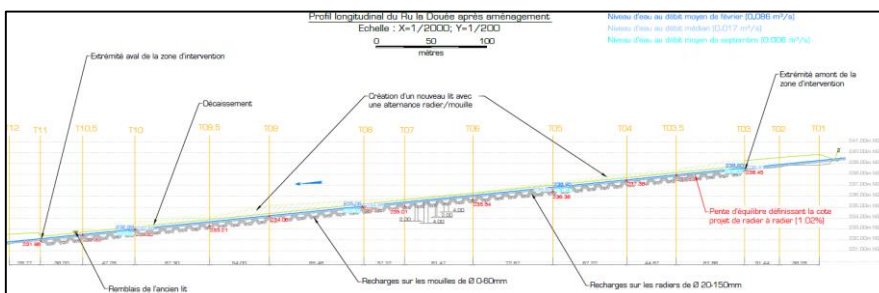
**Description technique de l'action :**

Action au très fort potentiel écologique au regard de la situation géographique du cours d'eau en tête de bassin. Des problèmes hydrologiques viennent en partie de la déconnexion du lit avec la nappe. Des écoulements se dessinent ponctuellement en fond de vallée - Action de remise totale du cours d'eau dans son lit d'origine avec gabarit, berge, recharge granulométrique et mise en défens (secteur sur-piétinement bovin). Certains secteurs dépourvus de végétations seront plantés.

**Détails métriques / volumiques prévisionnels :**

Pente : 1,02%, Granulométrie radiers : 20 à 150mm, distance inter-radier : 4m

**Plans – profils du projet (schémas / plans de principe)**






**Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :**

Secteur Natura 2000, action associée à l'action 27 (ouvrage)


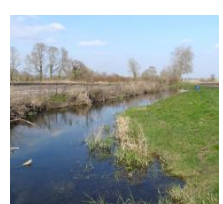
Remarque(s) : Zone d'élevage



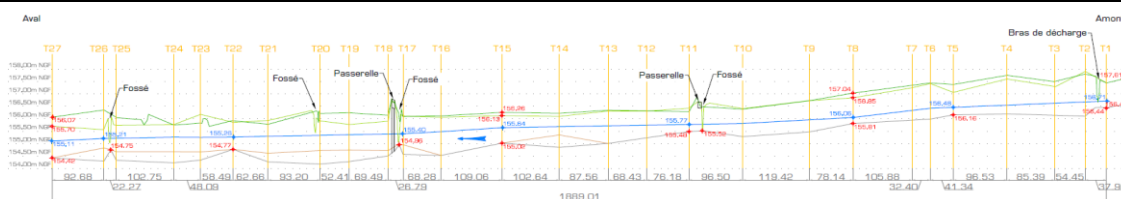
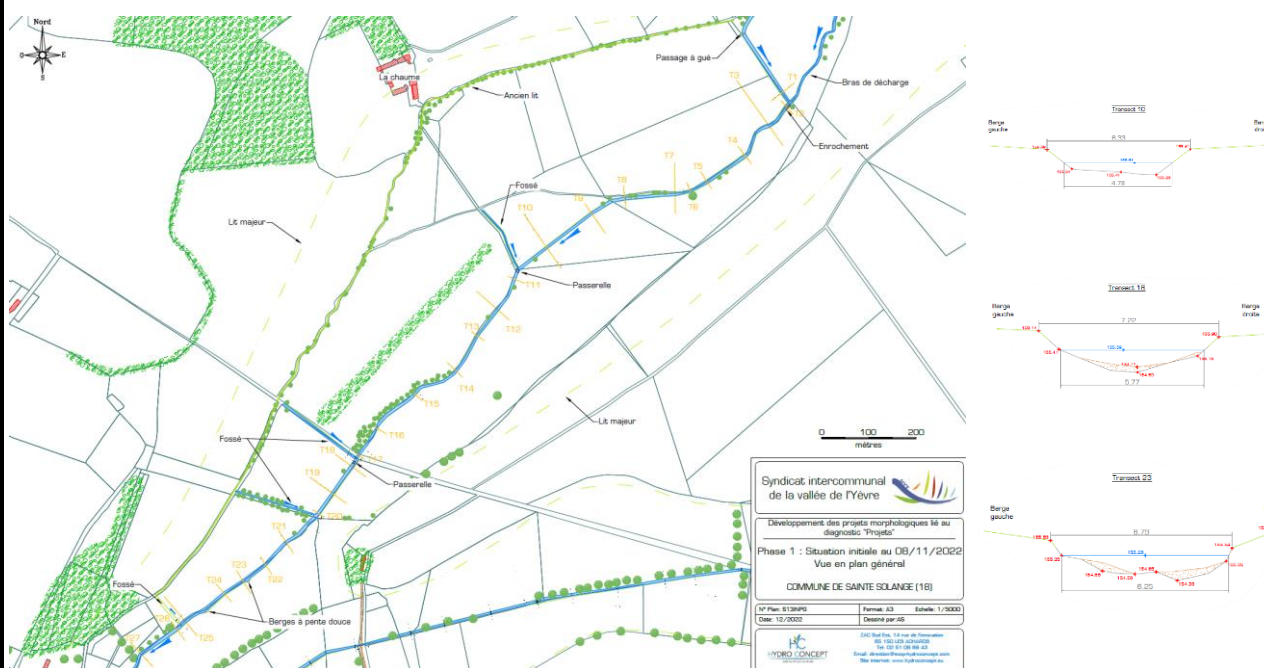
## N°27 - La Douée à Humbligny - O

La Douée	HUMBLIGNY		TERRES DU HAUT BERRY
Bassin du COLIN FRGR2140	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	YeCoDo2st1
	672312.1	6681869.7	
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Ouvrages de franchissement d'engins générant des chutes de l'ordre de 0.5 à 1m. Problème d'ordre hydraulique important associé à un ouvrage en mauvais état (effondrement).		Photographie état initial 
Enjeux & objectifs prioritaires :		Enjeux & objectifs secondaires :	
Code action : O	Type d'action : Effacement de chutes successives liées au projet physique		P
Unité : 3	Linéaire subsidiaire : /		Linéaire influencé : /
Année prévisionnelle : 2026	Rubrique loi sur l'eau : /		
Coût estimatif : intégré à l'action R	Agence de l'eau : 50 %	Région : 20%	Département : 10%
	SIVY : 20 %	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			
			
<b>Description technique de l'action :</b>			
Effacement des 3 chutes hydrauliques liées aux ouvrages situés dans l'axe du bras intermittent en fond de vallée, en sécurisant les voiries et usages, remplacement par ouvrage cadre correctement calé selon la pente dans le cadre du projet global.			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b>			
3 chutes successives (de 0.5 à 1m)			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b>			
Secteur Natura 2000			
<b>Remarque(s) :</b> Zone d'élevage et accès à certaines parcelles nécessitant des passages au-dessus du cours d'eau.			

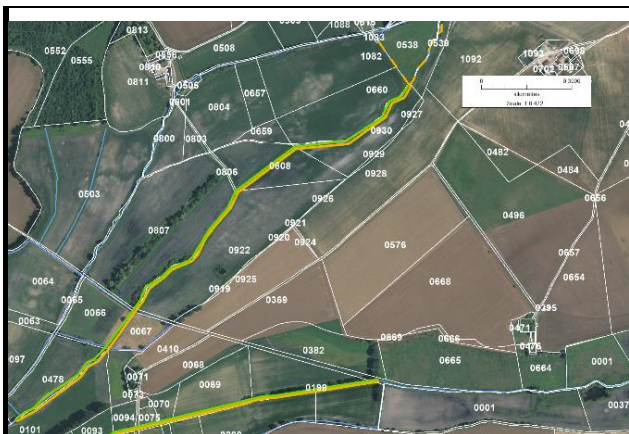
# N°28 - L'Ouatier (Quétilly) à Rians/Sainte-Solange - R

Ouatier - Quétilly	RIANS / SAINTE-SOLANGE		Terres du Haut Berry
Bassin de l'OUATIER FRGR2108	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	YeOuFo1
	669135.3	6673938.2	
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Secteur de cours d'eau très homogène et dégradé, déplacé de son fond de vallée qui se trouve en rive droite du tracé actuel. Très faible pente. Lit sur-élargi (de 4 à 8 m de largeur), très colmaté sur l'ensemble du secteur (0,3 m de dépôts). Forte dégradation des berges/effondrements dû à la forte présence de ragondins et à l'absence de ripisylve.		Photographie du site 

## Situation initiale



Enjeux & objectifs : A3, A2, A3, B3, C1, C2		Enjeux & objectifs :	
Code action : R	Type d'action : Restauration morphologique		P
Linéaire primaire : ≈ 2000 m		Linéaire influencé : 100 m amont	
Année prévisionnelle :	Rubrique loi sur l'eau : 3120 / 3150		
Coût estimatif : 79 800 € TTC	Agence de l'eau : 50%	Région : 20%	Département : 10%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			



Parcelles projet :  
D0919/20/22/23/  
25/26/27/28/29/30,  
D0660, D0808

Photographie/Schéma représentatif



Exemple d'une recharge granulométrique

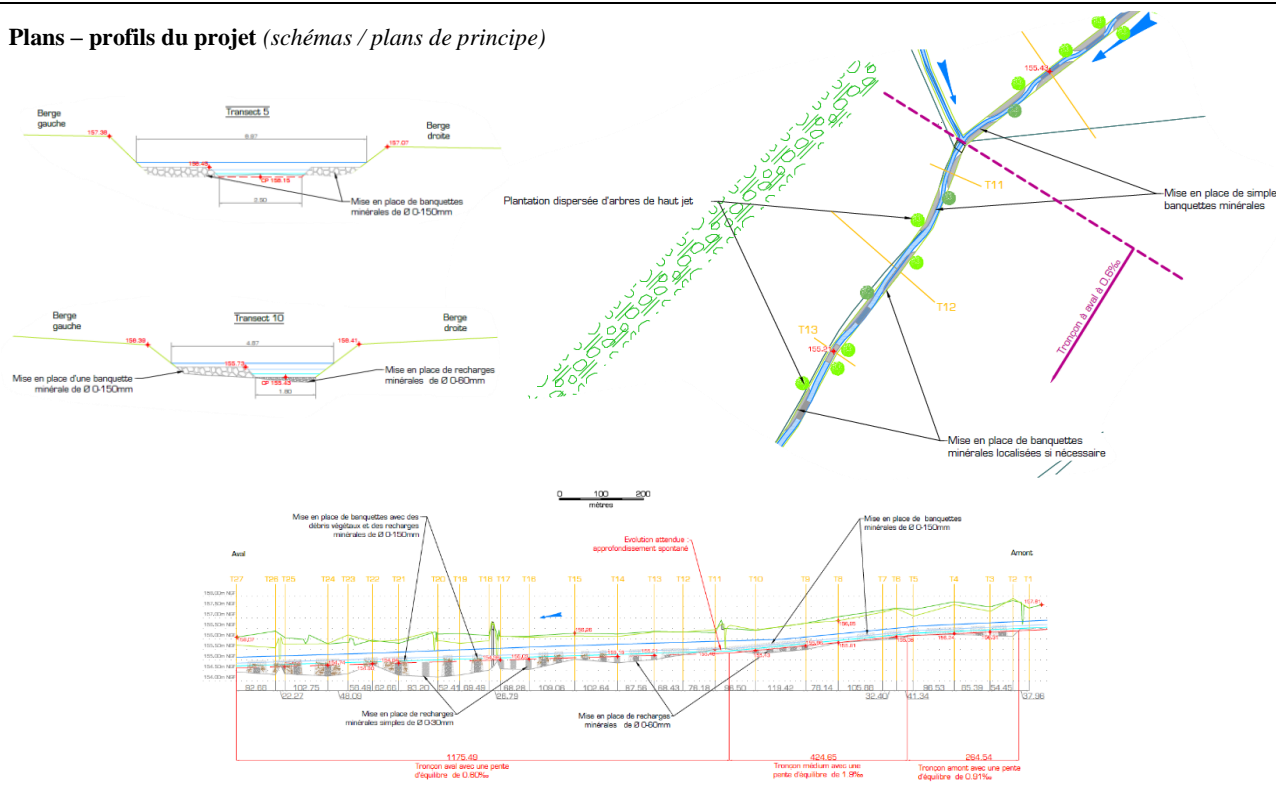
**Description technique de l'action :**

Recharge granulométrique (banquettes minérales et ou mixte minérale/terre/organique) avec ou sans retalutage de berge, rétrécissement du gabarit et diversification des écoulements.

**Détails métriques / volumiques prévisionnels :**

Gabarit envisagé d'un lit de 1,80 à 2,50m/3m. Pente de 0,6 à 1,9‰.

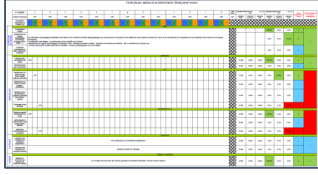

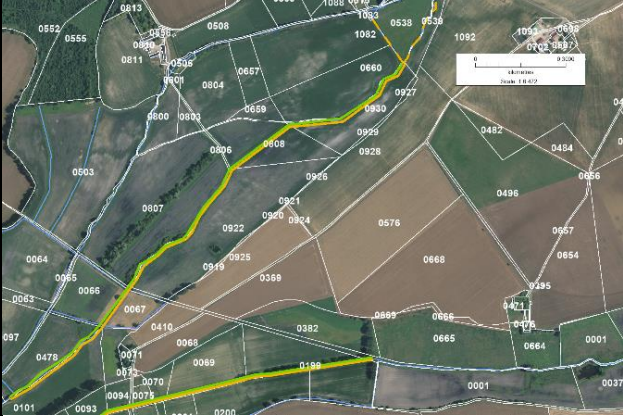
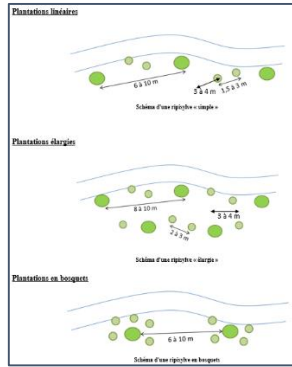
**Plans – profils du projet (schémas / plans de principe)**



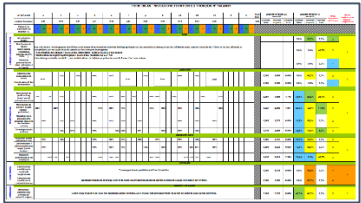


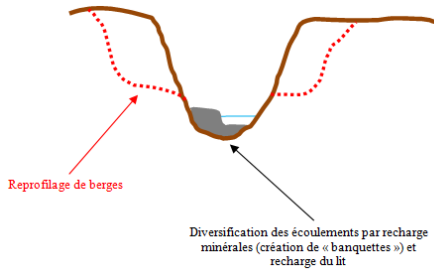
**Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :** amélioration des écoulements, diversification. Cours d'eau plus dynamique ce qui limitera l'envasement.

Remarque(s) : /

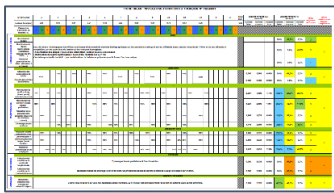


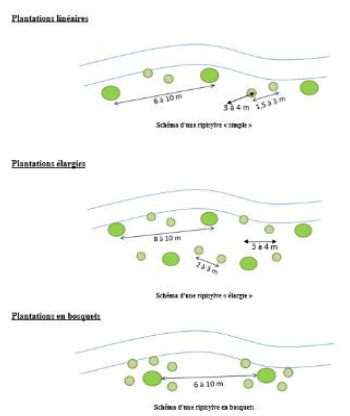
# N°28 - L'Ouatier (Quétilly) à Rians/Sainte-Solange - V

<b>Ouatier</b>	<b>RIANS ET SAINTE-SOLANGE</b>		<b>TERRES DU HAUT BERRY</b>
<b>Bassin de l'OUATIER FRGR2108</b>	<b>Coordonnées L93</b>		<b>Coordonnées SIVY</b>
	<b>X</b>	<b>Y</b>	<b>YeOuFo1a</b>
	<b>669135,3</b>	<b>6673938,2</b>	
<b>Etat REH initial</b> 	<b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b> Forte dégradation des berges/effondrements dû à la forte présence de ragondins et à l'absence de ripisylve.		<b>Photographie état initial</b> 
<b>Enjeux &amp; objectifs : A3, A2, A3, B3, C1, C2</b>		<b>Enjeux &amp; objectifs secondaires : /</b>	
<b>Code action : V</b>	<b>Type d'action : plantation d'une ripisylve</b>		<b>P</b>
<b>Linéaire primaire : 1000 m</b>	<b>Linéaire subsidiaire :</b>	<b>Linéaire influencé : / (source)</b>	
<b>Année prévisionnelle : 2026</b>	<b>Rubrique loi sur l'eau :</b>		
<b>Coût estimatif : Associé au cout de restauration (R)</b>	Agence de l'eau : 50%	Région 20: %	Département : 10%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
<b>Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant</b>			
		Parcelles projet : D0919/20/22/23/ 25/26/27/28/29/30, D0660, D0808	<b>Schéma/photo de principe du projet</b> 
<b>Description technique de l'action :</b> plantations d'essences locales ligneuses afin de reconstituer une ripisylve.			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b> À définir selon échanges avec le(s) exploitant(s)			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b> protection des berges contre l'érosion, zone tampon - autoépuration des terres agricoles, ombrage des eaux, effet brise-vent, zones de refuge pour la faune, effet corridor ...			
<b>Remarque(s) :</b> action à définir selon l'action morphologique et discussion avec propriétaire(s)/gestionnaire(s)			

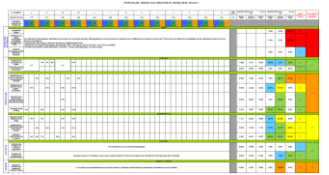



# N°29 - Le Marcillie à Menetou-Salon - R

Marcillie	MENETOU-SALON		TERRES DU HAUT BERRY
Bassin du LANGIS FRGR2116	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	YeLaMa1d
	663600,22	6679670,75	
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Secteur de cours d'eau rectiligne, curé et incisé. Merlons de curage sur les deux berges. Quelques banquettes en formation montrent que le cours d'eau est en train de se réajuster. Absence de ripisylve sur l'ensemble du linéaire. Présence de deux ouvrages de franchissement mal calés (positionnés trop haut, érosion en cours sous les passages busés).		Photographie état initial 
Enjeux & objectifs prioritaires : A1, A2, B2, B3, C1, C2		Enjeux & objectifs secondaires : /	
Code action : R	Type d'action : restauration morphologique du cours d'eau		P
Linéaire primaire : 200 m	Linéaire subsidiaire : /	Linéaire influencé : /	
Année prévisionnelle : 2026	Rubrique loi sur l'eau : 3120, 3150		
Coût estimatif : 24 500 € TTC	Agence de l'eau : 50 %	Région : 20 %	Département : 10 %
	SIVY : 20 %	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			
 <p>Parcelles concernées : E1010, E1008 (1007/8/1028)</p>		<p>Schéma/photo de principe du projet</p>  <p>Exemple d'un reprofilage de berge associé à une recharge granulométrique</p>	
Description technique de l'action : restauration morphologique du cours d'eau : reprofilage de berges, recharge en granulats (création de banquettes minérales), remplacement de deux ouvrages de franchissement.			
Détails métriques / volumiques prévisionnels : reprofilage de berge et recharge sur 200 ml, remplacement de deux ouvrages de franchissement (à définir avec le propriétaire).			
Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C - Incidences) : diversification des faciès d'écoulement, amélioration de la continuité écologique.			
Remarque(s) : cours d'eau de tête de bassin qui conjugue les facteurs de dégradations physiques associé à des indicateurs de potentiels, dégradation hydrologique vers l'aval du secteur; Restauration ripisylve + restauration physique avec diversification des écoulements sur le segment d.			

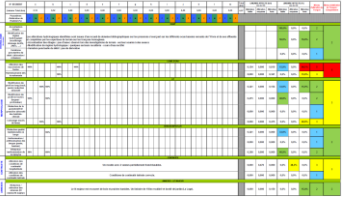



## N°29 - Le Marcillie à Menetou-Salon - V

Marcillie	MENETOU-SALON	TERRES DU HAUT BERRY	
Bassin du LANGIS FRGR2116	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	YeLaMa1d
	663600,22	6679670,75	
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Secteur de cours d'eau rectiligne, curé et incisé. Merlons de curage sur les deux berges. Quelques banquettes en formation montrent que le cours d'eau est en train de se réajuster. Absence de ripisylve sur l'ensemble du linéaire. Présence de deux ouvrages de franchissement mal calés (positionnés trop haut, érosion en cours sous les passages busés).	Photographie état initial 	
Enjeux & objectifs prioritaires : A1, A2, B2, B3, C1, C2		Enjeux & objectifs secondaires : /	
Code action : V	Type d'action : plantations d'une ripisylve		P
Linéaire primaire : 200 m	Linéaire subsidiaire : /	Linéaire influencé : / (source)	
Année prévisionnelle : 2026	Rubrique loi sur l'eau : /		
Coût estimatif : intégré à l'action R	Agence de l'Eau : 50 %	Région : 20 %	Département : 10 %
	SIVY : 20 %	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			
		Schéma/photo de principe du projet 	
Parcelles concernées : E1010, E1008		Exemple de schémas de plantations (SIVY)	
Description technique de l'action : plantations d'essences locales ligneuses afin de reconstituer une ripisylve.			
Détails métriques / volumiques prévisionnels : plantations sur 200 ml (les essences et l'implantation des ligneux seront définis en concertation avec le propriétaire).			
Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C - Incidences) : protection des berges contre l'érosion, zone tampon - autoépuration des terres agricoles, ombrage des eaux, effet brise-vent, zones de refuge pour la faune, effet corridor ...			
Remarque(s) : cours d'eau de tête de bassin qui conjugue les facteurs de dégradations physiques associé à des indicateurs de potentiels, dégradation hydrologique vers l'aval du secteur; Restauration ripisylve + restauration physique avec diversification des écoulements sur le segment d.			

# N°30 - La Tripande à Moulins-sur-Yèvre – R


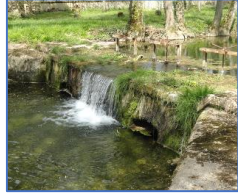


Tripande	MOULINS-SUR-YEVRE		La Septaine
Bassin de l'OUATIER FRGR2108	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	YeOuTr3b
	664 272,6	6 665 705,2	
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Long plat lentique, gabarit très large, dans la nappe d'accompagnement et pente très faible avec influence d'ouvrages privée (Moulin en aval). Busage du ruisseau des fontaines (drain talweg Tripande originel) qui court-circuite la Tripande puis l'Ouatier.		Photographie état initial 
Enjeux & objectifs prioritaires : A3, A2, A3, B3, C1, C2		Enjeux & objectifs secondaires : /	
Code action : R	Type d'action : Restauration morphologique – diversification des écoulements		P
Linéaire primaire : 520 m + o		Linéaire influencé : /	
Année prévisionnelle : 2026	Rubrique loi sur l'eau : 3120, 3150		
Coût estimatif : 39 000 € TTC	Agence de l'eau : 50%	Région : 20%	Département : 10%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			
		Parcelles projet : B0038, B0039, B0040, B0049, B0425, B0590	Schéma/photo de principe du projet  Travaux sur l'Ouatier, SIVY 2016
<b>Description technique de l'action :</b> Segment permanent et connecté à la nappe qui montre des signes intéressants de réajustements et de dynamique d'écoulement. Matelas alluvial absent et typologie des sols et du lit très organique associé aux zones humides à prendre en compte pour le projet. Retalutage et recharge granulométrique selon données topographiques. Prise en considération du busage dans le projet et de l'influence du Moulin aval (action (longueur et consistance) potentiellement dépendant de l'influence d'ouvrage en aval).			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b> Détails à définir selon la réalisation des profils topographiques précis			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b> Influence amont limitée, diversification des faciès et des habitats, meilleur rendement épuratoire.			
<b>Remarque(s) :</b> Le secteur fait l'objet d'une analyse globale « zone humide – fonctionnement hydraulique »			

## N°31 - La Loge / Gravelle à Farges-en-Septaine - o

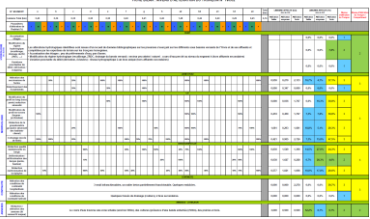

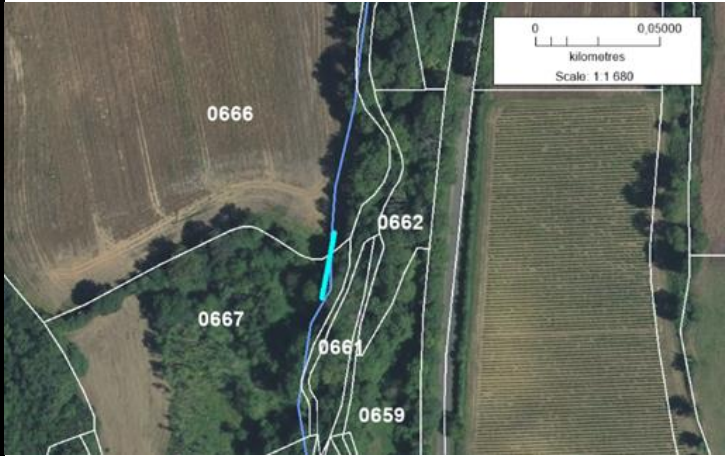
L'Yèvre - Terrecout	FARGES-EN-SEPTAINE		LA SEPTAINE
Bassin YEVRE AMONT FRGR2087	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	YeTe5b
	675 890,60	6 662 754,60	
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Ouvrage(s) jugé(s) partiellement franchissable avec zone d'influence qui s'étend sur l'Yèvre et le Terrecout, susceptible de générer des perturbations hydrauliques et ou écologiques.		Photographie état initial 
Enjeux & objectifs prioritaires : A1, A2, A3, B2, B3, C1		Enjeux & objectifs secondaires : B1	
Code action : o	Type d'action : convention de gestion d'ouvrage - accompagnement		P
Linéaire primaire : 1 complexe d'ouvrage – ROE		Linéaire influencé : ≈ 400 ml	
Année prévisionnelle : 2026	Rubrique loi sur l'eau : /		
Coût estimatif : 0 € TTC	Agence de l'eau : 0%	Région : 0%	Département : 0%
	SIVY : 0% Temps agent	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention de gestion SIVY / Propriétaire-exploitant			
		Schéma/photo de principe du projet 	
Description technique de l'action : échanger et accompagner le gestionnaire des ouvrages pour en limiter les impacts hydrauliques et écologiques. Signature d'une convention de gestion de l'ouvrage.			
Détails métriques / volumiques prévisionnels : /			
Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C - Incidences) : l'action de gestion de l'ouvrage aura un impact positif sur les compartiments hydrologie et continuité.			
Remarque(s) : La gestion des vannes doit être coordonnée et respecter le règlement du SAGE Yèvre-Auron « Ouverture permanente des équipements permettant d'assurer la continuité écologique au moins du 1 <sup>er</sup> décembre au 31 mars de chaque année. »			



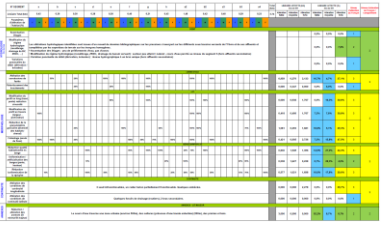

# N°32 - Le Langis au Château de Turly - o

Le Langis	SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS		TERRES DU HAUT BERRY
Bassin du LANGIS FRGR2116	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	YeLa5 f
	660193,2	6669284,7	
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation L'ouvrage présent sur le Langis au niveau du château de Turly (3 vannes) perturbe la continuité écologique et impacte le fonctionnement du cours d'eau (colmatage, uniformisation des faciès d'écoulement ...). Linéaire hydraulique influencé important.		Photographie état initial 
Enjeux & objectifs prioritaires : A1, A2, B2, B3, C1, C2		Enjeux & objectifs secondaires : /	
Code action : OR	Type d'action : convention de gestion d'ouvrage		P
Linéaire primaire : 1 / ROE 84975		Linéaire influencé : ≈ 400 ml	
Année prévisionnelle : 2026	Rubrique loi sur l'eau : /		
Coût estimatif : 0 € TTC	Agence de l'eau : 0%	Région : 0%	Département : 0%
	SIVY : 0% - Temps agent	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention de gestion SIVY / Propriétaire-exploitant			
		Schéma/photo de principe du projet 	
Parcelles concernées : AM0001, C0268			
Description technique de l'action : échanger et accompagner le gestionnaire des ouvrages pour en limiter les impacts hydrauliques et écologiques. Signature d'une convention de gestion de l'ouvrage.			
Détails métriques / volumiques prévisionnels : /			
Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C - Incidences) : l'action de gestion de l'ouvrage aura un impact positif sur les compartiments hydrologie et continuité.			
Remarque(s) : La gestion des vannes doit être coordonnée et respecter le règlement du SAGE Yèvre-Auron « Ouverture permanente des équipements permettant d'assurer la continuité écologique ou au moins du 1 <sup>er</sup> décembre au 31 mars de chaque année. »			

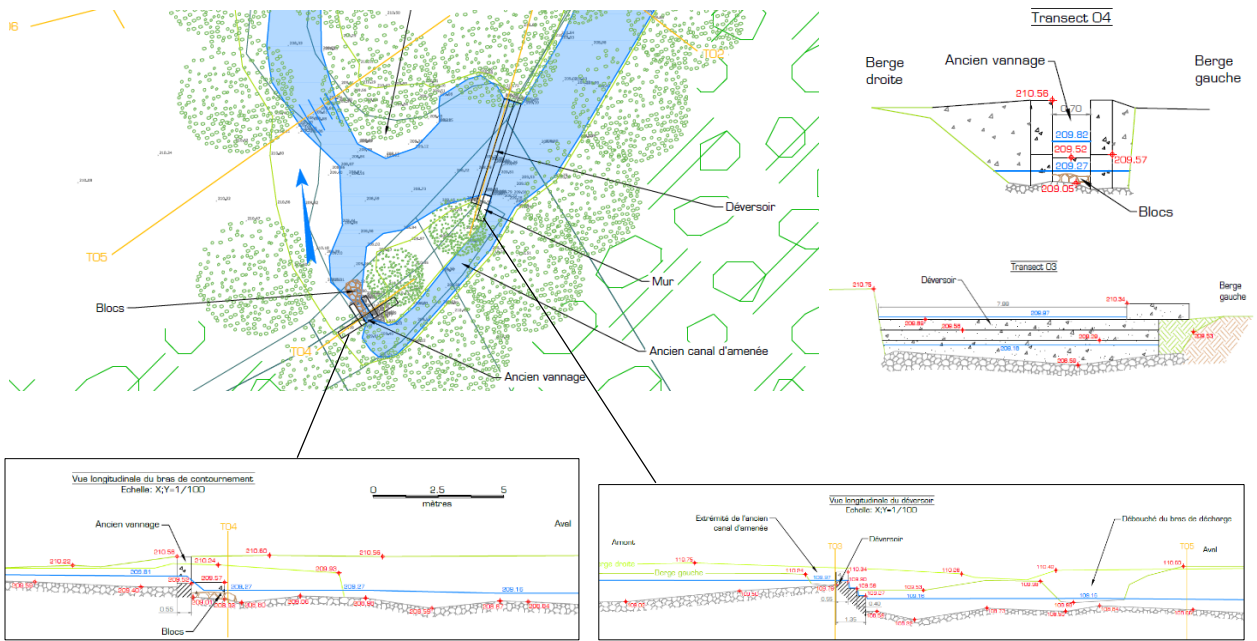
# N°33 - Le Colin à Morogues - O

<b>Colin</b>	<b>MOROGUES</b>		<b>TERRES DU HAUT BERRY</b>
<b>Bassin du COLIN FRGR2140</b>	<b>Coordonnées L93</b>		<b>Coordonnées SIVY</b>
	<b>X</b>	<b>Y</b>	<b>YeCo2c</b>
	<b>669367</b>	<b>6683099</b>	
<b>Etat REH initial</b> 	<b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b> Présence d'un seuil infranchissable (hauteur > 1m, largeur 4m, longueur d'incidence de 50m en amont et 5m en aval, 3 déversoirs)		<b>Photographie état initial</b> 
<b>Enjeux &amp; objectifs prioritaires : A1, A3</b>		<b>Enjeux &amp; objectifs secondaires : A2</b>	
<b>Code action : O</b>	<b>Type d'action : Effacement de la chute – Restauration du cours d'eau</b>		<b>P</b>
<b>Unité : 1 / ROE 84912</b>		<b>Linéaire influencé : 50m</b>	
<b>Année prévisionnelle : 2026</b>	<b>Rubrique loi sur l'eau : 3120 / 3150 (10ml abord direct de l'ouvrage)</b>		
<b>Coût estimatif : 10 000 € TTC</b>	Agence de l'eau : 70%	Région : 30%	Département : %
	SIVY : 0 %	Autre : /	Riverain(s) : 0%
<b>Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant</b>			
		Parcelles concernées : A0660, A0662, A0660 SIC FR2400517	
<b>Description technique de l'action :</b> Effacement de la chute pour rétablir le transit sédimentaire – méthodologie précise à définir			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b> À définir			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b> Ouvrage associé au Moulin de la Croix (Vérifier situation du droit et du règlement d'eau, usages et projets), régularisation de l'ouvrage au titre de la continuité écologique. Amélioration des écoulements et du charriage sédimentaire Secteur Natura 2000			
<b>Remarque(s) :</b>			

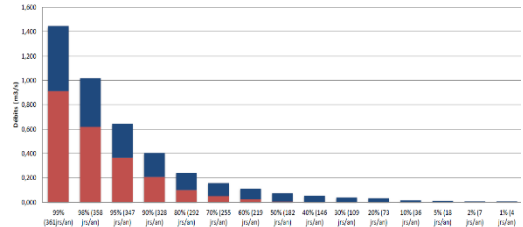
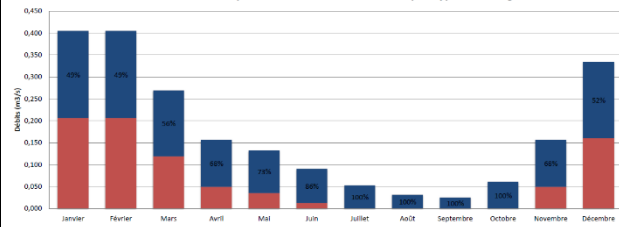
# N°34 - Le Colin à Morogues Pont de Pierre - o

<b>Colin</b>	<b>MOROGUES</b>		<b>TERRES DU HAUT BERRY</b>
<b>Bassin du COLIN FRGR2140</b>	<b>Coordonnées L93</b>		<b>Coordonnées SIVY</b>
	<b>X</b>	<b>Y</b>	<b>YeCo2g</b>
	<b>669989.1</b>	<b>6682267.4</b>	
<b>Etat REH initial</b> 	<b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b> Ouvrage partiellement franchissable (hauteur de chute = 0.5m) avec fortes vitesses selon débits, influençant la morphologie en amont : Blocage du transit sédimentaire – plat lentique – sur largeur – cours d'eau rectiligne.		<b>Photographie du site</b> 

## Situation initiale



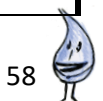
Répartition des débits mensuels par type d'ouvrage



Enjeux & objectifs prioritaires : A1, A3

Enjeux & objectifs secondaires : A2

<b>Code action : o</b>	<b>Type d'action : Effacement de chute et renaturation du lit du cours d'eau</b>		<b>P</b>
<b>Unité : 1 ROE61003</b>	<b>Linéaire subsidiaire : /</b>	<b>Linéaire influencé : 100</b>	
<b>Année prévisionnelle : 2026</b>	<b>Rubrique loi sur l'eau : 3120 / 3150 (50ml)</b>		
<b>Coût estimatif : 55 000 € TTC</b>	Agence de l'eau : 50%	Région : 20%	Département : 10%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
<b>Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant</b>			





Parcelles concernées : Ancien Moulin du Pont de Pierre, E0355, E0356, D1785, D1782, D2112, E0354, E1014 (SIC FR2400517)

Photographie/Schéma représentatif



Configuration sous la forme d'une restauration morphologique du projet (radiers structurants)

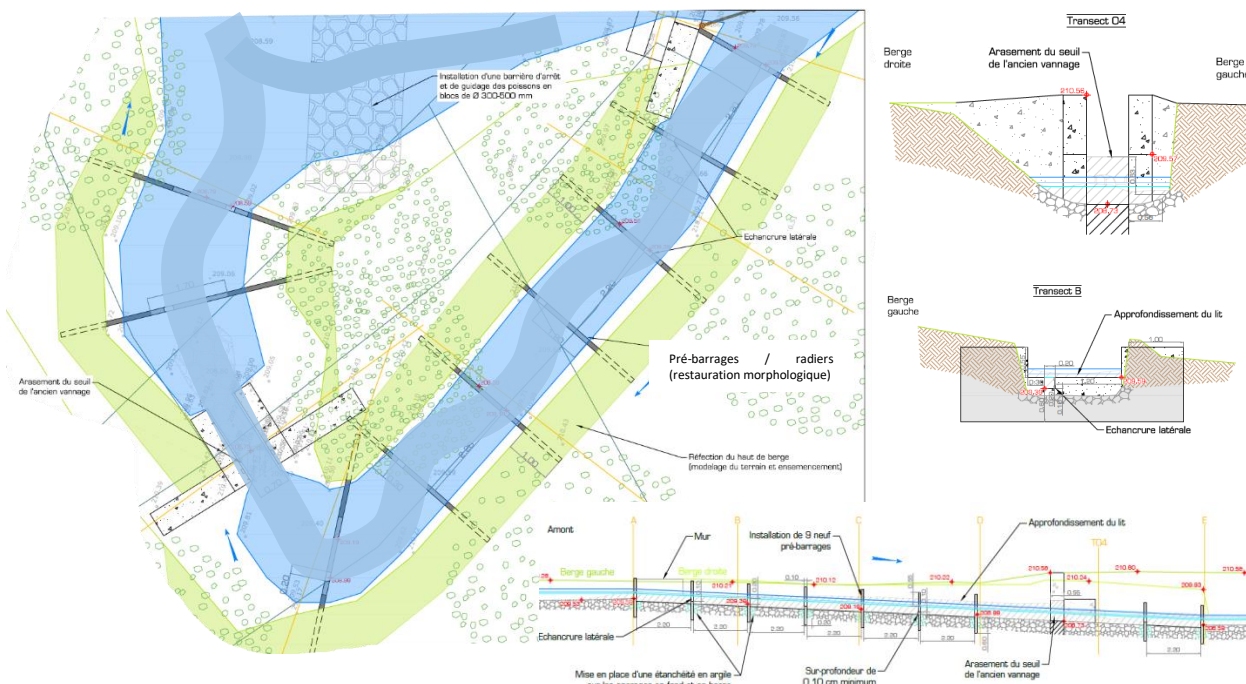
**Description technique de l'action :**

Effacement de la chute par restauration morphologique du bras et réajustement du profil amont

**Détails métriques / volumiques prévisionnels :**

Hauteur de chute d'environ 50 à 60cm à fractionner

**Plans – profils du projet (schémas / plans de principe)**



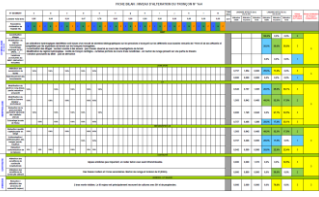



Configuration équipement hydraulique (pré-barrages) mise en œuvre selon concertation : restauration morphologique/radiers, etc.

**Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :**

Double vocation du projet pour restaurer la continuité écologique et respecter le patrimoine (ouvrages et abords : risque constaté d'érosions, déchaussements)

**Remarque(s) :** modules hydrauliques correspondant à l'équipement – configurable en restauration morphologique

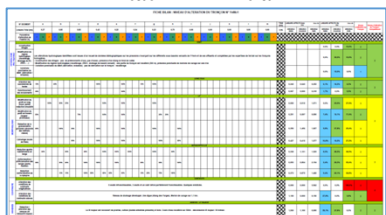
## N°35 - l'Yèvre à Baugy - R

Yèvre	BAUGY		LA SEPTAINE
Bassin YEVRE AMONT FRGR2087	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	Ye3e et Ye4a
	679 148,1	6 665 999,3	
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Secteur situé entre deux secteurs restaurés CTMA 1, profil rectiligne élargit, incisé. Ecoulements homogènes avec absence de diversité et de dynamique. Chute de 0.4 m au niveau de la D43 en amont du segment.		Photographie état initial 
Enjeux & objectifs prioritaires : A1, A2, A3, B2, B3, C1		Enjeux & objectifs secondaires : B1	
Code action : R	Type d'action : Recharge granulométrique et retalutage		S
Linéaire primaire : 710 m / ROE 81610		Linéaire influencé : 100 m	
Année prévisionnelle : 2026	Rubrique loi sur l'eau : 3120 / 3150		
Coût estimatif : 49 700 € TTC	Agence de l'eau : 50%	Région : 20%	Département : 10%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			
		Parcelles concernées : ZM0002/4/5/7, ZM0025	Schéma/photo de principe du projet  Recharge dans l'Ouatier, SIVY 2020
<b>Description technique de l'action :</b> Action de recharge granulométrique associée à du retalutage. L'action rehaussera le lit et aura pour conséquence l'atténuation voir l'effacement et la régularisation au titre de la continuité écologique de l'ouvrage département en amont du site.			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b> Prolongement d'une pente d'équilibre, épaisseur du matelas alluvial de 0,2 à 0,3m selon mélange de tailles. Gabarit de référence connu.			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b> Amélioration des écoulements, habitats, rendement épuratoire, rugosité du lit pour régulation des écoulements de crues			
<b>Remarque(s) :</b> Projet à développer en considérant les sorties de drainages en rive droite et usages des parcelles. Segment situé entre deux secteurs travaux 2017 et 2020 à la transition entre segments faiblement à fortement intermittents.			

# N°36 - Le Moulon à Menetou-Salon – Dionet - R

Le Moulon	MENETOU-SALON		TERRES DU HAUT BERRY
Bassin du MOULON FRGR2132	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	YeMo1 h
	659972,42	6679505,82	

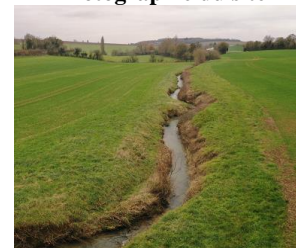
### Etat REH initial



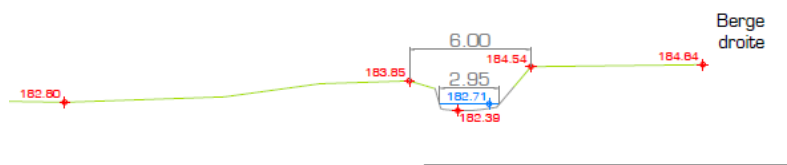
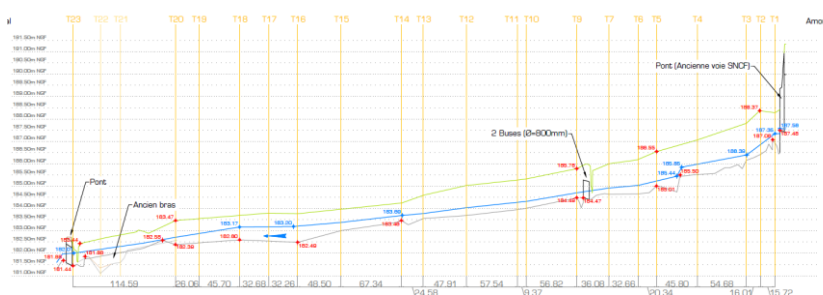
### Etat initiale / Facteur(s) de dégradation

A l'aval du passage busé (qui est sous-dimensionné, mal calé et mal positionné), le cours d'eau, perché, est très incisé et présente des faciès d'écoulements peu diversifiés (plats courants dominants). Le fond de vallée se situe dans les parcelles cultivées en rive gauche. Fosse large et profonde à l'aval du passage busé. A l'aval (secteur de prairie), le cours d'eau n'est plus incisé. Il présente quelques sinuosités et des alternances de faciès avec des zones de dépôts. Egalement perché, le fond de vallée se situe dans la prairie en rive gauche.

### Photographie du site



### Situation initiale



Enjeux & objectifs : C1, C2

Enjeux & objectifs : A2, A3, B1

Code action : R

Type d'action : Remise en fond de vallée – Restauration morphologique

P

Linéaire : 800 m

Linéaire influencé : /

Année prévisionnelle : 2027

Rubrique loi sur l'eau : 3120 / 3150

Coût estimatif : 200 000 € TTC

Agence de l'eau : 50%

Région : 20%

Département : 10%

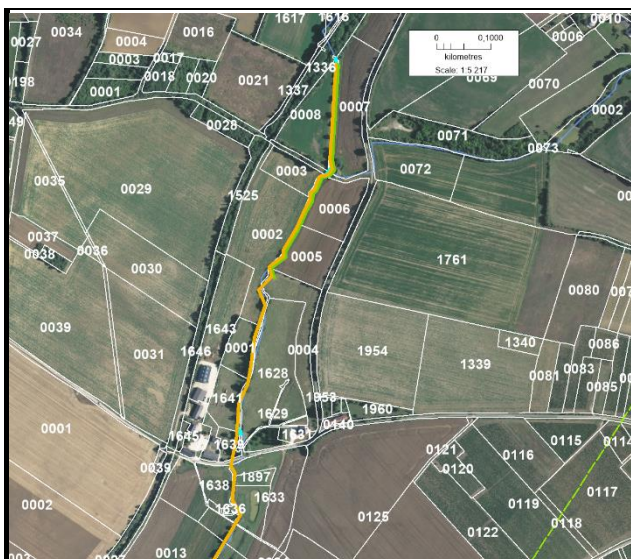
SIVY : 20%

Autre : /

Riverain(s) : 0%

Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant





Parcelles projets :  
G1336,  
G1628/29/32/39/41,  
ZR0002/3/4/8  
  
(G1638/36/97/33/13,  
ZA0013/11/14/30)

Photographie/Schéma représentatif



Remise en fond de vallée SIVY - 2019

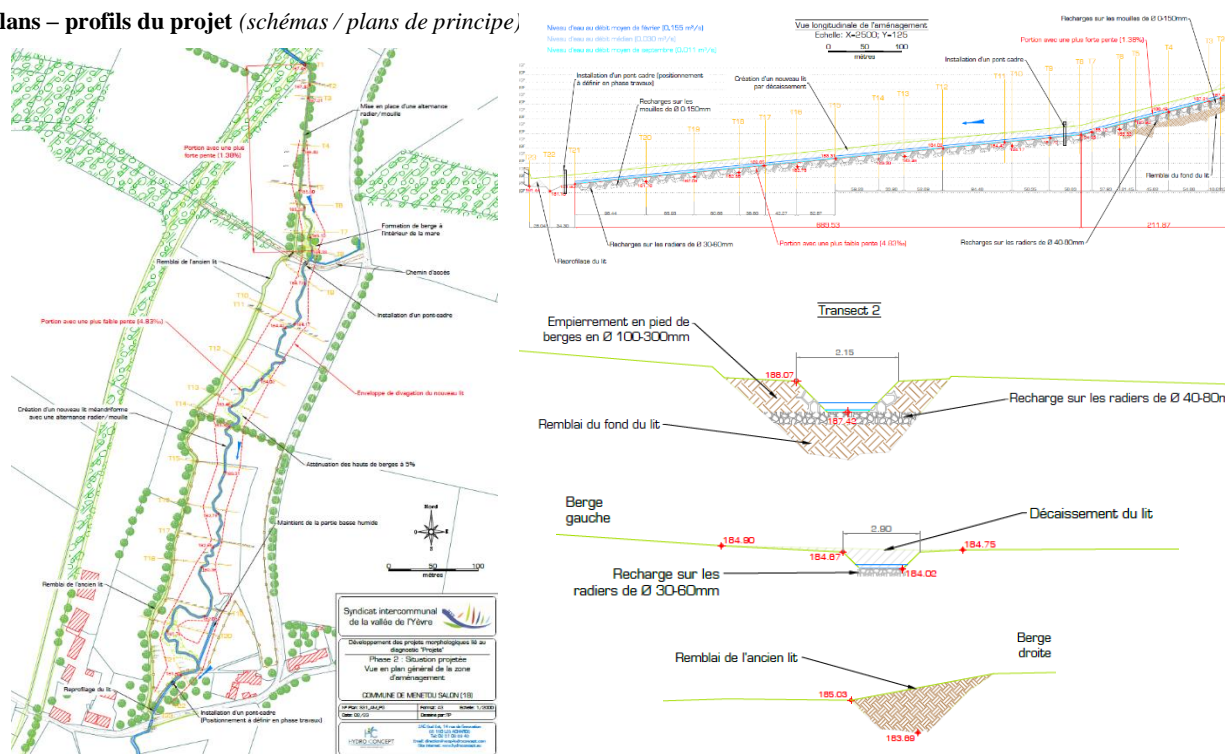
**Description technique de l'action :**

remise du cours d'eau dans son fond de vallée naturel avec création de sinuosités, reconstitution d'un matelas alluvial et plantation d'une ripisylve. Remplacement d'un ouvrage de franchissement à l'amont du secteur.

**Détails métriques / volumiques prévisionnels :**

Pente première section : 1,38%, pente médiane : 0,48%, linéaire : >900m

**Plans – profils du projet (schémas / plans de principe)**


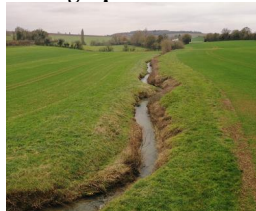
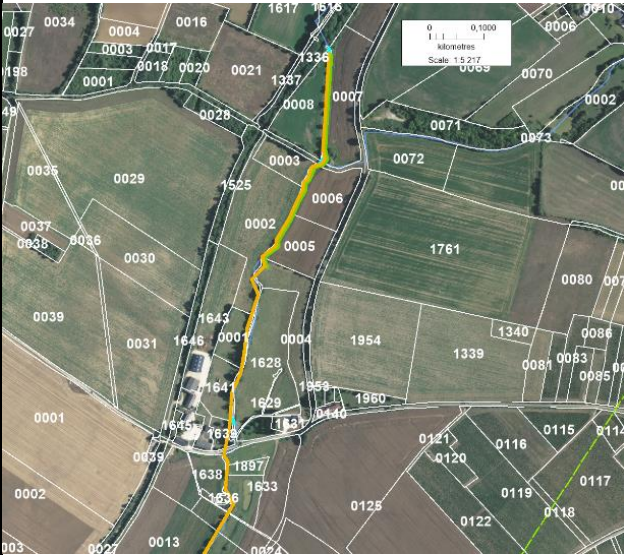
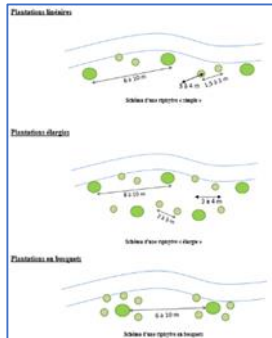


**Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :**

Restauration de l'ensemble des fonctionnalités naturelles du cours d'eau. Reconstitution du matelas alluvial et création d'une ripisylve. Enjeu érosion des sols – qualité physico-chimique fort sur ce secteur.

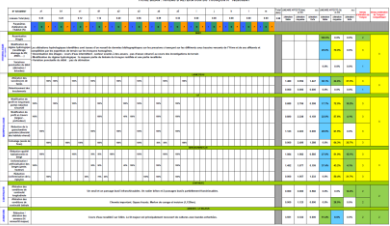


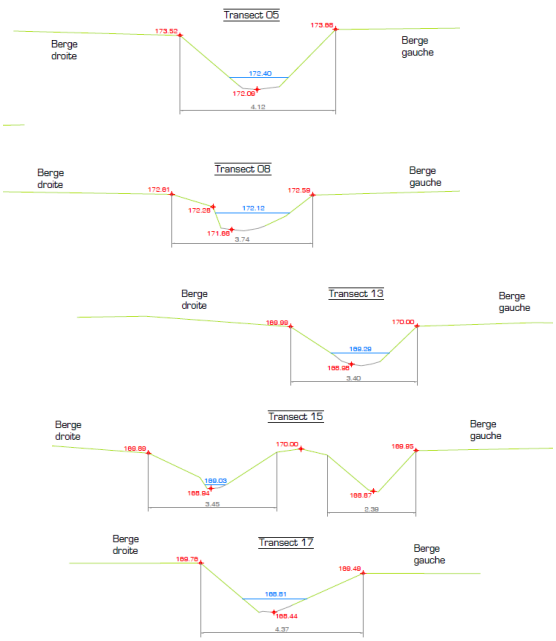
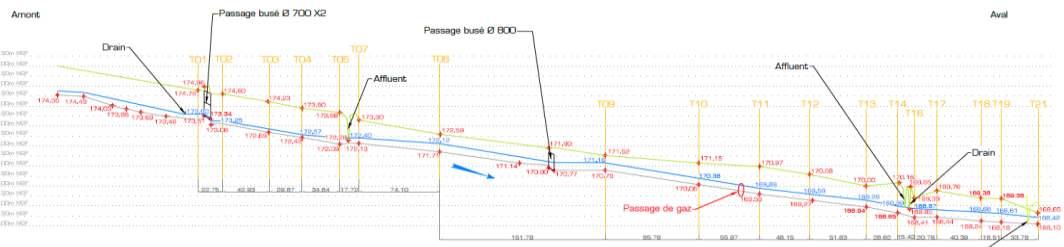
**Remarque(s) :** secteur très dégradé, la remise en fond de vallée comprendra la reprises complète du gabarit selon des secteurs référence connue alentour.

# N°36 - Le Moulon à Menetou-Salon – Dionet - V

Bassin du MOULON FRGR2132	MENETOU-SALON		TERRES DU HAUT BERRY
	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
Objectif : 2027	X	Y	YeMo1 h
	659972,42	6679505,82	
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Haies présentes en haut de berge (rive gauche) sur le premier segment, ripisylve absente sur le segment suivant (parcelles en culture) puis de nouveau présente, alignée en haut de berge et arborescente en aval (prairie)		Photographie état initial 
Enjeux & objectifs prioritaires : C1, C2		Enjeux & objectifs secondaires : A2, A3, B1	
Code action : V	Type d'action : Plantation		P
Linéaire primaire :	Linéaire subsidiaire :	Linéaire influencé : / (source)	
Année prévisionnelle :	Rubrique loi sur l'eau :		
Coût estimatif : in	Agence de l'eau : %	Région : %	Département : %
	SIVY : %	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			
	Parcelles projets : G1336, G1628/29/32/39/41, ZR0002/3/4/8  (G1638/36/97/33/13, ZA0013	Schéma/photo de principe du projet 	
Exemples de schémas de plantations			
<b>Description technique de l'action :</b> plantations d'essences locales ligneuses afin de reconstituer une ripisylve à la suite des travaux de remise en fond de vallée du cours d'eau.			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b> À définir avec propriétaire(s) / exploitant(s)			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b> protection des berges contre l'érosion, zone tampon - autoépuration des terres agricoles, ombrage des eaux, effet brise-vent, zones de refuge pour la faune, effet corridor ...			
<b>Remarque(s) :</b> végétalisation adaptée à la restauration physique et aux méthodes de gestion par les propriétaires - exploitant.			



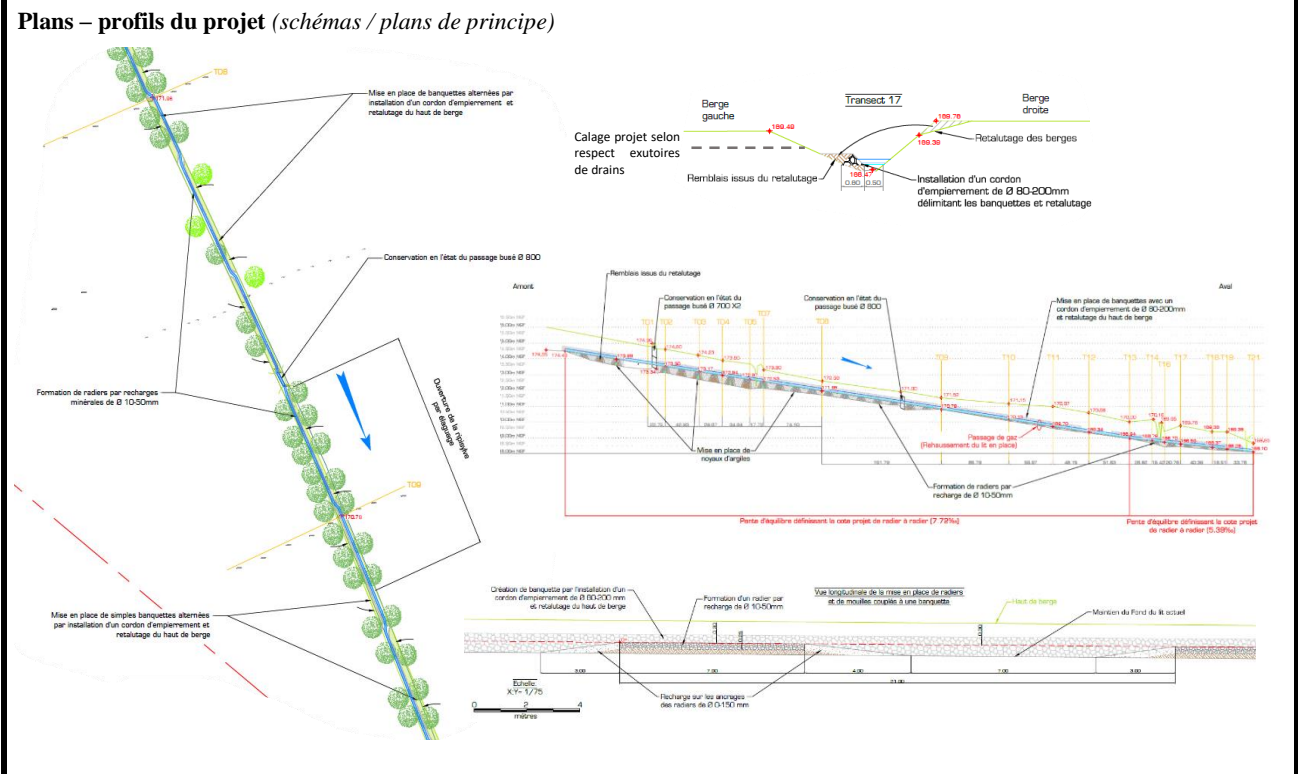
# N°37 - La Déhole à Vignoux-sous-les-Aix - R

<b>La Déhole</b>	<b>VIGNOUX-SOUS-LES-AIX</b>		<b>TERRES DU HAUT BERRY</b>	
<b>Bassin du LANGIS FRGR2116</b>	<b>Coordonnées L93</b>			<b>Coordonnées SIVY</b>
	<b>X</b>		<b>Y</b>	
	<b>660586.4</b>		<b>6677391.8</b>	
<b>Etat REH initial</b> 	<b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b> Cours d'eau rectiligne incisé avec érosion de berge en secteur agricole. Plusieurs sorties de drains sur le secteur et réseau de gaz. Quasi-permanence du cours d'eau et situation en tête de bassin intéressante.			<b>Photographie du site</b> 
<b>Situation initiale</b>				
				
				
<b>Enjeux &amp; objectifs prioritaire : A1, A2, B2, B3, C1, C2</b>			<b>Enjeux &amp; objectifs secondaires : /</b>	
<b>Code action : R</b>	<b>Type d'action : Restauration morphologique – recharge et diversification des écoulements</b>			<b>P</b>
<b>Linéaire primaire : ≈ 1250m</b>			<b>Linéaire influencé :</b>	
<b>Année prévisionnelle : 2027</b>	<b>Rubrique loi sur l'eau : 3120, 3150</b>			
<b>Coût estimatif : 75 000 € TTC</b>	Agence de l'eau : 50%		Région : 20%	
	SIVY : 20%		Autre : /	
<b>Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant</b>				

	<p>Parcelles projet : ZK0002/3/55/ 56/57/87/88/89/ (ZK0007/8/5/ 123)</p>	<p>Photographie/Schéma représentatif</p> <p>Yèvre après restauration, SIVY 2017 (Gron)</p>
--	------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------

**Description technique de l'action :**  
 Retalutage et recharge granulométrique en associant les besoins des exploitants (fonctionnement des drains, ne pas inonder les champs). Le projet devra également s'adapter à la présence d'un réseau de gaz.

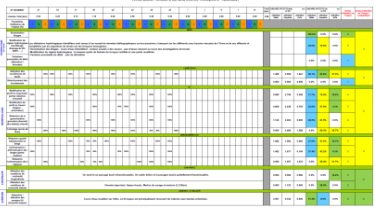


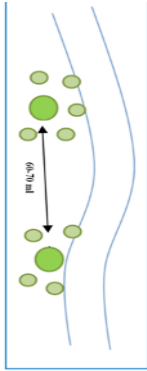
**Détails métriques / volumiques prévisionnels :**  
 5 à 7‰ de pente d'équilibre. Projet configuré en fonction des sorties de drains.





**Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :**  
 À définir

**Remarque(s) :** Plusieurs sorties de drains et un réseau de gaz (traversant 2 fois le ruisseau) sont connus, à respecter dans le cadre du projet.

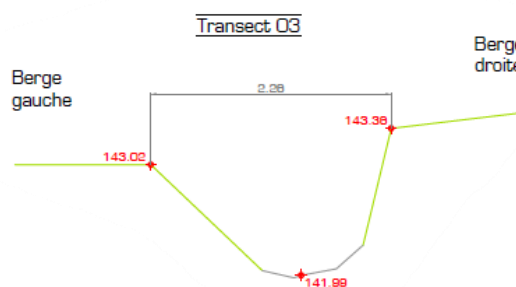
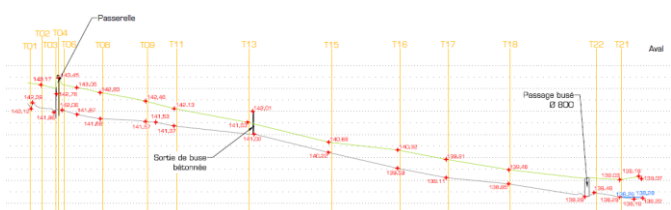
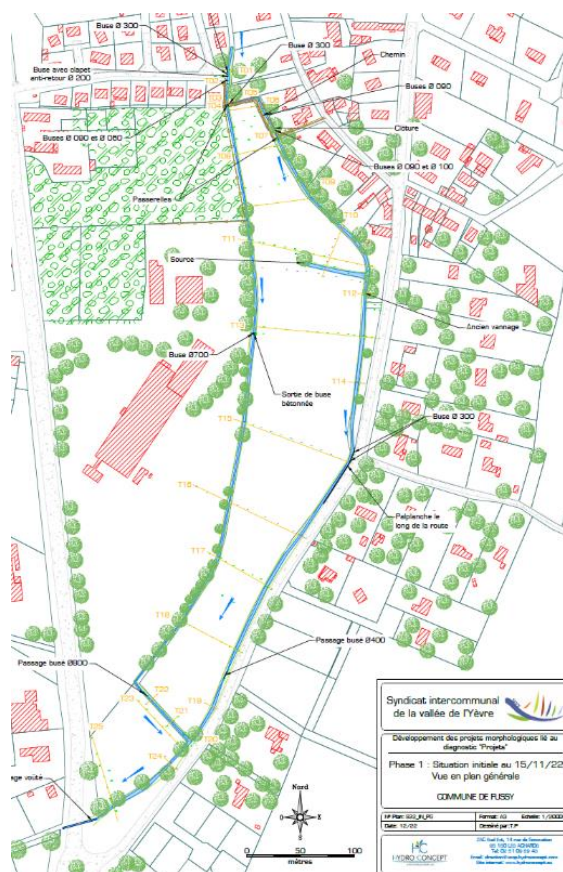
# N°37 - La Déhole à Vignoux-sous-les-Aix- V

La Déhole	VIGNOUX-SOUS-LES-AIX		TERRES DU HAUT BERRY
Bassin du LANGIS FRGR2116	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	YeLaCaDe1d1
	660586.4	6677391.8	
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Cours d'eau rectiligne incisé avec érosion de berge. Plusieurs sorties de drains sur le secteur et réseau de gaz. Ripisylve absente à quasi-absente et peu fonctionnelle dans un ensemble paysager très ouvert.		Photographie du site 
Enjeux & objectifs prioritaires : A1, A2, B2, B3, C1, C2		Enjeux & objectifs secondaires :	
Code action : V	Type d'action : Plantations liées aux travaux morphologiques		P
Linéaire primaire : 800 m/ 1250 m	Linéaire subsidiaire : /	Linéaire influencé : /	
Année prévisionnelle : 2027	Rubrique loi sur l'eau : /		
Coût estimatif : intégré à l'action R	Agence de l'eau : 50 %	Région : 20 %	Département : 10 %
	SIVY : 20 %	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			
	Parcelles projet : ZK0002/3/55/ 56/57/87/88/89/ (ZK0007/8/5/ 123)	Schéma/photo de principe du projet 	
<b>Description technique de l'action :</b> Secteur très pauvre en végétation rivulaire. Plantations éparées selon les échanges avec les propriétaires-exploitants. Action en accompagnement de l'action sur la morphologie de cours d'eau.			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b> Plantation en Rive droite et rive gauche – quantité et densités à définir avec propriétaire et exploitant et selon ses usages et pratiques.			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b> Maintenance des berges, épuration des eaux, diversification des habitats, réchauffement de l'eau, ...			
<b>Remarque(s) :</b> Drains et un réseau de gaz (traversant 2 fois le ruisseau) sont connus, à respecter dans le cadre du projet.			

# N°38 - La Rempanne à Fussy - R

<b>Rempanne</b>	<b>FUSSY</b>	<b>TERRES DU HAUT BERRY</b>	
<b>Bassin du MOULON FRGR2132</b>	<b>Coordonnées L93</b>		<b>Coordonnées SIVY</b>
	<b>X</b>	<b>Y</b>	<b>YeMoRe1 d1 d2</b>
	<b>657002.7</b>	<b>6671392.2</b>	
<b>Etat REH initial</b>	<b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b>	<b>Photographie du site</b>	
	Linéaire non permanent qui se sépare artificiellement en 2 bras qui bordent une parcelle agricole déconnectés de la nappe alluviale, profil rectiligne, incisé, confortements de berges (palplanches) inadéquats, écoulement intermittent avec assecs longs, mais source et potentiel.		

## Situation initiale



Enjeux & objectifs prioritaires : C1, C2

Enjeux & objectifs secondaires: A2, A3, B1

Code action : R

Type d'action : Remise en fond de vallée - reméandrage - Lutte contre les transferts parcelle agricole

P

Linéaire primaire : 700 m

Linéaire influencé : /

Année prévisionnelle : 2027

Rubrique loi sur l'eau : 3120 / 3150

Coût estimatif : 140 000 € TTC

Agence de l'eau : 50%

Région : 20%

Département : 10%

SIVY : 20%

Autre : /

Riverain(s) : 0%

Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant





Parcelles projet :  
G1336,  
G1628/29/32/39/41,  
ZR0002/3/4/8  
(parcelles riveraines)

Photographie/Schéma représentatif



Remise en fond de vallée SIVY - 2019

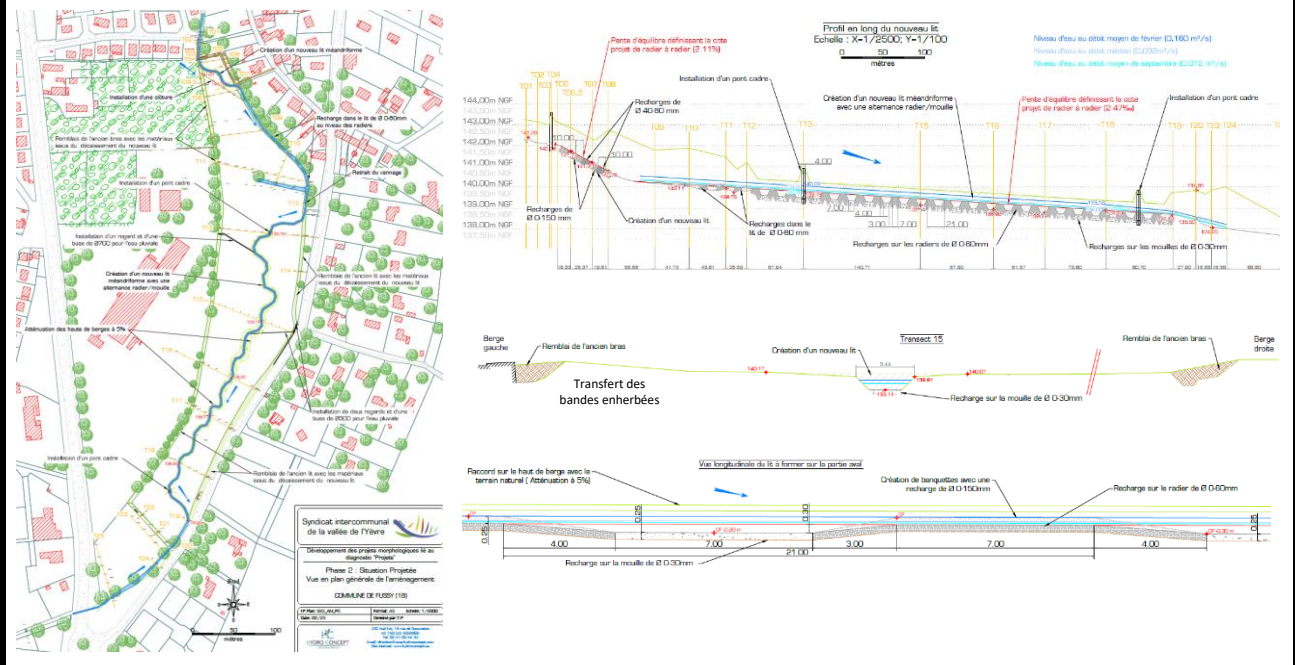
**Description technique de l'action :**

Projet qui pourrait être associé à l'acquisition foncière par la commune et un projet cadre de vie, ou le maintien du site en exploitation agricole. L'enjeu sur le Moulon est physico-chimique, le projet consiste à remettre le lit dans son fond de talweg d'une parcelle de maïs en associant le maintien de cet usages ou l'évolution en espaces de vie public (communale), ce qui pourrait améliorer les écoulements et y associer une ripisylve pertinente.

**Détails métriques / volumiques prévisionnels :**

Pente d'équilibre : 0,24%, distance inter-radier : environ 21m, hauteur de berge radier : environ 0,6m, mouille : environ 0,8m

**Plans – profils du projet (schémas / plans de principe)**

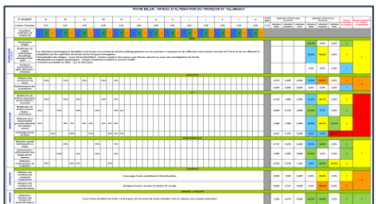


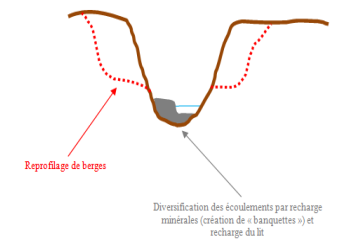


**Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :**

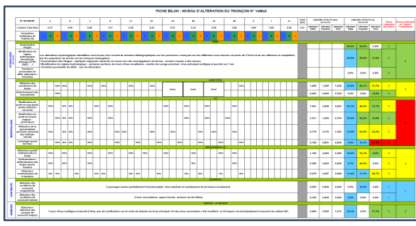



Ancien réseau assainissement caduque qui traverse la parcelle, raccord avec 2 réseau pluviaux sur le secteur

**Remarque(s) :** Deux scénarios possibles selon l'usage de la parcelle (maintien en culture ou projet cadre de vie)





# N°39 - Le Pré de Davet à Menetou-Salon - R

Ruisseau des Prés de Davet	MENETOU-SALON		TERRES DU HAUT BERRY
Bassin du LANGIS FRGR2116	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	YeLaDa1 a2 et e2
	662782	6679305	
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Fortement incisé, le cours d'eau a été rectifié et recalibré sur la quasi-totalité du secteur. Peu de traces de réajustements (formation de banquettes) sont visibles, surtout à l'aval du secteur. Deux ouvrages de franchissement perturbent la continuité écologique. Et la ripisylve est absente sur la quasi-totalité du secteur.		Photographie état initial 
Enjeux & objectifs prioritaires : A1, A2, B2, B3, C1, C2		Enjeux & objectifs secondaires : /	
Code action : R	Type d'action : restauration morphologique du cours d'eau		P
Linéaire primaire : 900 m	Linéaire subsidiaire : /	Linéaire influencé : / (source)	
Année prévisionnelle : 2027	Rubrique loi sur l'eau : 3120, 3150		
Coût estimatif : 117 000 € TTC	Agence de l'eau : 50%	Région : 20%	Département : 10%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			
		Parcelles projet : E0876, 77, 89, 90, E0900, 01, E1123, ZL0011, 24, 31, 62	Schéma/photo de principe du projet  Exemple d'un reprofilage de berge associé à une re charge granulométrique
<b>Description technique de l'action :</b> retalutage de berges, mise en place d'une recharge granulométrique, suppression d'un ouvrage (passage busé sans usage) qui perturbe la continuité écologique, remplacement de deux ouvrages de franchissement perturbant la continuité écologique et plantation d'une ripisylve.			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b> reprofilage et recharge en granulats sur 720 ml, recharge en granulats seule sur 180 ml, suppression d'un passage busé, remplacement de deux ouvrages de franchissement. Plantations sur 530 ml.			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C - Incidences) :</b> diversification des écoulements, amélioration d'une ripisylve, amélioration de la continuité écologique.			
<b>Remarque(s) :</b> cours d'eau de tête de bassin qui conjugue des facteurs de dégradations physiques associé à des indicateurs de potentiels : rectification, forte incision du lit, problématique de continuité écologique, absence de ripisylve.			

# N°40 - Les Marges à Avord - DEF





Les Marges	AVORD		LA SEPTAINE
Bassin des MARGES FRGR1479	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	YeMa3 a
	678211,59	6659935,18	
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Présentant des faciès d'écoulement diversifiés, le lit du cours d'eau présente cependant un fort colmatage causé par le piétinement important des bovins dans le cours d'eau, plusieurs zones d'abreuvement non aménagées étant présentes sur le secteur concerné. Malgré quelques érosions ponctuelles, les berges sont plutôt stables.		Photographie état initial 
Enjeux & objectifs prioritaires : A1, A2, B2, B3, C1, C2		Enjeux & objectifs secondaires : /	
Code action : DEF	Type d'action : mise en défens (abreuvoirs et clôtures)		P
Linéaire primaire : 600 m	Linéaire subsidiaire : /	Linéaire influencé : / (source)	
Année prévisionnelle : 2027	Rubrique loi sur l'eau : 3120, 3150 (linéaire concerné par gué-abreuvoir = 30ml)		
Coût estimatif : 24 000 € TTC	Agence de l'eau : 50%	Région : 0%	Département : 30%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			
		Schéma/photo de principe du projet 	
Parcelle concernée : A0336		Exemple d'un passage à gué empierré (SIVY)	
<b>Description technique de l'action :</b> pose de clôtures le long du cours d'eau et mise en place de passage à gué empierrés pour protéger le milieu du surpiétinement et dégradation physique des berges et du lit en aménageant l'usage du site.			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b> 600 ml de mise en défens. Dispositifs d'abreuvement à définir avec le propriétaire.			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C - Incidences) :</b> limiter le surpiétinement permettra de limiter l'envasement et le colmatage à l'aval (facteur dégradant sur le tronçon).			
<b>Remarque(s) :</b> l'action de mise en défens est nécessaire sur ce segment avec une dégradation largement identifiée sur un cours d'eau aux très faibles débits avec un faible facteur de dilution. La clôture serait à associer à deux aménagements environ.			

## N°41 - L'Ouatier à Rians amont - R





L'Ouatier	RIANS		TERRES DU HAUT BERRY
Bassin de l'OUATIER FRGR2108	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	YeOu2c
	669 002,4	6 675 173,0	
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Secteur de cours d'eau assez rectiligne et surélargi avec une faible pente. Colmatage du lit important sur l'ensemble du linéaire.		Photographie état initial 
Enjeux & objectifs prioritaires : A3, A2, A3, B3, C1, C2		Enjeux & objectifs secondaires : /	
Code action : R	Type d'action : diversification des dynamiques d'écoulement par recharge granulométrique		P
Linéaire primaire : 488 ml	Linéaire subsidiaire : /	Linéaire influencé : / (source)	
Année prévisionnelle : 2027	Rubrique loi sur l'eau : 3120 / 3150		
Coût estimatif : 39 040 € TTC	Agence de l'eau : 50%	Région : 20%	Département : 10%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			
		Schéma/photo de principe du projet  Exemple d'une recharge granulométrique (SIVY, Rians 2020)	
Parcelles projet : D0581, D0590, D0572, D0967, ZT0026, ZT0064			
Description technique de l'action : action de recharge granulométrique (mise en place de banquettes minérales) pour redynamiser les écoulements et limiter le colmatage.			
Détails métriques / volumiques prévisionnels : recharges granulométriques (banquettes) sur 488 ml.			
Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C - Incidences) : redynamisation des écoulements, limitation du colmatage, amélioration de la capacité épuratrice du milieu et des habitats.			
Remarque(s) : Attente locale pour l'amélioration de la fonctionnalité du cours d'eau au droit des parcelles.			



## N°42 - L'Ouatier à Rians aval - R

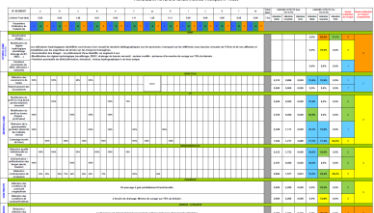

L'Ouatier	RIANS		TERRES DU HAUT BERRY
Bassin de l'OUATIER FRGR2108	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	YeOu3a
	669 227,9	6 674 784,9	
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Secteur de cours d'eau assez rectiligne et surélargi avec une faible pente. Colmatage du lit important sur l'ensemble du linéaire.		Photographie état initial 
Enjeux & objectifs prioritaires : A3, A2, A3, B3, C1, C2		Enjeux & objectifs secondaires : /	
Code action : R	Type d'action : diversification des dynamiques d'écoulement par recharge granulométrique		S
Linéaire primaire : 749 ml		Linéaire influencé : / (source)	
Année prévisionnelle : 2027	Rubrique loi sur l'eau : 3120 / 3150		
Coût estimatif : 59 920 € TTC	Agence de l'eau : 50%	Région : 20%	Département : 10%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			
		Schéma/photo de principe du projet 	
Parcelles projet : D0521/22/23/89/90/91/92			
<b>Description technique de l'action</b> : action de recharge granulométrique (mise en place de banquettes minérales) pour redynamiser les écoulements et limiter le colmatage.			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels</b> : recharges granulométriques (banquettes) sur 749 ml.			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C - Incidences)</b> : redynamisation des écoulements, limitation du colmatage.			
<b>Remarque(s)</b> : Attente locale pour l'amélioration de la fonctionnalité du cours d'eau au droit des parcelles.			

# N°43 - Le Pissevielle à Parassy - R

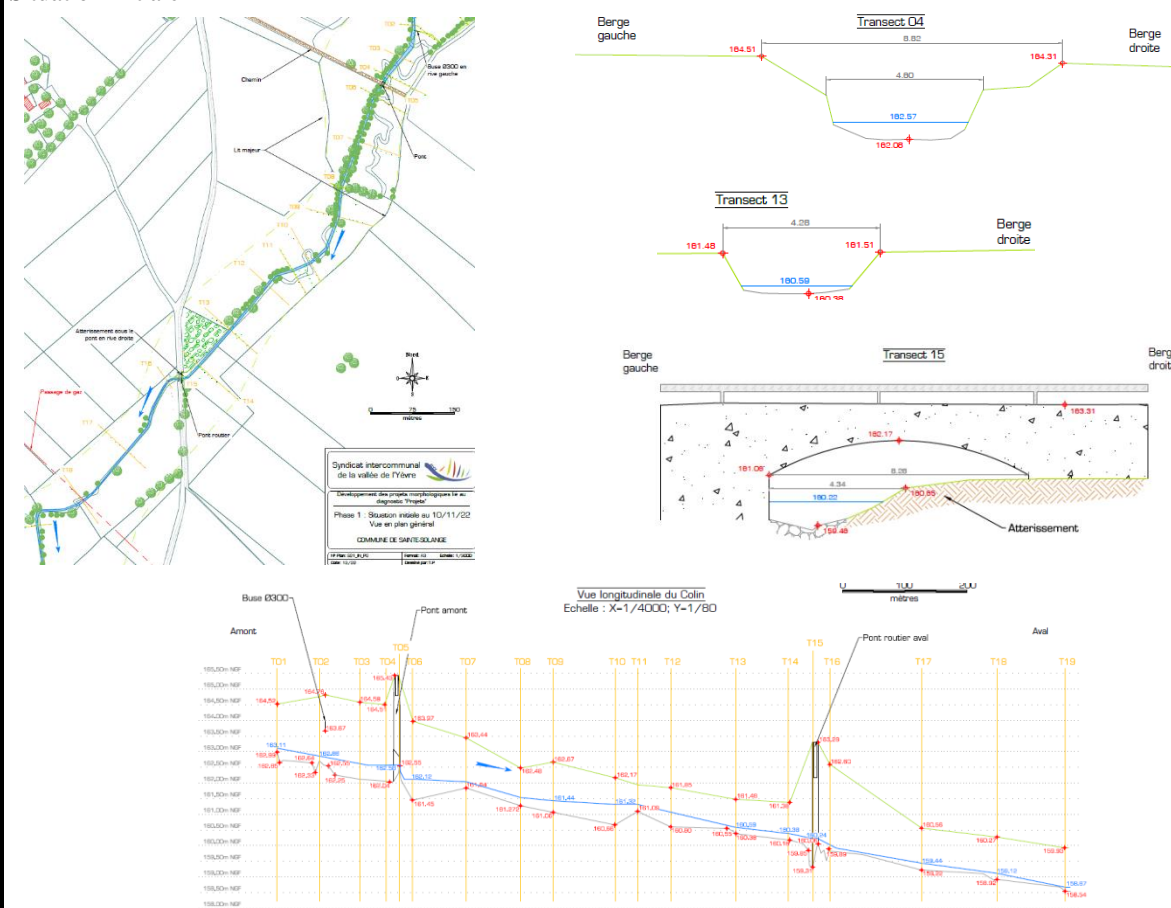
Le Pissevielle	PARASSY		TERRES DU HAUT BERRY
Bassin du LANGIS FRGR2116	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	YeLaPvst1 i YeLaPv2 a
	664 642,3	6 679 384,1	
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Segment i : merlon de curage en rive droite, cours d'eau semblant perché le fond de vallée se situant dans la parcelle rive droite (le fond de vallée rejoignant l'angle d'un petit bois (début d'une zone humide à l'aval). Segment a : présence d'un ouvrage busé au ¼ comblé.		Photographie état initial 
Enjeux & objectifs prioritaires : A1, A2, B2, B3, C1, C2		Enjeux & objectifs secondaires : /	
Code action : R	Type d'action : restauration morphologique, diversification des écoulements		S
Linéaire primaire : 340 ml	Linéaire subsidiaire : /	Linéaire influencé : / (source)	
Année prévisionnelle : 2027	Rubrique loi sur l'eau : 3120, 3150		
Coût estimatif : 27 200 € TTC	Agence de l'eau : 50%	Région : 20%	Département : 10%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			
		Schéma/photo de principe du projet 	
Parcelles projet : ZK0038/40/119, (ZM0037/81/897/898)			
Description technique de l'action : suppression d'un merlon de curage, recharge en granulats au niveau d'un pont cadre, recharge en granulats du lit du cours d'eau, suppression d'un passage busé.			
Détails métriques / volumiques prévisionnels : suppression d'un merlon de curage sur 150 ml, recharge en granulats sur 50 ml, suppression d'un passage busé.			
Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C - Incidences) : diversification des écoulements, rendement épuratoire augmenté, augmentation des rugosités, ...			
Remarque(s) : cours d'eau de tête de bassin qui conjugue les facteurs de dégradations physiques associé à des indicateurs de potentiels : compartiments moyennement altérés dans l'ensemble, dégradation hydrologique sur secteur aval + segment élevage + remise en fond de vallée sur le segment i.			

# N°44 - Le Colin à Sainte-Solange - R

<b>Le Colin</b>	<b>SAINTE-SOLANGE</b>		<b>TERRE DU HAUT BERRY</b>
<b>Bassin du COLIN FRGR2140</b>	<b>Coordonnées L93</b>		<b>Coordonnées SIVY</b>
	<b>X</b>	<b>Y</b>	<b>YeCo6d, e</b>
	<b>666194.4</b>	<b>6674794.6</b>	

<b>Etat REH initial</b> 	<b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b> Cours d'eau dans son fond de vallée à l'amont du pont des Poirioux, légèrement perché à l'aval de celui-ci (le fond de vallée se situe dans les parcelles en rive gauche). Cours d'eau rectifié et curé, présence de merlons de curages et de sur-largeurs. Granulométrie grossière localement présente. Nombreuses érosions de berges.	<b>Photographie du site</b> 
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## Situation initiale



<b>Enjeux &amp; objectifs principaux : A1, A3</b>		<b>Enjeux &amp; objectifs : A2</b>	
<b>Code action : R</b>	<b>Type d'action : Restauration morphologique</b>		<b>S</b>
<b>Linéaire primaire : 1200 ml</b>			<b>Linéaire influencé : /</b>
<b>Année prévisionnelle : 2027</b>	<b>Rubrique loi sur l'eau : 3120, 3150</b>		
<b>Coût estimatif : 54 000 € TTC</b>	Agence de l'eau : 50%	Région : 20%	Département : 10%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
<b>Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant</b>			



Photographie/Schéma représentatif



Exemple d'une recharge granulométrique (SIVY, 2020)

Parcelles projet : ZB0016/18/19/20/21/22/23/31/32/33/37, A00330/34, ZA0018/25

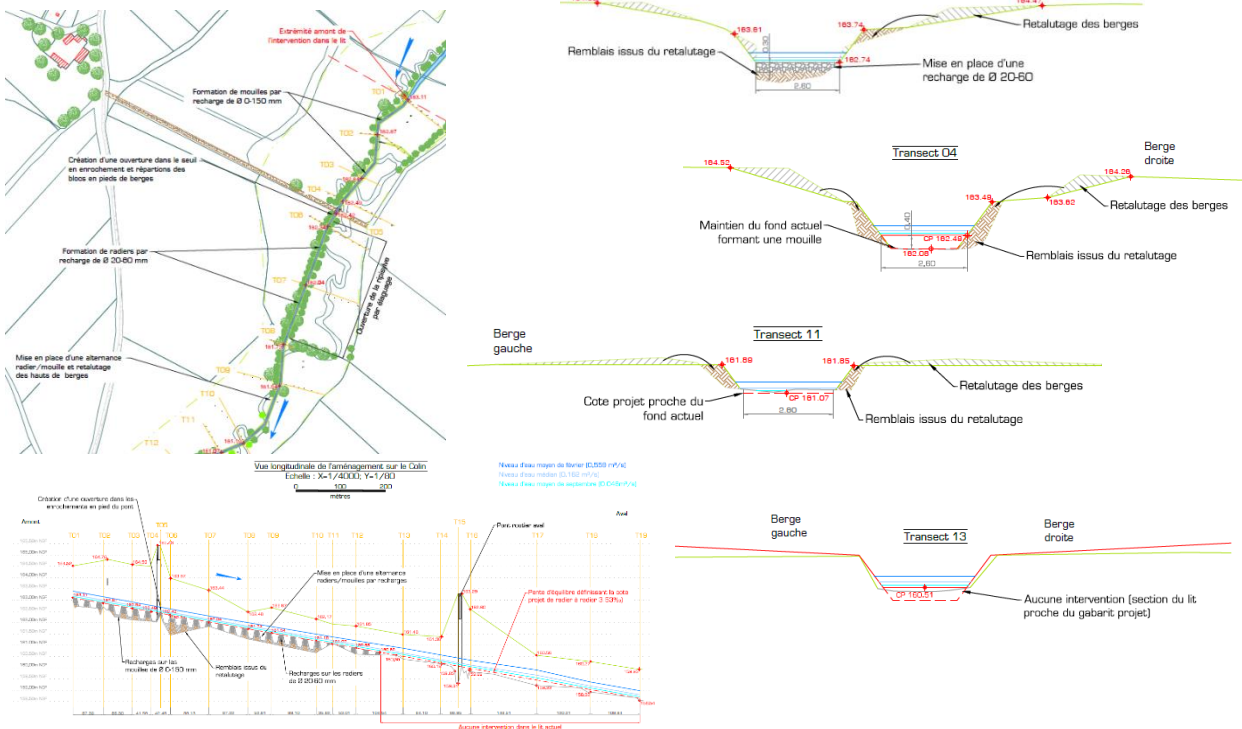
**Description technique de l'action :**

Plusieurs méthodes d'interventions associées à différents propriétaires. Actions de retalutage, recharges notamment, voire remise en fond de vallée possible sur le segment b.

**Détails métriques / volumiques prévisionnels :**

Pente d'équilibre : 3,5%, granulométrie 60 à 150mm à préciser

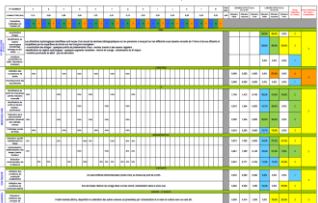



**Plans – profils du projet (schémas / plans de principe)**



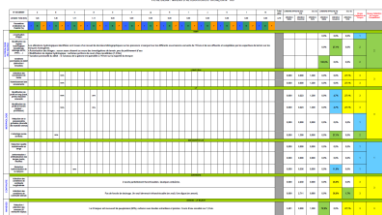

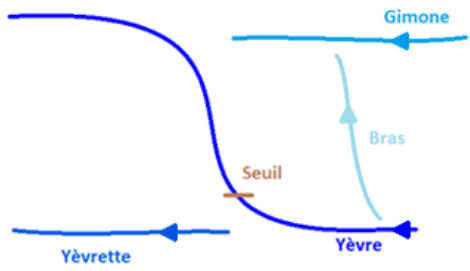
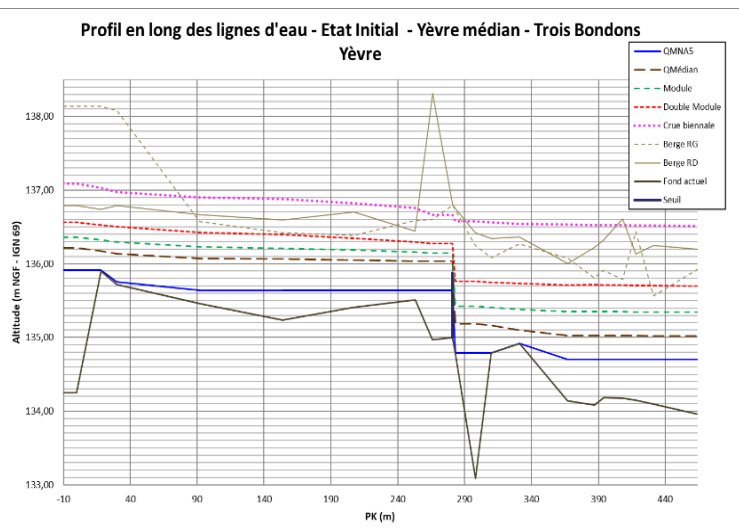

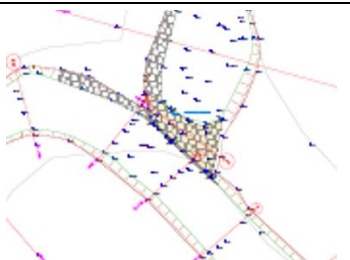
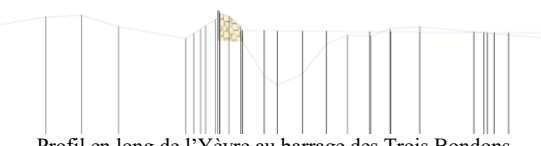
**Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :**

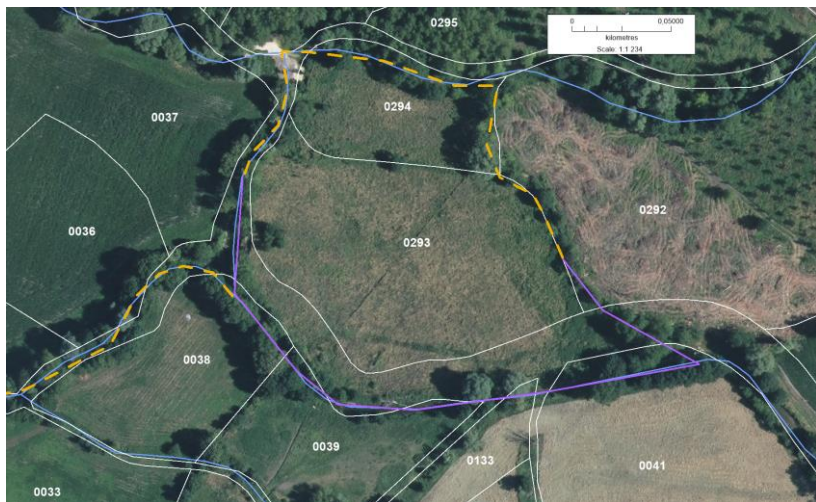
**Remarque(s) :** restauration hydromorphologique sur l'ensemble du secteur afin d'améliorer les habitats et de diversifier les écoulements.

# N°45 - Le Tripaud à Villequiers/Gron - R

<b>Tripaud</b>	<b>GRON / VILLEQUIERS</b>		<b>LA SEPTAINE</b>
<b>Bassin YEVRE AMONT FRGR2087</b>	<b>Coordonnées L93</b>		<b>Coordonnées SIVY</b>
	<b>X</b>	<b>Y</b>	<b>YeBoTr2 a, b, c</b>
	<b>681956.7</b>	<b>6666573.4</b>	
<b>Etat REH initial</b> 	<b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b> Cours d'eau rectiligne et encaissé. Sur la partie amont, très nette sur-largeur avec impossibilité d'auto-ajustement lié à une ripisylve dense, contrairement à la portion aval où nous pouvons constater une légère diversification des écoulements du fait de quelques singularités. Plusieurs ouvrages mal calés.		<b>Photographie état initial</b> 
<b>Enjeux &amp; objectifs prioritaires : A1, A2, A3, B2, B3, C1</b>		<b>Enjeux &amp; objectifs secondaires : B1</b>	
<b>Code action : R</b>	<b>Type d'action : Restauration morphologique – diversification écoulements</b>		<b>S</b>
<b>Linéaire primaire : 1500 ml</b>		<b>Linéaire influencé : / (aval direct OA)</b>	
<b>Année prévisionnelle : 2027</b>	<b>Rubrique loi sur l'eau : 3120 / 3150</b>		
<b>Coût estimatif : 75 000€ TTC</b>	Agence de l'eau : 50%		Région : 20%
	SIVY : 20%		Autre : /
<b>Coût départemental : 10%</b>			
<b>Riverain(s) : 0%</b>			
<b>Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant</b>			
		<b>Schéma/photo de principe du projet</b> 	
Parcelles projet : A0694/95, C0380/81/82/83/84/, E0003/6/7/161/162			
<b>Description technique de l'action :</b> Projet de restauration légère intégrant de la recharge granulométrique et une diversification végétale qui permettra d'accroître la stabilisation du lit /banquettes			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b> Projet qui concerne 1500 m linéaire.			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b> Diversification des écoulements, biodiversité, rendement épuratoire, rugosité et régulation des écoulements en crue			
<b>Remarque(s) :</b> Le Projet doit permettre le maintien du fonctionnement des drains. Possibilité de récupérer la recharge granulométrique dans les champs riverains.			

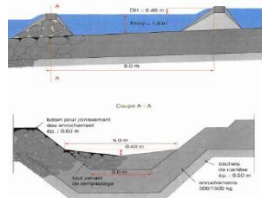
# N°46 - Trois Bondons sur l'Yèvre à Osmoy – O amgt

L'Yèvre	OSMOY / MOULINS-SUR-YEVRE		LA SEPTAINE / TERRES DU HAUT B												
Bassin YEVRE MEDIAN FRGR0315a	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY												
	X	Y	Ye9d												
	664 707,2	6 663 452,2													
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Ouvrage étudié par NCA environnement (CTMA1). Infranchissable, le complexe hydraulique présente des problématiques de répartition des écoulements qui s'accroîtront à terme sans intervention.  Yèvre liste 2. Mise en œuvre de l'action selon NCA environnement étude CTMA 1. Scénario retenu : Aménagement de pré-barrages		Photographie du site 												
<b>Situation initiale</b>															
		<b>Profil en long des lignes d'eau - Etat initial - Yèvre médian - Trois Bondons</b> 													
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Débit (m<sup>3</sup>/s)</th> <th>Chute (cm)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>QMNAS</td> <td>//</td> </tr> <tr> <td>Médian</td> <td>85</td> </tr> <tr> <td>Module</td> <td>72</td> </tr> <tr> <td>Double module</td> <td>51</td> </tr> <tr> <td>Crue biennale</td> <td>8</td> </tr> </tbody> </table>		Débit (m <sup>3</sup> /s)	Chute (cm)	QMNAS	//	Médian	85	Module	72	Double module	51	Crue biennale	8		
Débit (m <sup>3</sup> /s)	Chute (cm)														
QMNAS	//														
Médian	85														
Module	72														
Double module	51														
Crue biennale	8														
															
		Profil en long de l'Yèvre au barrage des Trois Bondons													
Enjeux & objectifs prioritaire : A3, B1, B2		Enjeux & objectifs secondaires : /													
Code action : O amgt	Type d'action : Régularisation d'ouvrage par aménagement		S												
Linéaire primaire : 1 unité ROE 73181		Linéaire influencé : /													
Année prévisionnelle : 2027	Rubrique loi sur l'eau : 3110 (limité – temporaire), 3120, / 3140 (60 ml) / 3150														
Coût estimatif : 199 728 € TTC	Agence de l'eau : 50%		Département : 30%												
	SIVY : 20%		Riverain(s) : 0%												
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant															



Parcelles projet : B0037/38/39/41/133/292/293/

**Photographie/Schéma représentatif**



Pré-barrages intégré (NCA 2019)

**Description technique de l’action :**

Création de 3 pré-barrages successifs à partir de l’ouvrage actuel consolidé Hauteur de chute entre bassins : environ 20cm. Contrôle du partage des débits amont et de l’alimentation de l’Yèvette à partir d’un micro-seuil amont.

**Détails métriques / volumiques prévisionnels :**

160m<sup>3</sup> d’engrochements, Matériaux recharges de fond des bassins/alluvionnaire >150 m<sup>3</sup>, clôture de mise en défens : 270 ml

**Plans – profils du projet (schémas / plans de principe)**

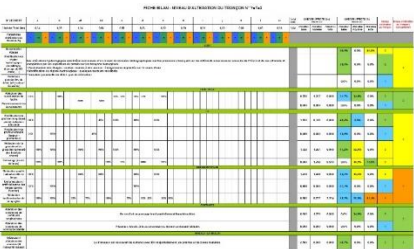

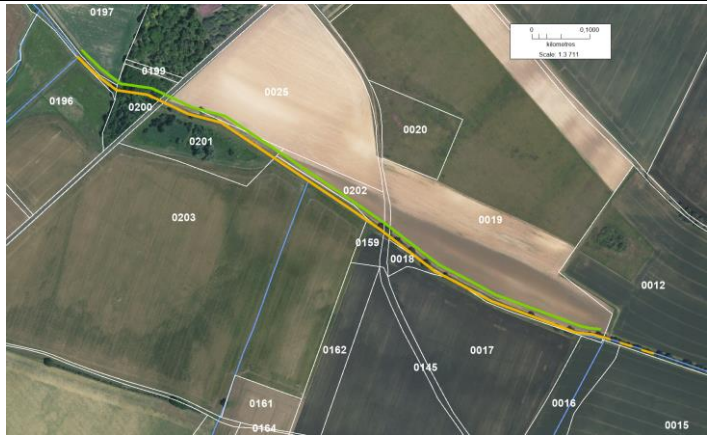

**Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :**

Restauration de la continuité piscicole, contrôle et stabilisation du partage des écoulements, ...

Remarque(s) : l’intervention comprend deux aménagements

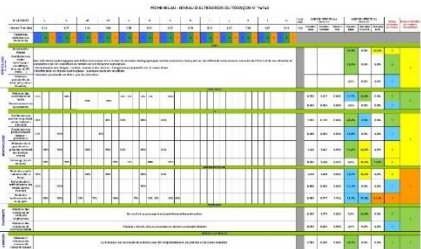

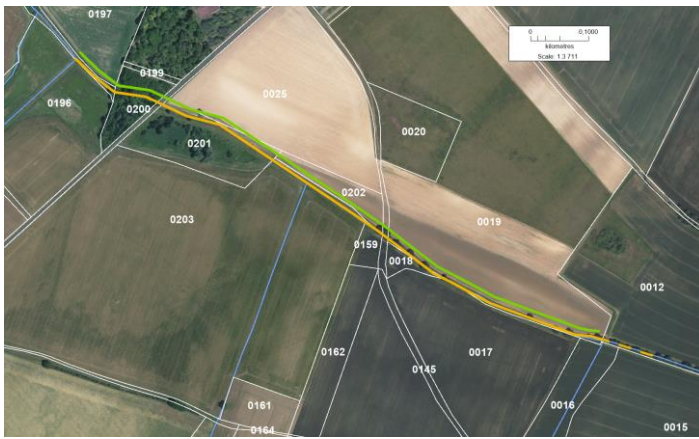
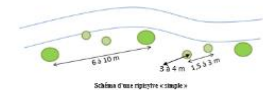
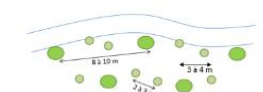
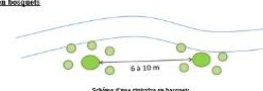


# N°47 - Le Terrecout à Villequiers - R

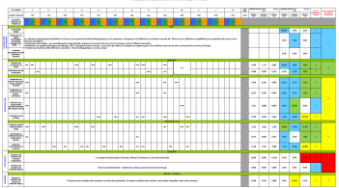

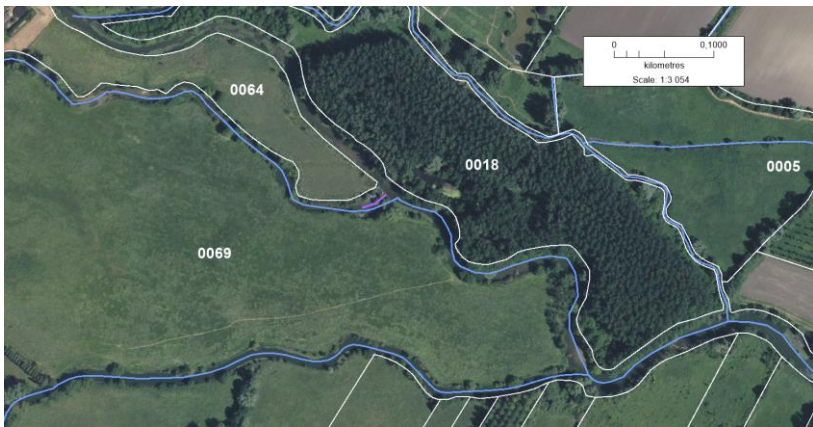

<b>Terrecout</b>	<b>VILLEQUIERS</b>		<b>LA SEPTAINE</b>
<b>Bassin YEVRE AMONT FRGR2087</b>	<b>Coordonnées L93</b>		<b>Coordonnées SIVY</b>
	<b>X</b>	<b>Y</b>	<b>YeTe2 c d e</b>
	<b>668514.7</b>	<b>6662460.53</b>	
<b>Etat REH initial</b> 	<b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b> Cours d'eau rectiligne et incisé, quelques méandres perceptibles dans les champs en Rive droite (partie amont) et Rive gauche (partie aval). Quelques fossés drainant et une zone humide dans le lit majeur.		<b>Photographie état initial</b> 
<b>Enjeux &amp; objectifs prioritaires : A1, A2, A3, B2, B3, C1</b>		<b>Enjeux &amp; objectifs secondaires : B1</b>	
<b>Code action : R</b>	<b>Type d'action : Mise en fond de talweg</b>		<b>P</b>
<b>Linéaire primaire : 900 m</b>		<b>Linéaire influencé : 100 m</b>	
<b>Année prévisionnelle : 2028</b>	<b>Rubrique loi sur l'eau : 3120 / 3150</b>		
<b>Coût estimatif : 111 150 € TTC</b>	Agence de l'eau : 50%	Région : 20%	Département : 10%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
<b>Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant</b>			
		<b>Schéma/photo de principe du projet</b> 	
Parcelles projet : F0012/15/16/17/18/19, G0025/157/190/196/197/200/201/202/203/			
<b>Description technique de l'action :</b> Recharge granulométrique et diversification des écoulements qui pourrait évoluer sur un reméandrage selon les possibilités techniques (pente et volumes de terre) à évaluer.			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b> Projet à développer sur la base de gabarits adaptés aux débits et sinuosités adaptées à la pente (entre 1 et 1,2 environ)			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b> Amélioration des écoulements plus dynamiques et diversifiés grâce à la pente, reconnexion nappe-rivière, meilleur alimentation de la nappe, rendement épuratoire amélioré grâce à la reconstitution du matelas alluvial.			
<b>Remarque(s) :</b> Projet à développer en fonction des fossés drainants existants (en rive gauche)			



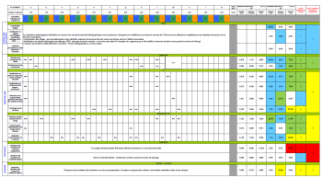



## N°47 - Le Terrecout à Villequiers - V

<b>Terrecout</b>	<b>VILLEQUIERS</b>		<b>LA SEPTAINE</b>
<b>Bassin YEVRE AMONT FRGR2087</b>	<b>Coordonnées L93</b>		<b>Coordonnées SIVY</b>
	<b>X</b>	<b>Y</b>	<b>YeTe2 c d e</b>
	<b>668514.7</b>	<b>6662460.53</b>	
<b>Etat REH initial</b> 	<b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b> Ripisylve absente sur un cours d'eau qui a été rectifié et déplacé pour l'agrandissement de parcelles.		<b>Photographie état initial</b> 
<b>Enjeux &amp; objectifs prioritaires : A1, A2, A3, B2, B3, C1</b>		<b>Enjeux &amp; objectifs secondaires : B1</b>	
<b>Code action : V</b>	<b>Type d'action : Plantation ripisylve</b>		<b>P</b>
<b>Linéaire primaire : 900 ml</b>	<b>Linéaire subsidiaire : /</b>	<b>Linéaire influencé : /</b>	
<b>Année prévisionnelle : 2028</b>	<b>Rubrique loi sur l'eau : /</b>		
<b>Coût estimatif : intégré au coût « R »</b>	Agence de l'eau : 50%	Région : 20%	Département : 10%
	SIVY : 0%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
<b>Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant</b>			
		<b>Schéma/photo de principe du projet</b>	
Parcelles projet : F0012/15/16/17/18/19, G0025/157/190/196/197/200/201/202/203/		<p><b>Plantations linéaires</b></p>  <p>Schéma d'une ripisylve « simple »</p> <p><b>Plantations élargies</b></p>  <p>Schéma d'une ripisylve « élargie »</p> <p><b>Plantations en bosquets</b></p>  <p>Schéma d'une ripisylve en bosquets</p>	
		Exemple de schémas de plantations (SIVY)	
<b>Description technique de l'action :</b>			
Plantation d'une Ripisylve à lier à l'action de restauration morphologique.			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b>			
Plantation en Rive droite et rive gauche – quantité et densités à définir avec propriétaire et exploitant.			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b>			
Maintien des berges, épuration des eaux, habitat-biodiversité, ombre, ...			
<b>Remarque(s) : /</b>			

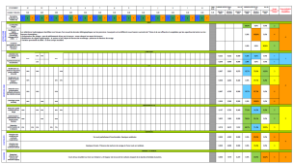
# N°48 - Ancien seuil du Moulin de Berry – O amgt

Yèvre	BERRY-BOUY / MARMAGNE		BOURGES PLUS
Bassin YEVRE AVAL FRGR0315b	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	Ye12st1g ROE 30775
	596754,99	2233810	
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Seuil de décharge situé en amont du Moulin de Berry (droit d'eau abrogé depuis 1996). L'ouvrage est dans un état de dégradation de son assise (descellement des blocs jointés, démantèlement progressif), la crête de l'ouvrage reste partiellement maintenue. L'ouvrage est difficilement franchissable (≈1m de chutes fractionnées). Transi sédimentaire impacté (stockage visible).		Photographie état initial 
Enjeux & objectifs prioritaires : A3, B1, B2		Enjeux & objectifs secondaires : /	
Code action : O amgt	Type d'action : Restauration de la continuité écologique – aménagement		P
Linéaire primaire : 30 ml	Linéaire subsidiaire : 20 ml	Linéaire influencé : /	
Année prévisionnelle : 2028	Rubrique loi sur l'eau : 3110 (respect crête du seuil), 3120, 3140 (30 ml), 3150		
Coût estimatif : 50 000 € TTC	Agence de l'eau : 50%	Région : /	Département : 30%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			
 <p>Parcelles projet : AL0064, AL0069/18 ZPS FR2410004, ZICO 00293, ZNIEFF 2 240031305</p>			<p>Schéma/photo de principe du projet</p>  <p>Cliché d'une rampe en enrochement</p>
<p><b>Description technique de l'action :</b></p> <p>Diversification des chutes principales en micro-chutes franchissables par l'apport de blocs scellés en rampe (&lt;4%), qui permettront de consolider l'assise de l'ouvrage et d'améliorer sa franchissabilité + rehaussement par l'aval. Remobilisation des blocs + apports de matériaux et disposition sans rehaussement du risque inondation selon des indicateurs "hauteurs de berges" à proximité.</p>			
<p><b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b></p> <p>Volume évalué à environ 70m<sup>3</sup> de blocs liaisonnés depuis l'assise de l'ouvrage, sans rehaussement de sa crête.</p>			
<p><b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b></p> <p>Intégration paysagère de l'ouvrage, respect du partage des écoulements entre les différents axes.</p>			
<p><b>Remarque(s) :</b> L'attractivité de cet axe d'écoulement (fond de vallée) pourrait être étudiée en travaillant plus en aval.</p>			





# N°49 - L'Yèvre à Marmagne – R Frayère zone humide

Yèvre	MARMAGNE	BOURGES PLUS	
Bassin YEVRE AVAL FRGR0315b	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	Ye12st1a2
645 245,3	6 667 472,2		
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Parcelle communale jouxtant deux bras de l'Yèvre qui connaît des problématiques d'incision et de bras morts/dépression de moins en moins connectés (fonctionnels). Présence de frayères à Brochet fonctionnels à proximité.	Photographie état initial 	
Enjeux & objectifs prioritaires : A3, B1, B2		Enjeux & objectifs secondaires : /	
Code action : R	Type d'action : Restauration de frayère – Morphologie bras morts	P	
Linéaire primaire : 50 à 200 m selon concertation locale et étude des sites		Linéaire influencé : /	
Année prévisionnelle : 2028	Rubrique loi sur l'eau : 3150 (partielle – frayère potentielle/dégradée à restaurer >200 m <sup>2</sup> )		
Coût estimatif : 20 000 € TTC	Agence de l'eau : 30%	Région : 0%	Département : 30%
	SIVY : 40%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			
 <p>Parcelles projet : AL0002, AL0004, AL0040 (AL005/6) (ZPS FR2410004, ZICO 00293, ZNIEFF 2 240031305)</p>		<p>Schéma/photo de principe du projet</p>  <p>Terrassement lié à la restauration d'une frayère à Brochet à Fussy (2017, SIVY)</p>	
<p><b>Description technique de l'action :</b></p> <p>Optimisation du fonctionnement des bras morts / dépressions en ajustant l'étagement du lit pour une connexion adaptée à la ligne d'eau et à l'incision du lit, et ajustement de la (des) connexion(s) avec la rivière pour l'alimentation par l'aval</p>			
<p><b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b></p> <p>Volume évaluer à quelques dizaines de mètres cubes à décaisser, stockage puis régalaage de la banque de graine prélevée dans les premiers cm du sol.</p>			
<p><b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b></p> <p>Optimisation de la reproduction du brochet et de la biodiversité associée à ces milieux.</p>			
<p><b>Remarque(s) :</b> Enjeu pédagogique associé, secteur Yèvre aval Natura 2000, secteur pêche APPMA Marmagne</p>			

# N°50 - Pont D160 sur l'Annain à St-Eloy-de-Gy - o

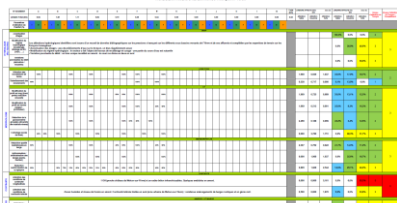

<b>L'Annain</b>	<b>SAINT-ELOY-DE-GY</b>	<b>TERRES DU HAUT BERRY</b>	
<b>Bassin ANNAIN FRGR0332</b>	<b>Coordonnées L93</b>		<b>Coordonnées SIVY</b>
	<b>X</b>	<b>Y</b>	<b>YeAn2b1</b>
	<b>619647</b>	<b>6166718</b>	
<b>Etat REH initial</b> 	<b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b> Chute liée à un radier de pont de la route D160 à proximité d'une action d'effacements 2019. La Chute générée est d'environ 0,4 à 0,5m. Annain cours d'eau liste 2. Présence d'un gué rustique/descente abreuvement quelques dizaines de mètres en aval.	<b>Photographie état initial</b> 	
<b>Enjeux &amp; objectifs prioritaires : A3</b>		<b>Enjeux &amp; objectifs secondaires : A1, B2, C1, C2</b>	
<b>Code action : o</b>	<b>Type d'action : Restauration de la continuité par restauration morphologique</b>		<b>P</b>
<b>Linéaire primaire : 50 m</b>	<b>Linéaire subsidiaire : +/- 50 m</b>	<b>Linéaire influencé : ≈ 30 m amont</b>	
<b>Année prévisionnelle : 2028</b>	<b>Rubrique loi sur l'eau : 3120 / 3150</b>		
<b>Coût estimatif : 12 000€ TTC</b>	Agence de l'eau : 50%	Région : 20%	Département : 10%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
<b>Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant</b>			
 <p>Parcelles projet : A0317/0318/ZN0013/15</p>		<b>Schéma/photo de principe du projet</b>  Chantier 2017 de l'Annain au pont de Couet, par restauration morphologique depuis l'aval	
<b>Description technique de l'action :</b>			
Restauration morphologique du segment aval associée à un rehaussement du plancher du lit selon une succession de radiers pour supprimer la chute hydraulique et améliorer la dynamique d'écoulement du linéaire concerné par les travaux.			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b>			
Estimation d'un volume d'environ 15m3 de blocs d'ancrage (quantité nécessaire à préciser), 2 à 3 radiers-rampes			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b>			
Mesures avec le propriétaire/exploitant selon l'usage de la parcelle au moment de l'intervention (ancien pré)			
<b>Remarque(s) :</b> Cette action s'intègre dans la continuité des actions 2016-2020. Coordination avec le Conseil Département chargé des routes, responsable de l'ouvrage.			

# N°51 - Pont D68 sur l'Annain à Berry-Bouy - o

<b>L'Annain</b>	<b>BERRY-BOUY</b>		<b>BOURGES PLUS</b>
<b>Bassin ANNAIN FRGR0332</b>	<b>Coordonnées L93</b>		<b>Coordonnées SIVY</b>
	<b>X</b>	<b>Y</b>	<b>YeAn3f</b>
	<b>647 089,5</b>	<b>6 673 352,4</b>	
<b>Etat REH initial</b> 	<b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b> Chute liée à un radier de pont de la route D160 à proximité d'une action d'effacements 2019 et proches d'un segment diagnostic ciblé Annain cours d'eau liste 2.		<b>Photographie état initial</b> 
<b>Enjeux &amp; objectifs prioritaires : A3</b>		<b>Enjeux &amp; objectifs secondaires : A1, B2, C1, C2</b>	
<b>Code action : o</b>	<b>Type d'action : Régularisation chute par restauration physique aval</b>		<b>P</b>
<b>Linéaire primaire : 50 m</b>		<b>Linéaire influencé : 30 m</b>	
<b>Année prévisionnelle : 2028</b>	<b>Rubrique loi sur l'eau : 3120 / 3150</b>		
<b>Coût estimatif : 12 000€ TTC</b>	Agence de l'eau : 50%		Région : 20%
	SIVY : 20%		Autre : /
Département : 10%			
Riverain(s) : 0%			
<b>Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant</b>			
 <p>Parcelles concernées : C0006, ZO0002/3/6</p>		<b>Schéma/photo de principe du projet</b>  <p>Chantier 2017 de l'Annain au pont de Couet, par restauration morphologique depuis l'aval</p>	
<b>Description technique de l'action :</b>			
Solution de rehaussement par l'aval privilégiée avec lame d'eau suffisante pour considérer. Radier stabilisés avec blocs ancrés.			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b>			
Volume précis à évaluer, succession d'au moins deux à trois radiers en forme de rampe pour rehausser le lit			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b>			
Rétablissement de la continuité écologique, stabilisation de l'ouvrage			
<b>Remarque(s) :</b> Concertation préalable avec la voirie départementale gestionnaire de l'ouvrage d'art			

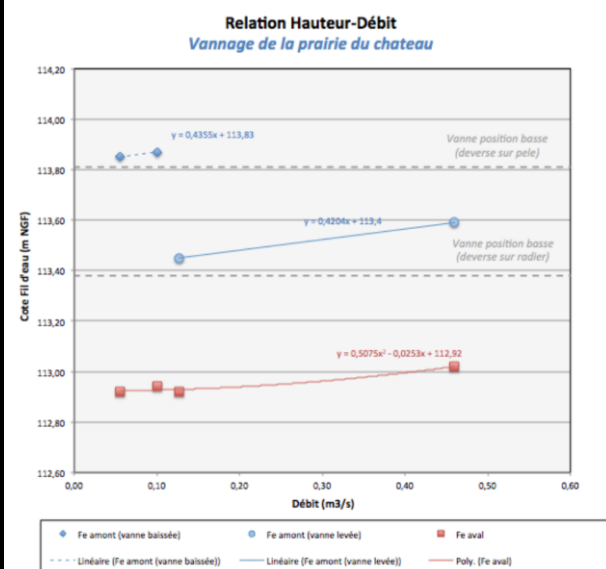
# N°52 - Vannes sur l'Annain à Mehun-sur-Yèvre - o

L'Annain	MEHUN-SUR-YEVRE		BOURGES PLUS
Bassin ANNAIN FRGR0332	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	YeAn5e
	640 871,2	6 671 802,4	

<p><b>Etat REH initial</b></p> 	<p><b>Etat initial / Facteur(s) de dégradation</b></p> <p>Ouvrage ayant fait l'objet d'une étude portée par le SIVY en 2017. Cours d'eau sur cours d'eau liste 2. Influence de l'ouvrage jusqu'aux Marais de l'Annain, ICE réalisé et écoulements altérés. Refus de la commune pour supprimer l'ouvrage et travaux récents (réfection de vannes en 2020/2021).</p>	<p><b>Photographie du site</b></p> 
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------


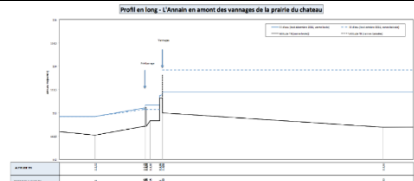
**Situation initiale**

	Date	Débit	Hauteur déversante	Fe am	Fe avl	Chute	
Campagne 3 (HYDRO-M)	05/10/16	0,055	0,04	113,85	112,92	0,93	Rq : vanne baissée
Campagne 2 (HYDRO-M)	12/07/16	0,101	0,06	113,87	112,94	0,93	Rq : vanne baissée
Campagne 4 (géomètre)	16/12/16	0,127	0,07	113,45	112,92	0,53	Rq : vanne levée
Campagne 1 (HYDRO-M)	28/06/16	0,460	0,20	113,59	113,02	0,57	Rq : vanne levée



	Campagne1 28/06/2016	Campagne2 13/07/2016	Campagne 3 05/10/2016	Campagne 4 16/12/16
Débit	0,5 m³/s	0,1 m³/s	0,1 m³/s	0,1 m³/s
<b>Vannes</b>				
Chute Vanne	0,29 m	0,7 m	0,78 m	0,28 m
Montaison anguille	0,33	0	0	0,33
Montaison truite	0,66	0	0	0,66
Dévalaison	1	1	1	1
Remarque				
<b>Pré-barrage aval</b>				
Chute pré-barrage	0,06 m	0,02 m	0 m	0,07 m
Montaison anguille	1	0	0	1
Montaison truite	0,66	0	0	0,66
Dévalaison	1	0	0	1
Remarque	Note dégradé en raison du faible tirant d'eau sur l'échancrure	Pas d'écoulement sur l'échancrure (circulation par fuite et annexe RD)	Pas d'écoulement sur l'échancrure (circulation par fuite et annexe RD)	Note dégradé en raison du faible tirant d'eau sur l'échancrure
<b>Radier</b>				
Chute Vanne	0,22 m	0,21 m	0,15 m	0,18 m
Montaison anguille	1	1	1	1
Montaison truite	1	1	1	1
Dévalaison	1	1	1	1
Remarque				

Figure 2 : ICE ouvrages vannes prairies du château

	
-------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------

<b>Enjeux &amp; objectifs prioritaires : A3</b>		<b>Enjeux &amp; objectifs secondaires : A1, B2, C1, C2</b>	
Code action : O amgt	Type d'action : Aménagement de l'ouvrage – régularisation continuité écologique		P
Quantité : 1 ouvrage (seuil) + convention de gestion des vannes		Linéaire influencé : 0 m	
Année prévisionnelle : 2028	Rubrique loi sur l'eau : 3110, 3120, 3140, 3150 (30 ml)		
Coût estimatif : 40 000€ TTC	Agence de l'eau : 50%	Région : 0%	Département : 30%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			



Parcelles concernées : C0006, ZO0002/3/6 (338/43/36) ZNIEFF 2 240031305

Photographie/Schéma représentatif



Aménagement de type micro-seuil / pré-barrages selon différentes techniques et matériaux possibles.

**Description technique de l'action :**

Retrait du seuil actuel et remplacement des radiers / pré-barrages franchissables qui réhausseront également la ligne d'eau à la côte franchissable des vannes lorsqu'elles seront ouvertes.

**Détails métriques / volumiques prévisionnels :**

3 aménagements avec échancrure centrale ou alternée pour concentrer l'écoulement, chutes de 23 à 25 cm à jet de surface

**Plans – profils du projet (schémas / plans de principe)**

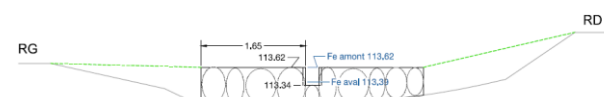
Rappel des données géométriques standard

Cloisons		larg	
nombre de cloisons	3	Ha =	0
cote fond cloison 1	113,34 mNGF	Hb =	0
Orifices		Ho =	0,28 crête $\mu$
largeur = hauteur		Lo =	0,2 mince 0,41
LOrif =	0,00 m	La =	1,65 épaisseur 0,385
coeff. $\mu$	0,60	Lb =	1,65 épaisseur 0,385
nombre	0	Lb2 =	0 épaisseur 0,385
		Largeur totale = 3,5 m	

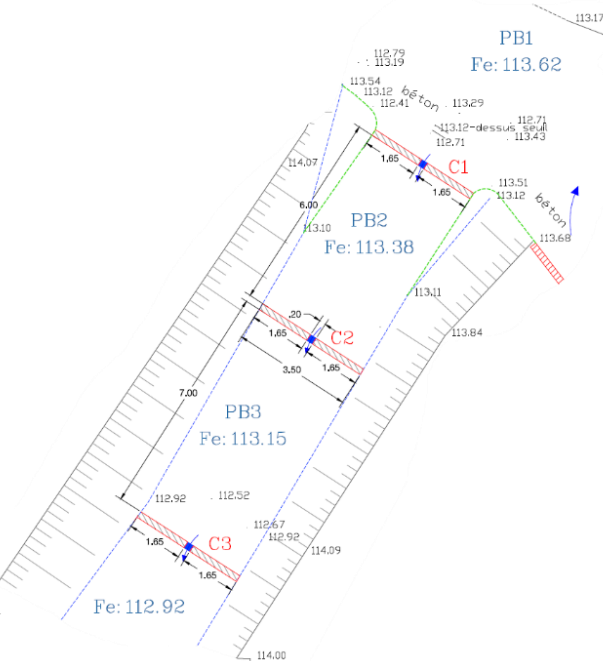
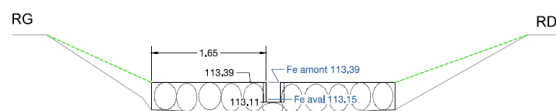
Tableau de calcul détaillé :

BASSINS							
Bassin n°	cote fi d'eau	cote fond m-bassin	prof. Moy.	long.	largeur	VOLUME	énergie dissipée
	NGF	NGF	m	m	m	m <sup>3</sup>	W/m <sup>3</sup>
AMONT	113,73						
B1	113,496	112,56	0,94	0,00	0,00	0,0	#####
B2	113,262	112,33	0,94	0,00	0,00	0,0	#####
Aval	113,020						

Cloison C1



Cloison C2



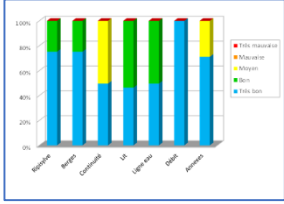



**Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :**

Régularisation liée à la continuité piscicole, continuité sédimentaires et influence sur la ligne d'eau inchangée, 6 monuments classés dans le périmètre. Prise en considération du PPRI dans le projet.

**Remarque(s) :** Développement du projet selon une logique d'amélioration des écoulements des crues par débordements de l'Annain à proximité de l'ouvrage et d'amélioration des écoulements dans le bras de décharges à la diffluence (bras secondaire). Prise en considération du caractère patrimoniale important du site.





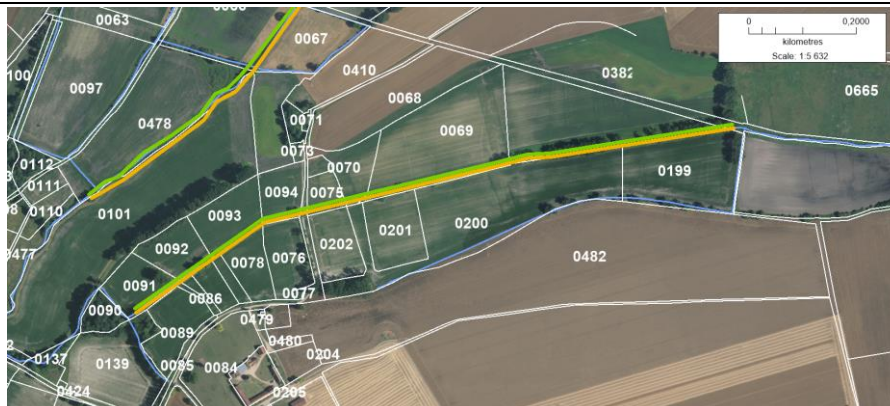
## N°53 - Le Croulas à Allouis - o

Bassin du CROULAS FRGR2123	ALLOUIS		TERRES DU HAUT BERRY
	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
Objectif : 2021	X	Y	/
	642320,72	6677436,2	
<b>Etat REH initial</b> 	<b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b> Seuil d'ouvrage d'art qui génère une chute en aval. Chute d'environ 50cm et pincement important du cours d'eau = vitesses d'écoulements importantes sous-l'ouvrage. Sur-élargissement important du cours d'eau en aval.	<b>Photographie état initial</b> 	
Enjeux & objectifs prioritaires : A3		Enjeux & objectifs secondaires : A1, A2, B2, C1	
Code action : O	Type d'action : effacement d'une chute		P
Linéaire primaire : 50 ml	Linéaire subsidiaire : /	Linéaire influencé : /	
Année prévisionnelle : 2028	Rubrique loi sur l'eau : 3120 / 3150		
Coût estimatif : 15 000 € TTC	Agence de l'eau : 50%	Région : 20%	Département : 10%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			
 <p>Parcelles projet : D01616/0162/0175/0176/0433</p>		<b>Schéma/photo de principe du projet</b>  <p>Exemple d'une recharge en aval d'un ouvrage (SIVY, Annain, 2017)</p>	
<b>Description technique de l'action</b> : rehaussement de la ligne d'eau à l'aval de l'ouvrage par ancrage de blocs.			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels</b> : à évaluer précisément en terme de volume (blocs) pour la réalisation de radiers-blocs.			
<b>Incidences et mesures spécifiques</b> (complémentaire au rapport C - Incidences) : restauration de la continuité écologique, stabilisation de l'ouvrage d'art			
<b>Remarque(s)</b> : action précédemment inscrite dans le cadre du programme 2012-2016 (SIAVB). Chute et impacts liés toujours présents, évènement - crue de juin 2016 ayant dégradée la situation précédente.			




# N°54 - Le Marsiauge à Sainte-Solange - R

Le Marsiauge	SAINTE-SOLANGE		TERRES DU HAUT BERRY
Bassin de l'OUATIER FRGR2108	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	YeOuMa1 c
	668555,6	6672857,4	
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Cours d'eau très homogène, chenalisé et surélargi. Très faible pente sur tout le linéaire. Colmatage du lit important. Un ouvrage de franchissement est en train de s'écrouler et perturbe l'écoulement des eaux. Absence de ripisylve sur les ¾ du secteur, enjeu peuplier sur le secteur.		Photographie état initial 
<b>Situation initiale</b>			
Enjeux & objectifs prioritaires : A3, A2, A3, B3, C1, C2		Enjeux & objectifs secondaires : /	
Code action : R	Type d'action : Restauration morphologique – amélioration des écoulements		S
Linéaire primaire : 1500 m		Linéaire influencé : 100 m	
Année prévisionnelle : 2028	Rubrique loi sur l'eau : 3120 / 3150		
Coût estimatif : 84 000 € TTC	Agence de l'eau : 50%	Région : 20%	Département : 10%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			



Parcelles projet : B0069/70/75/76/78/79/87/88/89/91/92/93/94/139201

**Photographie/Schéma représentatif**



Recharge de l'Ouatier à Ste-Solange en 2020 (SIVY)

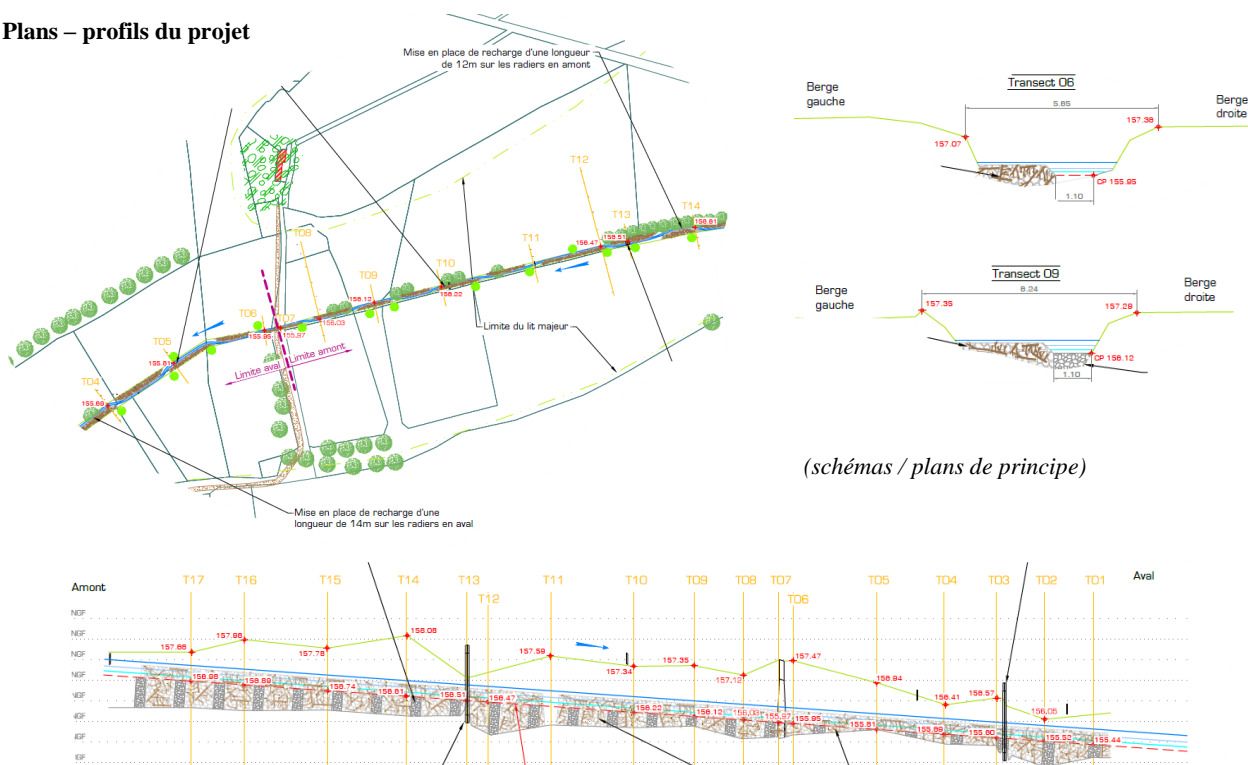
**Description technique de l'action :**

action de recharge granulométrique (mise en place de banquettes minérales) pour redynamiser les écoulements et limiter le colmatage, remplacement d'un ouvrage de franchissement du cours d'eau.

**Détails métriques / volumiques prévisionnels :**

Pente d'équilibre à 1,4‰, granulométrie de 60 à 150 mm à préciser

**Plans – profils du projet**






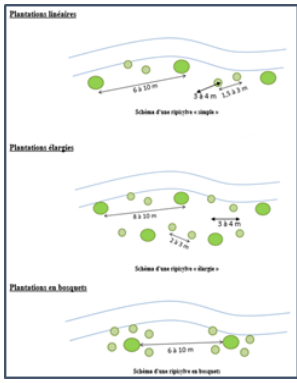
(schémas / plans de principe)

**Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :**

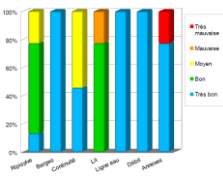



Diversification des écoulements, ...

**Remarque(s) :** poursuite des actions engagées dans le 1er CTMA. Secteur très intermittent. Remplacement d'un ouvrage de franchissement. Etudier la reconversion d'un alignement de peupliers à l'amont du secteur + replantation (souhaits de l'exploitant).

# N°54 - Le Marsiauge à Sainte-Solange - V

Le Marsiauge	SAINTE-SOLANGE		TERRES DU HAUT BERRY
Bassin de l'OUATIER FRGR2108	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	YeOuMa1 c
	668555,6	6672857,4	
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Cours d'eau très homogène, chenalisé et surélargi. Très faible pente sur tout le linéaire. Colmatage du lit important. Un ouvrage de franchissement est en train de s'écrouler et perturbe l'écoulement des eaux. Absence de ripisylve sur les ¾ du secteur, enjeu peuplier sur le secteur.		Photographie état initial 
Enjeux & objectifs principaux : A3, A2, A3, B3, C1, C2		Enjeux & objectifs secondaires : /	
Code action : V	Type d'action : plantation d'une ripisylve		S
Linéaire primaire : 1 500 ml	Linéaire subsidiaire : /	Linéaire influencé : / (source)	
Année prévisionnelle : 2028	Rubrique loi sur l'eau : /		
Coût estimatif : intégré à l'action R	Agence de l'eau : 50%	Région : 0%	Département : 30%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			
 <p>Parcelles projet : B0069/70/75/76/78/79/87/88/89/91/92/93/94/139201</p>		Schéma/photo de principe du projet  <p>Schémas de plantations possibles (SIVY)</p>	
Description technique de l'action : plantations d'essences locales ligneuses afin de reconstituer une ripisylve.			
Détails métriques / volumiques prévisionnels : les essences et l'implantation des ligneux seront définis en concertation avec le propriétaire et l'exploitant.			
Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C - Incidences) : protection des berges contre l'érosion, zone tampon - autoépuration des terres agricoles, ombrage des eaux, effet brise-vent, zones de refuge pour la faune, effet corridor ...			
Remarque(s) : action associée à la restauration, ripisylve en état moyen à mauvais. Des peupliers ont été retirés en 2022. Alignement de peupliers à l'amont du secteur éventuellement associé à l'action « R » (souhait de l'exploitant).			

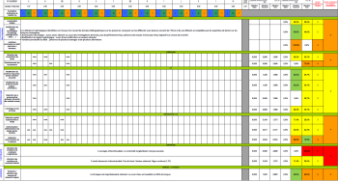

## N°55 - Le Barangeon à Saint-Palais - o

Le Barangeon	SAINT-PALAIS		TERRES DU HAUT BERRY
Bassin du BARANGEON FRGR0332	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	/
	653782	6684858	
<b>Etat REH initial</b> 	<b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b> Ouvrage mal calé représentant un frein aux écoulements et la constitution d'un embâcle récurrent qui limite la continuité écologique.  Cours d'eau au profil dégradé Présence de points de piétinements déstabilisant les berges et dégradant le lit du cours d'eau (impact morphologique), colmatage important, ripisylve absente. (REH 2018)	<b>Photographie état initial</b> 	
<b>Enjeux &amp; objectifs prioritaires :</b> A3		<b>Enjeux &amp; objectifs secondaires :</b> A1, A2, B1, B2, C1	
<b>Code action :</b> O	<b>Type d'action :</b> effacement d'une chute par la suppression d'un ouvrage		S
<b>Linéaire primaire :</b> 10 ml	<b>Linéaire subsidiaire :</b> /	<b>Linéaire influencé :</b> /	
<b>Année prévisionnelle :</b> 2028	<b>Rubrique loi sur l'eau :</b> 3120 / 3150 (10 ml)		
<b>Coût estimatif :</b> 20 000 € TTC	Agence de l'Eau : 50%	Région : 20%	Département : 10%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
<b>Cadre SIVY pour la mise en œuvre :</b> Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			
		<b>Schéma/photo de principe du projet</b> 	
Parcelles projet : A0200/0201/AS0131/0132/0141		Ouvrage cadre calé sur la pente (SIVY, Morogues 2015)	
<b>Description technique de l'action :</b> suppression de l'ouvrage actuel et remplacement par un autre ouvrage de franchissement.			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b> Environ 3m <sup>3</sup> de débris à retirer + ouvrage sous-dimensionné et mal calé à retirer, à remplacer par un ouvrage/aménagement calé sur la pente du cours d'eau à la section volumique correspond aux variables de débits.			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C - Incidences) :</b> amélioration de la continuité écologique (piscicole et sédimentaire), amélioration des écoulements pour des gammes de débits importantes, amélioration des usages.			
<b>Remarque(s) :</b> action programme 2012-2016 SIAVB non réalisée, enjeu continuité important sur cette Masse d'Eau. Souhait réitéré par l'utilisateur.			

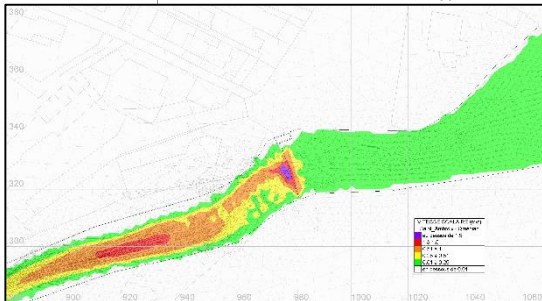
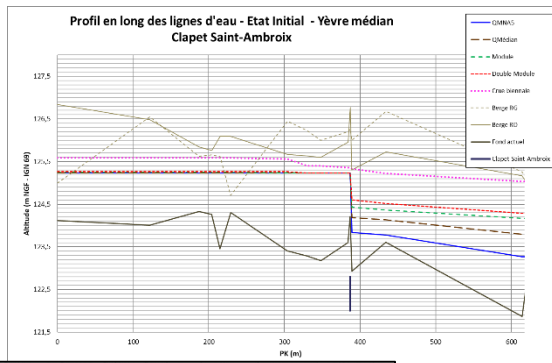
# N°56 - Le Barangeon à Saint-Palais - DEF

<b>Le Barangeon</b>	<b>SAINT-PALAIS</b>		<b>TERRES DU HAUT BERRY</b>
<b>Bassin du BARANGEON FRGR0332</b>	<b>Coordonnées L93</b>		<b>Coordonnées SIVY</b>
	<b>X</b>	<b>Y</b>	/
	<b>653782</b>	<b>6684858</b>	
<b>Etat REH initial</b> 	<b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b> Cours d'eau au profil dégradé Présence de points de piétinements déstabilisant les berges et dégradant le lit du cours d'eau (impact morphologique), colmatage important, ripisylve absente. (REH 2018)		<b>Photographie état initial</b> 
<b>Enjeux &amp; objectifs prioritaires :</b>		<b>Enjeux &amp; objectifs secondaires :</b>	
<b>Code action :</b> DEF	<b>Type d'action :</b> mise en défens et aménagement d'abreuvoirs		S
<b>Linéaire primaire :</b> 620 ml	<b>Linéaire subsidiaire :</b> /	<b>Linéaire influencé :</b> /	
<b>Année prévisionnelle :</b> 2028	<b>Rubrique loi sur l'eau :</b> 3120 / 3150 (20 ml : descente et gué)		
<b>Coût estimatif :</b> 18 600 € TTC	Agence de l'eau : 50%	Région : 0%	Département : 30%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
<b>Cadre SIVY pour la mise en œuvre :</b> Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			
		<b>Parcelles projet :</b> AS0093/94/95/96/99/ 100/102/103/126/127/ 131/132/141, A0200/ 201/203/209/210	<b>Schéma/photo de principe du projet</b> 
			Clôture (SIVY, Annain 2017)
<b>Description technique de l'action :</b> mise en défens du cours d'eau avec de la clôture et mise en place de systèmes d'abreuvement selon concertation avec propriétaire / exploitant.			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b> mise en défens sur 620 ml. Systèmes d'abreuvement à définir avec l'exploitant.			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C - Incidences) :</b> diminution du colmatage et amélioration du fonctionnement du cours d'eau, amélioration et végétalisation des berges, amélioration des usages			
<b>Remarque(s) :</b> poursuite de l'action engagée par le SIAVB. Mise en défens en concertation avec l'exploitant.			

# N°57 - l'Yèvre à Bourges – O amgt (Clapet St-Ambroix)

Yèvre - Voiselle	BOURGES		BOURGES PLUS
Bassin YEVRE AVAL FRGR0315b	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	Ye11b
	653 979.08	6 665 826.38	
Etat REH initial	Etat initial – Facteur(s) de dégradation		Photographie du site
	Ouvrage clapet basculant lié au plan d'eau des Prés fichaux, ayant fait l'objet d'une étude (NCA environnement) de 2018 à 2020. Chute >1,4m (QMNA5). Scénarios d'équipement et effacement étudiés. L'ouvrage interrompt le transit piscicole, le transit sédimentaire également mais le cumul des ouvrages au sein de l'agglomération provoque une interruption du transport sédimentaire déjà avant l'influence du Clapet Sr-Ambroix. Ouvrage amont en queue de plan d'eau (Moulin de la Voiselle), secteur PPRI		

## Situation initiale



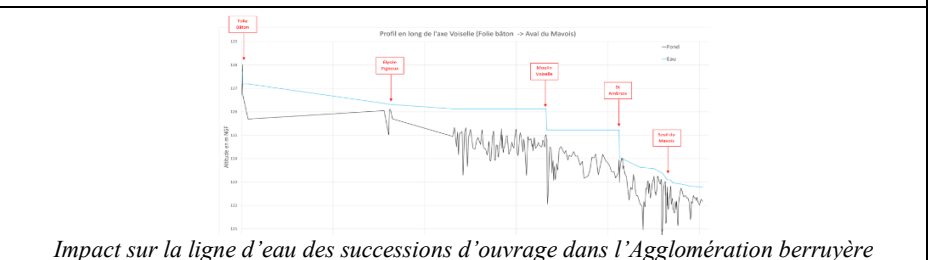
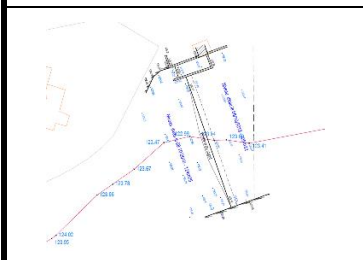
Eléments d'études hydrauliques et techniques

Passages	Régimes hydrologiques				
	QNA5	QNA3	Mésobio	Strabik	Mésobio
Traverse amont (en NGF)	176.71	176.71	176.71	176.71	176.71
Passage amont NGF	176.74	176.74	176.47	176.47	176.47
Chute de l'ouvrage	0.03	0.03	0.23	0.23	0.23
Hauteur de l'ouvrage	1.01	1.01	0.80	0.80	0.80
Profil de la traversée (en NGF)	0.84	1.17	1.47	1.47	1.47
Profil de la traversée sans l'ouvrage (en NGF)	0.88	0.88	0.88	0.88	0.88

Facteur	Groupe Q5	Charge minimale	Coefficients pondérés			
			QNA5	QNA3	Mésobio	Strabik
Secteur alluvial	1	0.2	0	0.2	1	1
Traverse de mar (05-10%)	2	0.1	0	0.2	1	1
Mésobio	3	0.1	0	0	0	0
Crue de mar	4	0.1	0	0	0	0
Mar amont	5	0.1	0	0	0	0
Longueur amont	6	0.1	0	0	0	0
Profil de la traversée (en NGF)	7	0.1	0	0.2	0.2	0.2
Profil de la traversée sans l'ouvrage	8	0.1	0	0	0.2	0.2
Aléa	9	0.1	0	0	0	0
Mésobio	10	0.1	0	0	0	0
Crue de mar	11	0.1	0	0	0	0
Mar amont	12	0.1	0	0	0	0
Longueur amont	13	0.1	0	0	0	0
Mésobio	14	0.1	0	0	0	0
Crue de mar	15	0.1	0	0	0	0
Mar amont	16	0.1	0	0	0	0
Longueur amont	17	0.1	0	0	0	0
Mésobio	18	0.1	0	0	0	0
Crue de mar	19	0.1	0	0	0	0
Mar amont	20	0.1	0	0	0	0
Longueur amont	21	0.1	0	0	0	0
Mésobio	22	0.1	0	0	0	0
Crue de mar	23	0.1	0	0	0	0
Mar amont	24	0.1	0	0	0	0
Longueur amont	25	0.1	0	0	0	0
Mésobio	26	0.1	0	0	0	0
Crue de mar	27	0.1	0	0	0	0
Mar amont	28	0.1	0	0	0	0
Longueur amont	29	0.1	0	0	0	0
Mésobio	30	0.1	0	0	0	0
Crue de mar	31	0.1	0	0	0	0
Mar amont	32	0.1	0	0	0	0
Longueur amont	33	0.1	0	0	0	0

Résultat Indice Continuité Ecologique de l'ouvrage



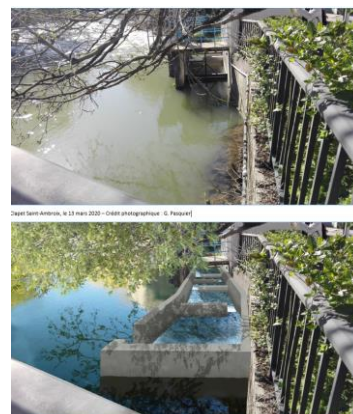
Impact sur la ligne d'eau des successions d'ouvrage dans l'Agglomération berruyère

Enjeux & objectifs prioritaires : A3, B1, B2		Enjeux & objectifs secondaires : /	
Code action : O amgt	Type d'action : Restauration de la Continuité Ecologique - Aménagement		S
Quantité : 1 ouvr : ROE 27964	Linéaire influencé : ≈ 400m amont		
Année prévisionnelle : 2028	Rubrique loi sur l'eau : 3120 / 3150 (<200 m <sup>2</sup> )		
Coût estimatif : 176 280 € TTC	Agence de l'eau : 50%	Région : /	Département : 30%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			



Ouvrage communal (Ville de Bourges)

Photographie/Schéma représentatif



Simulation visuelle du projet (NCA pour le SIVY 2020)

**Description technique de l'action :**

Réalisation d'un passe à bassins successifs, 4 bassins/5 cloisons, positionné sans modifier le fonctionnement du clapet actuel, dans l'axe du couloir vanne levante rive droite.

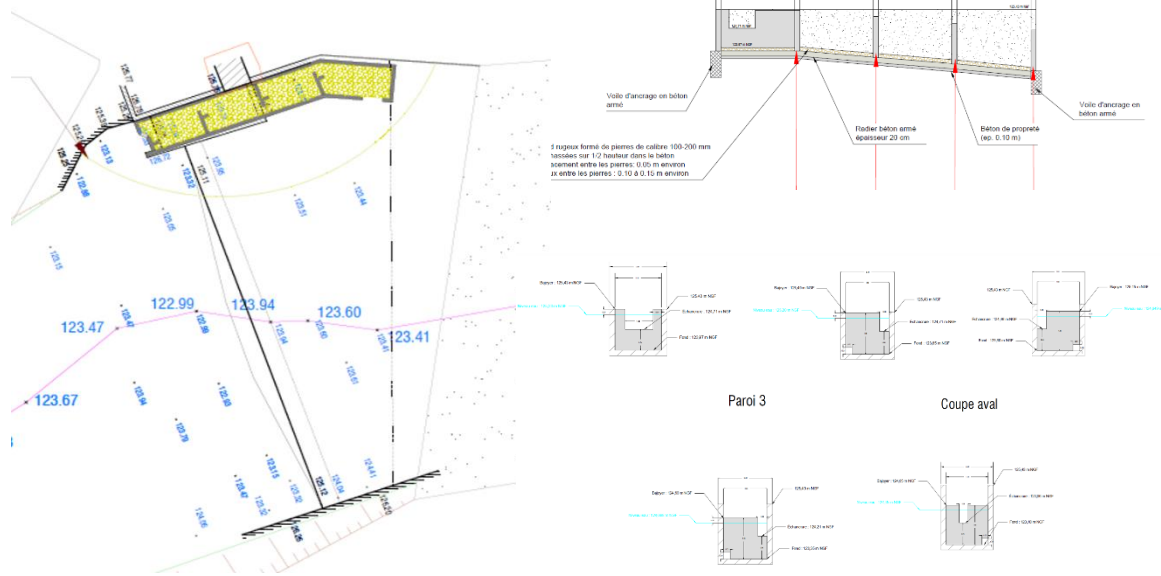
**Détails métriques / volumiques prévisionnels :**

Semelle béton propreté : 3m<sup>3</sup>, semelle fondation : 6m<sup>3</sup>, Murs délimitation béton : 12m<sup>3</sup>, ... (voir rapport C – Clapet St-Ambroix)

**Plans – profils du projet (voir projet rapport Annexe : clapet St-Ambroix) (schémas / plans de principe)**

Caractéristiques géométriques générale proposées pour la passe à bassin de Saint-Ambroix

Q (m <sup>3</sup> /s)	L (m)	B (m)	T <sub>mov</sub> (m)	b (m)	cx <sub>d</sub> (m <sup>2</sup> )	e (m)	P (m)	H1 (m)
0,3	2,70	1,50	1,30	0,30	0,20x0,20	0,25	0,80	0,65






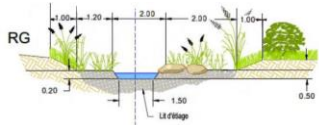
**Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :**

Développement des incidences et mesures spécifiques dans le rapport associé

**Remarque(s) :** Secteur avec bâtiments classés – avis et mesures bâtiments de France



# N°58 - Le Langis à St-Germain-du-Puy Barreau - R suivi


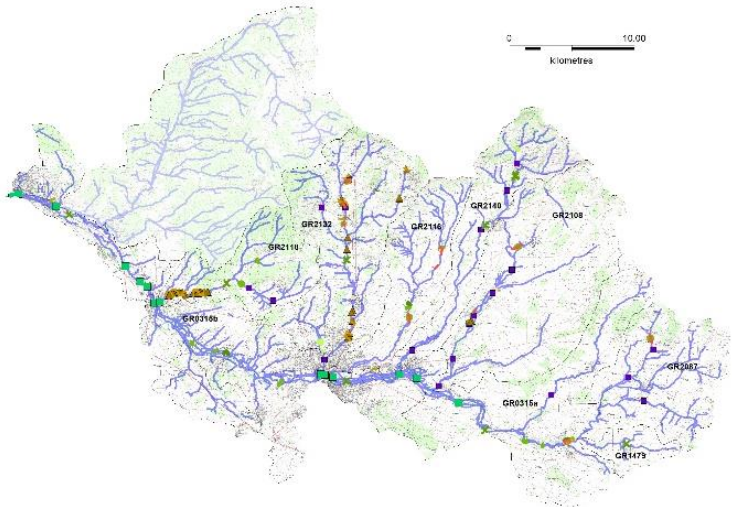

Le Langis	SAINT-GERMAIN-DU-PUY		BOURGES PLUS		
Bassin du LANGIS FRGR2116	Coordonnées L93			Coordonnées SIVY	
	X		Y		YeLa5j
	609536.02		2234155.07		
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Linéaire très intermittent localisé en dehors de son fond de son fond de vallée d'origine. Berge subvertical et incision prononcée. Ecoulements visibles en fond de vallée en période de débordement/crués.			Photographie état initial 	
Enjeux & objectifs prioritaires : A1, A2, B2, B3, C1, C2			Enjeux & objectifs secondaires :		
Code action : R	Type d'action : Restauration morphologique par remise en fond de vallée				
Linéaire primaire : 840 m	Linéaire subsidiaire : /			Linéaire influencé : /	
Années prévisionnelles : 2023 à 2028	Rubrique loi sur l'eau : / (Projet non porté par le SIVY qui suivra la démarche)				/
Coût estimatif : 355 000 € TTC	Agence de l'eau : /		Région : /		Département : /
	SIVY : Temps agent		Autre : CD18 (Maître d'ouvrage)		Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant					
			Schéma/photo de principe du projet 		
<b>Description technique de l'action :</b> Action portée par le Conseil Départemental du Cher dans le cadre du projet de barreau routier. Le SIVY accompagne le Conseil Départemental dans cette démarche. L'action de remise en fond de vallée avec emboîtement implique l'emprise entre le lit actuel et le tracé restauré. Projet développé par un bureau d'étude et non inscrite à ce programme.					
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b> Lit final d'environ 1,5 à 2 mètres de larges emboîté, 840m de linéaires, emprise tampon/frayère à Brochets					
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b> Enjeux de ralentissement des écoulements, connexion lit mineur-lit majeur-nappe, érosion des surfaces agricoles, transferts dans le Langis, enjeux biodiversité (corridors)					
<b>Remarque(s) :</b> Implication SIVY en tant que temps agent dédié à suivre ce projet.					




# N°59 - Lutte contre les érosions – transferts

Bassin du Moulon	ST-PALAIS, St-MARTIN D'AUX, QUANTILLY, ST-GEORGES-SUR-MOULON, ...		TERRES DU HAUT BERRY
Bassin du MOULON FRGR2132	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	YeMo
	656547,74	6680927,48	
<b>Etat REH initial</b> 	<b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b> Le bassin du Moulon est soumis au risque d'érosion-ruissellement des sols, et de transfert physico-chimiques agricole (Chlortoluron, ...) dans les milieux aquatiques. Ce risque est associé au contexte de pente importante sur ce bassin, au coefficient d'argile et de perméabilité des sols, à l'occupation des sols dédiés à l'activité agricole et notamment à la céréaliculture.	<b>Photographie état initial</b>  <p>Identification des parcelles à risques par la Chambre d'Agriculture du Cher, 2021</p>	
Enjeux & objectifs prioritaires : C1, C2		Enjeux & objectifs secondaires : A2, A3, B1	
Code action : V tr	Type d'action : Végétalisation pour limiter les transferts – érosions / Ripisylve		
Linéaire : pas d'objectif préalable, selon développement annuel des projets avec les propriétaires / exploitants			
Années prévisionnelles : 2023 à 2028	Rubrique loi sur l'eau : /		
Coût estimatif : / € TTC	Agence de l'eau : /	Région : /	Département : /
	SIVY : ETP + interventions connexes	Autre : PETR/CRST - Région	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention avec le PETR – Cadre CRST pour chacun des secteurs + Convention SIVY			
	<b>Ensemble du bassin du Moulon :</b> - parcelles soumises à ruissellements/érosions - parcelles essentiellement agricoles pour l'enjeu « transfert » associé aux ruissellements.	<b>Schéma/photo de principe du projet</b>  Haie pour limiter les érosions (Agence Eau Artois-Picardie)	
<b>Description technique de l'action :</b> Limiter les érosions des sols et transferts chimiques dans les cours d'eau du bassin du Moulon, en collaboration avec l'action « plantez le décors » porté par le PETR Centre-Cher dans le cadre du CRST Centre-Cher et la Chambre d'Agriculture du Cher. Le SIVY sensibilisera de façon stratégique les usagers du territoire avec la réalisation de diagnostics par parcelle(s), dans la continuité de l'action 312R1 Concert'eau porté par la Chambre d'agriculture. Il s'agit d'inciter sur les évolutions des pratiques et la plantation de haies denses et ripisylves selon les cas (haies transversale aux écoulements, ...), dans le but de limiter les érosions des sols, le colmatage des lits, et les transferts chimiques dans les milieux aquatiques.			
	Le cadre financier envisager de la plantation est lié à la stratégie CRST (Centre-Cher) « Plantez le décor » (80%), propriétaire (20%), avec d'éventuelles interventions (terrassements liés à la plantation, fascines...) prises en charge par le SIVY selon capacité et besoins		
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b> Action basée sur le volontariat et la collaboration avec les riverains/exploitants. Type d'implantation spécifique à chaque parcelle.			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b> Enjeux de ralentissement des écoulements et des pics de crues, enjeux paysagers et biodiversité (corridors)			
<b>Remarque(s) :</b> Action fortement liée aux problématiques de risques inondation, ruissellement, coulées de boues			

# N°60 - Interventions post-plantations – V post

<b>Bassin du SIVY</b>	<b>Communes ayant fait l'objet d'actions plantations</b>		
<p><b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b></p> <p>Des linéaires font l'objet de restauration de la ripisylve par plantations, avec ou sans association d'action de restauration morphologique. Cette action fait l'objet ensuite d'une phase d'observation sur plusieurs années, délai nécessaire pour obtenir son équilibre et sa bonne fonctionnalité limité à de la gestion dite "courante". Une ripisylve nouvellement implantée est ainsi soumise à divers aléas : stress divers, surdensité, renfermement du milieu, apport accidentel de plants malades ou d'espèces exotiques, repoussent incontrôlable de peupliers, ...</p>		<p><b>Photographie état initial</b></p>  <p><i>Intervention SIVY 2022 pour diversification de surdensité de Saules lié à la plantation de ripisylve réalisée à Avord en 2017</i></p>	
<b>Enjeux &amp; objectifs : A1, D3</b>			
<b>Code action : V post-P</b>	<b>Type d'action : Interventions ponctuelles pour la restauration de la ripisylve</b>		
<b>Linéaire concerné : environ 5 à 10 km de plantations à surveiller – parcelles plantées 2016 à 2028</b>			
<b>Années prévisionnelles : 2023 à 2028</b>	<b>Rubrique loi sur l'eau : / (Projet non porté par le SIVY qui suivra la démarche)</b>		
<b>Coût estimatif : / € TTC</b>	Agence de l'eau : /	Région : /	Département : /
	SIVY : 100% + Temps agent	Autre : /	Riverain(s) : 0%
<b>Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant</b>			
 <p>Programme d'interventions réalisées SIVY 2016-2020</p>		 <p>Plant en bord de l'Yèvre (2022), planté en 2018 à Berry-Bouy (SIVY)</p>	
<p><b>Description technique de l'action :</b></p> <p>L'action consiste à maintenir une veille et intervenir selon les besoins sur les secteurs ayant fait l'objet de plantations au cours d'une période de 1 à 5 ans environ à partir des plantations. Ces interventions peuvent comprendre : le retrait de protections, des coupes de sélections, la replantation dans le cas d'années initiales trop sèches, le relevé d'espèces invasives, risques d'embâcles, ...</p>			
<p><b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b></p> <p>Détail selon les secteurs</p>			
<p><b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b></p> <p>Accélérer l'équilibre de la ripisylve implantée, la gestion des résidus s'effectue pour limiter tout risque d'embâcle.</p>			
<p><b>Remarque(s) :</b> Ce type d'action s'accompagne d'un volet pédagogique auprès des propriétaires / gestionnaires</p>			

# N°61 – Lutte contre les invasives – INV





<b>Bassin du SIVY</b>	<b>Milieux aquatiques impactés</b>		
<b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b> Des espèces exogènes animales et végétales présentent des caractères « nuisibles » pour la biodiversité (localement l'effondrement des espèces d'écrevisses autochtones, l'étouffement des bras morts par la Jussie, ...), l'état écologique des milieux est altéré ainsi que certains usages ou encore la morphologie des cours d'eau (dégradations de berges et de la ripisylve).		<b>Photographie état initial</b> 	
<b>Enjeux &amp; objectifs : A1, A2, D1, E3, E4</b>			
<b>Code action : INV</b>	<b>Type d'action : Reconnaissance et accompagnement pour lutter contre les espèces invasives</b>		
<b>Linéaire concerné : Ensemble du bassin de l'Yèvre</b>			
<b>Années prévisionnelles : 2023 à 2028</b>	<b>Rubrique loi sur l'eau : /</b>		
<b>Coût estimatif : / € TTC</b>	Agence de l'eau : /	Région : /	Département : /
	SIVY : 100% + Temps agent	Autre : /	Riverain(s) : 0%
<b>Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant</b>			
<b>Description technique de l'action :</b> Le SIVY poursuit sa politique d'acquisition de connaissance et de veille du territoire vis-à-vis des espèces invasives, il s'agit également d'apporter des conseils aux gestionnaires publics et privés locaux. Le programme prévoit l'intervention du SIVY, qui n'interviendra pas dans le cadre de « la gestion courante » des milieux, mais accompagne les gestionnaires dans leurs pratiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le piégeage des Ragondins : mise à disposition de cages auprès des communes et associations, selon une politique d'une commande (1 à 4 cages environ) / commune / 2 ans.</li> <li>- Les campagnes d'arrachages de végétaux indésirables : mise à disposition de filets pour retenir les boutures et fragments. Action principalement mise en œuvre à destination des Marais de Bourges, propriétaires de biefs, plan d'eau, ... . Les filets sont réalisés par le SIVY, des actions de sensibilisation compléteront ce dispositif.</li> </ul>			
<b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b> /			
<b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b> /			
<b>Remarque(s) :</b> Ce type d'action s'accompagne d'un volet pédagogique fort auprès des propriétaires / gestionnaires			

# N°62 – Lutte contre les Macro-déchets – Macro-D

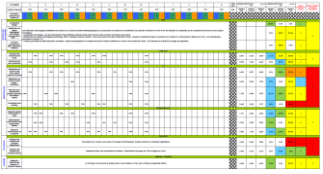


<b>Bassin du SIVY</b>	<b>Milieux aquatiques impactés</b>		
<p align="center"><b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b></p> <p>Le bassin de l'Yèvre irrigue un bassin de populations important au sein du Département du Cher, avec d'importants linéaires de cours d'eau qui traversent notamment les agglomérations de Bourges, Mehun-sur-Yèvre et Vierzon.</p> <p>Le manque de civisme, les réseaux urbains/ruraux non équipés, et le charriage en lit majeur en période de crues/inondations génèrent d'importantes quantités de macro-déchets dans les cours d'eau, relevés par le SIVY et de nombreux riverains, par des observations terrain.</p> <p>Dans un contexte où les matériaux polluants, macro et micro-déchets comme les <u>plastiques</u> sont un enjeu majeur pour la qualité de l'environnement, mis en avant dans le SDAGE Loire-Bretagne.</p> <p>L'action rentre également dans un cadre complémentaire et solidaire à l'échelle du bassin, aux efforts réalisés par différents gestionnaires du patrimoine urbains, en particulier l'Agglomération de Bourges Plus, qui prévoit l'installation de décanteurs à macro-déchets et MES, et de filets macro-déchets aux exutoires de plusieurs réseaux.</p>		<p align="center"><b>Photographie état initial</b></p>  <p align="center">Figure 3 : Déchets et paillage plastique sur le bassin de l'Yèvre</p>	
<b>Enjeux &amp; objectifs : C, E3, E4</b>			
<b>Code action : INV</b>	<b>Type d'action : Lutte contre les Macro-Déchets</b>		
<b>Linéaire concerné : Ensemble du bassin de l'Yèvre</b>			
<b>Années prévisionnelles : 2023 à 2028</b>	<b>Rubrique loi sur l'eau : /</b>		
<b>Coût estimatif : 24 000 € TTC</b>	Agence de l'eau : /	Région : /	Département : /
	SIVY : 100% + Temps agent	Autre : /	Riverain(s) : 0%
<b>Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant</b>			
<p><b>Description technique de l'action :</b></p> <p><u>Le SIVY envisage ainsi trois types d'interventions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le traitement d'embâcles formés par l'accumulation de déchets flottants/charriés, dont la source ne relève pas d'une responsabilité caractérisée, et dont la gestion courante par le propriétaire riverain nécessite d'importants moyens. Ces actions nécessiteront également les accords des propriétaires concernés (cadre spécifique précisé dans le programme)</li> <li>- La gestion des gaines de protections plastiques, parfois non biodégradable, des plants, retrouvées régulièrement en zones humides anthropisées pour l'implantation de peupleraies.</li> <li>- Politique de lutte contre les macro-déchets à l'échelle du bassin : ces actions devront s'accompagner d'une stratégie globale d'information, de prescriptions, voire d'interventions contre les facteurs aggravants l'introduction de matières plastiques dans les cours d'eau, comme les bâches fixées dans les lits et/ou berges de cours d'eau pour en limiter la végétalisation (voir illustration).</li> </ul>			
<p><b>Détails métriques / volumiques prévisionnels :</b></p> <p>/</p>			
<p><b>Incidences et mesures spécifiques (complémentaire au rapport C – Incidences) :</b></p> <p>/</p>			
<p><b>Remarque(s) :</b> Ce type d'action s'accompagne d'un volet pédagogique fort auprès des propriétaires / gestionnaires</p>			

# ACTIONS ETUDES

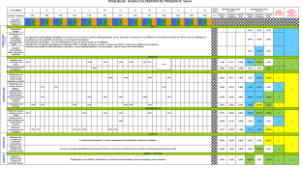

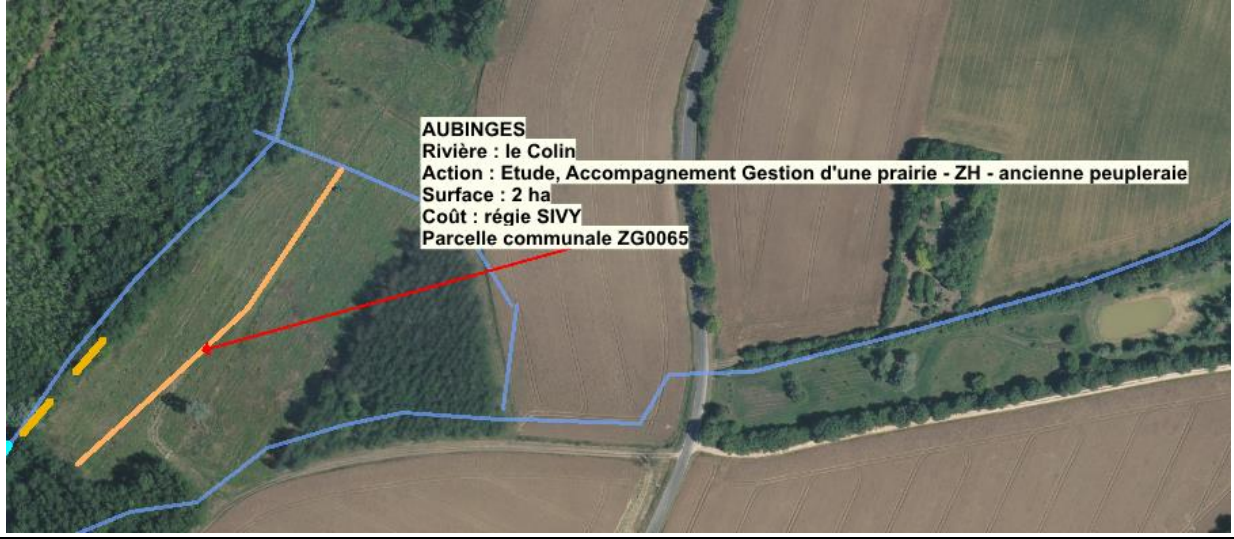
# Etude 1 : Enjeu plans d'eau et climat

Ruisseau des Noues	Vierzon, Vignoux-sur-Barangeon, St-Laurent, Vouzeron, Neuvy-sur-Barangeon, Mery-es-Bois, Allouis, Allogny, ...	VIERZON SOLOGNE BERRY SAULDRE & SOLOGNE TERRES DU HAUT BERRY	
Bassin du BARANGEON, GUETTES, CROULAS	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X	Y	YeB / YeC / YeG
	643254,42	6685040,26	
Etat initial / Facteur(s) de dégradation Le SDAGE et le SAGE évoquent l'enjeu fort des bassins à la forte densité de plans d'eau. De précédentes analyses mettent en évidence l'importante quantité de plans d'eau des bassins du Barangeon, Guette et Croulas et leurs impacts potentiels sur la Masse d'Eau. Une première étude portée par le SIVY relevait l'impact sédimentaire et piscicole avéré de ces infrastructures, qui datent majoritairement du 20 <sup>ème</sup> siècle et dont l'état est jugé globalement mauvais. Ce même territoire est soumis à des assocs de plus en plus importants, un risque incendies forestiers fort et un bouleversement des populations forestières liées notamment au changement climatique.			Photographie état initial 
Enjeux & objectifs prioritaires : A3		Enjeux & objectifs secondaires : A1, A2, B1, B2, B3, C1, D1, D2, E3	
Code action : ETU	Type d'action : Stage d'étude au SIVY		P
Année prévisionnelle : 2023			
Coût estimatif : 3 000 € TTC	Agence de l'Eau : 50 %	Région : 0 %	Département : 0 %
	SIVY : 50 %	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant			
  			
<b>Description / Remarques</b>			
<p>Recensement, relevé et analyse des configurations, états, usages et impacts des plans d'eau sur le bassin du Barangeon (Guette et Croulas), en concertation notamment avec le SIVY, l'ONF, le SDIS18 (+ EPLOire dans le cadre d'une étude HMUC).</p> <p>Recherches et analyses bibliographiques (Données DDT, ONF, CRPF, SDIS, archives, état des lieux disponibles, ...)</p> <p>Recherches et analyses sociale (prises de contact de riverains/propriétaires, interviews, création et traitement de questionnaires) Recherches et analyses de stratégies et dispositifs existants (liés à la lutte contre les incendies notamment)</p> <p>Mise en œuvre de différentes méthodes théoriques et empiriques (télé-détection, visites de terrain, ...)</p> <p>Mise en œuvre de protocoles terrain liés aux milieux aquatiques, et plus particulièrement à la limnologie : paramètres physico-chimiques, thermiques, sédimentaires, évaporation, ...)</p> <p>Organisation et animation de réunion(s) de concertation (élus, techniciens, grand public).</p>			
<b>Remarque(s) :</b> Préparation du projet menée en concertation avec les services de l'ONF et du SDIS 18			

## Etude 2 - Ouvrage – Clapet de la Laiterie




Yèvre	MARMAGNE		BOURGÉS PLUS	
Bassin YEVRE AVAL FRGR0315b	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY	
	X	Y	Ye13 aa	
	640430	6671678	Num ROE : 39148	
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Ouvrage hydraulique ayant fait l'objet d'une étude d'aide à la décision en 2017-2018 s'orientant vers un aménagement. Evolutions morphologiques, incident aval (Crécy) et état de l'ouvrage (clapet de la Laiterie) qui nécessite une intervention imposent à minima un recalage du projet voir une redéfinitions du projet.		Photographie état initial 	
Enjeux & objectifs prioritaires : A3, B1, B2		Enjeux & objectifs secondaires : /		
Code action : ETU	Type d'action : Etude continuité écologique			P
Année prévisionnelle : 2024				
Coût estimatif : 35 000 € TTC	Agence de l'eau : 50%		Région : 0%	Département : 30%
	SIVY : 20%		Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant				
				
<b>Descriptions / Remarques</b> Collaboration à définir avec la municipalité pour une étude globale (ouvrage – aménagement continuité) Plusieurs enjeux associés : Inondation (PPRI), usages (alimentation canal de Berry, plan d'eau, parcours pêche, canoë) Cours d'eau liste 2, chiffrage travaux non défini Monument historique à proximité immédiate				

## Etude 3 – Définition gestion de milieux à Aubinges


Le Colin	AUBINGES		TERRES DU HAUT BERRY
Bassin du COLIN FRGR2140	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X 668824	Y 6680551	YeCo3d
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Diagnostic INGEROP (2020) de zone humide, ancienne peupleraie de la municipalité d'Aubinges.  Secteur bordant le cours d'eau, plutôt associé à un milieu de type « prairie humide » ouvert.  Sollicitation de la municipalité pour un accompagnement sur la gestion du site.		Photographie du site 
Enjeux & objectifs prioritaires : A3		Enjeux & objectifs : A1, B2, C1, C2	
Code action : ETU	Type d'action : Mise en place d'une gestion du site avec la municipalité		P
Surface : 2 ha			
Année prévisionnelle : 2023-2025			
Coût estimatif : 0 € TTC (SIVY) Temps agents SIVY	Agence de l'eau : 0%	Région : 0%	Département : 0%
	SIVY : 0% (régie SIVY)	Autre : /	Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Collaboration – commune d'Aubinges			
 <p><b>AUBINGES</b> Rivière : le Colin Action : Etude, Accompagnement Gestion d'une prairie - ZH - ancienne peupleraie Surface : 2 ha Coût : régie SIVY Parcelle communale ZG0065</p>			
<b>Description : Remarque(s) :</b> <p>Le projet pourrait prendre la forme d'un complément d'analyse, concerté avec différents acteurs du territoire dont Nature 18, d'un audit des moyens disponibles, de tests et d'un suivi pluriannuel.</p> <p>Le site pourrait faire l'objet d'une mise en valeur, aménagements pédagogiques.</p> <p>Ce type de secteur est propice à une mise en valeur des espaces prairies/zones humides d'intérêt pour communiquer sur l'importance des zones humides sur les enjeux quantitatifs et qualitatifs pour la ressource en eau et la biodiversité.</p> <p>Secteur proche des actions travaux (Salarderie), Natura 2000</p> <p>L'étude du site pourrait inclure la pose de piézomètre et mesures de débits</p>			




## Etude 4 - Zone humide à Moulins-sur-Yèvre

Tripande / Ruisseau des Fontaine	MOULINS-SUR-YEVRE		TERRES DU HAUT BERRY
Bassin de l'OUATIER FRGR2108	Coordonnées L93		Coordonnées SIVY
	X 664 909,4	Y 6 666 018,5	YeOuTr3
Etat REH initial 	Etat initiale / Facteur(s) de dégradation Le ruisseau des Fontaines paraît être en fond de vallée de la Tripande, et constitue une vaste zone humide potentielle dont une partie importante est communale. Observations d'écoulements permanents en période d'étiage sévère contrairement à la Tripande, proche et perché.		Photographie du site 
Enjeux & objectifs prioritaires : A3, A2, A3, B3, C1, C2			
Code action : ETU	Type d'action : Analyse du site		P
Surface : >5 ha			
Année prévisionnelle : 2023-2025			
Coût estimatif : 0 € TTC (SIVY) Temps agents SIVY	Agence de l'eau : 0% SIVY : 0% (régie SIVY)	Région : 0% Autre : /	Département : 0% Riverain(s) : 0%
Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Collaboration – commune de Moulins-sur-Yevre			
			
<p><b>Description : Remarque(s) :</b></p> <p>Etude à développer en régie sur la base des éléments prospectifs d'Hydro-Concept ayant fait une première évaluation du site en 2022 et le démarrage d'une concertation locale.</p> <p>Le diagnostic du site pourrait aboutir à une analyse multi-scénarios de restauration et/ou de préservation du site avec plan de gestion à proposer et à animer auprès des gestionnaires (locataires, exploitants) du secteur.</p> <p>Ce type de secteur est propice à une mise en valeur des espaces prairies/zones humides d'intérêt pour communiquer sur l'importance des zones humides sur les enjeux quantitatif et qualitatif pour la ressource en eau et la biodiversité.</p> <p>L'étude du site pourrait inclure la pose de piézomètre et mesures de débits</p>			


## Etude 5 – Caractérisation Zone Humide

<b>Bassin du SIVY</b>	<b>Zones humides potentielles</b>		
<b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b>			
L'état des lieux fait état d'un niveau de connaissance incomplet sur les zones humides du territoire, enjeux majeur pour la préservation et la restauration de la ressource en eau : Projets de restaurations, protections contre les pratiques de remblais, drainage, .....			
Cette étude est complémentaire aux études 3, 4 et 5			
<b>Enjeux &amp; objectifs : A, B, C, D, E</b>			
<b>Code action : ETU</b>	<b>Type d'action : Recensement et caractérisation des zones humides</b>		
<b>Linéaire concerné :</b> Objectif annuel de 30 à 100 ha selon les années Année 1 dédiée plus spécifiquement aux acquisitions de connaissances – Cycle de formation			
<b>Années prévisionnelles :</b> 2023 à 2028	<b>Rubrique loi sur l'eau :</b> (voir piézométrie)		
<b>Coût estimatif :</b> <b>Animation SIVY</b>	Agence de l'eau : 0% (Animation)	Région : / (Animation)	Département : 0%
	SIVY : Temps agent	Autre : /	Riverain(s) : 0%
<b>Cadre SIVY pour la mise en œuvre :</b> Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Arrêté de passage			
			
<b>Description technique de l'action :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de formations « Zones humides » des agents SIVY en 2023/2024</li> <li>- Création d'un Comité thématique « Zones humides » pour créer un outil local et coopératif entre acteurs locaux (Nature 18, CEN, SAGE, DDT, OFB...)</li> <li>- Identification annuelle des sites et secteurs à prospecter</li> <li>- Réalisation des inventaires et sondages selon les méthodologies réglementaires</li> </ul>			

## Etude 6 – Suivi « rivières & climat » du territoire

<b>Bassin du SIVY</b>	<b>Milieux humides et aquatiques</b>		
<b>Etat initiale / Facteur(s) de dégradation</b>			
<p>Le changement climatique fait partie des grandes orientations de la stratégie du programme d'action, le territoire subit d'intenses tensions d'ordres quantitatives et qualitatives évoquées dans l'Etat des lieux. Ceci se traduit en objectifs stratégiques (s'adapter au changement climatique) et en objectifs opérationnels (Mise en place complémentaire de suivi des milieux, suivi transversal des milieux, renforcement des liens avec les acteurs du territoire qui suivent également les milieux, ...).</p> <p>« S'adapter » au changement climatique nécessite d'évaluer les tendances selon différents pas de temps et variables du milieu : hydrologie, thermie, suivi des nappes, zones humides, ... .</p>			
<b>Enjeux &amp; objectifs : A1, A2, D1, E3, E4</b>			
<b>Code action : ETU</b>	<b>Type d'action : Suivi des milieux aquatiques dans le contexte de réchauffement climatique</b>		
<b>Linéaire concerné : Ensemble du bassin de l'Yèvre</b>			
<b>Années prévisionnelles : 2023-2024 (acquisition matériel)</b>	<b>Rubrique loi sur l'eau : (voir piézométrie)</b>		
<b>Coût estimatif : 20 000 € TTC</b>	Agence de l'eau : 50%	Région : /	Département : 30%
	SIVY : 100% + Temps agent	Autre : /	Riverain(s) : 0%
<b>Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant</b>			
			
<b>Description technique de l'action :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un réseau de mesures piézométrique en nappe alluviale (petit, moyen, grand cours d'eau) : 2 à 3 appareils Coût : 6 000€</li> <li>- Créer un réseau de mesures débitmétrique, cohérent et complémentaire aux réseaux déjà en place (étude HMUC, DREAL, ...), en privilégiant les cours d'eau de têtes de bassins, mais également l'impact des plans d'eau (secteur Sologne) : 4 à 6 stations en fréquences rapprochées (fréquences de données selon matériel). Coût : 10 000€</li> <li>- Créer un réseau de mesures thermique en collaboration avec le réseau existant de la FDAAPPMA du Cher, des actions « travaux », et selon une trame commune/complémentaire : 10 stations (environ 15 thermomètres). Coût : 2 500€</li> <li>- Appareils Times-laps ou autres, pour relever les dates précisent d'interruption des écoulements (3 appareils) Coût : 1 500€</li> </ul> <p>Il s'agit ainsi de mettre en place un réseau de mesures pluriannuel, permettant d'aider, à terme, à la décision de stratégies territoriales pour la mise en œuvre d'actions (restauration, préservation), et également de produire et partager une ressource de données dans le cadre des dynamiques de concertations et prises de décisions multi-partenariales, et projets locaux (arrêtés sécheresses, étude HMUC, PTGE, PDPG, PCAET, PLUI...) Cette connaissance agrégée permet par ailleurs de répondre à l'objectif stratégique suivant « poursuivre une dynamique multi-partenaire ».</p> <p>Ce suivi pourra faire l'objet d'un rapport annuel et d'une réunion de comité thématique tous les deux ans, à décider au sein du Comité de pilotage CTMA.</p>			

## Etude 7 - Bilan du Programme d'actions

<b>Bassin du SIVY</b>	<b>Ensemble du bassin concerné par le programme d'action « Contrat Territorial des Milieux Aquatiques »</b>		
<b>Situation</b>			
Le programme d'action fait l'objet de deux évaluations :			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une première à mi-parcours (3 ans) permettant d'assurer la bonne mise en œuvre de la démarche, qui statuera sur la contractualisation des projets 3 années suivantes (2026 à 2028)</li> <li>- L'étude dite « Bilan » qui évaluera l'ensemble de la réalisation du projet selon des horizons techniques, financiers, sociaux, politiques, ... ; permettra la réalisation d'un état des lieux du territoire (situation des objectifs, ...) ; et la redéfinitions d'un projet selon les besoins.</li> </ul>			
<b>Enjeux &amp; objectifs : E2, E3, E4</b>			
<b>Code action : ETU</b>	<b>Type d'action : Faire le bilan des 6 années du programme, état des lieux, reprogrammation</b>		
<b>Linéaire concerné : Actions prévues – réalisées. Ensemble du bassin de l'Yèvre</b>			
<b>Années prévisionnelles : 2028-2029</b>			
<b>Coût estimatif :</b>  <b>220 000 € TTC</b>	Agence de l'eau : 70%	Région : /	Département : 10%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%
<b>Cadre SIVY pour la mise en œuvre : Convention d'autorisation de l'intervention SIVY / Propriétaire-exploitant</b>			
			
<i>Prospections du bureau d'étude Hydro-concept dans le cadre de l'étude bilan CTMA BV Yèvre 2016-2020</i>			
<b>Description / Remarque :</b>			
Le Comité de suivi statuera préalablement sur :			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La réalisation d'une nouvelle démarche de diagnostic REH des cours d'eau du territoire (facteur financier important)</li> <li>- La réalisation d'une partie de la démarche en régie, avec l'animation du CTMA, ou par l'association d'ETP ponctuel complémentaire à l'animation.</li> </ul>			

# ACTIONS

## SUIVI / INDICATEURS

### STATIONS SUIVI TERRITOIRE EXISTANTE

CODE STATION	CODE MASSE D'EAU	LIBELLE STATION	LOCALISATION STATION	X	Y	RESEAU SUIVI				
						RCO	RCA	RCS	RD	AUTRE
04455002	FRGR0315a	YEVRE A SAVIGNY-EN-SEPTAINE	LIEU-DIT SAUGES	668346	6661234	X				
04455004	FRGR0315a	YEVRE A AVORD	AVAL AVORD - LIEU-DIT-TERRIEUX	671171	6660097				X	X
04065800	FRGR0315a	YEVRE A OSMOY	PONT D46	663965	6663970	X	X	X		
04067000	FRGR0315b	YEVRE A BOURGES	AVAL DE BOURGES - PONT ROCADE D400	650884	6665230		X		X	
04067200	FRGR0315b	YEVRE A FOECY	PONT D30	637062	6676647	X		X		X
04067240	FRGR0332	BARANGEON A VIGNOUX-SUR-B	LE VILLAGE SALE (PONT)	638296	6678903	X		X		
04455000	FRGR1479	RAU DES MARGES A AVORD	LES CHAUMES	675752	6659852	X	X			
04065100	FRGR2087	YEVRE A BAUGY	PT BRAS OUEST LD LA LOGE	675836	6662751	X	X		X	X
04455005	FRGR2087	YEVRE A GRON	100M EN AVAL DU PONT DE L'ANE	680150	6667562				X	X
04455006	FRGR2087	YEVRE A GRON	EN AMONT DU PONT LIEU DIT "LE CHAILLOU"	680045	6669151					X
04455007	FRGR2087	YEVRE A GRON	60 M EN AVL DU PONT DE L'OUASSE	680055	6668340					X
04066700	FRGR2108	Ouatier A Sainte-Solange	PASSERELLE EN AMONT DU PONT D186	665901	6670442	X	X		X	X
04455010	FRGR2108	VALENTIGNY A LES AIX D'ANGILLON	ROUTE DE LA TENDREE - AMONT STEP	668676	6677116				X	
04455011	FRGR2108	VALENTIGNY A LES AIX D'ANGILLON	ROUTE DE LA TENDREE - AVAL STEP	668761	6677061				X	
04455012	FRGR2108	Ouatier A Rians	AVAL STEP	669425	6675871					X
04066760	FRGR2116	LANGIS A SAINT-GERMAIN-DU-PUY	AMONT PONT D151	658657	6666929	X			X	
04457003	FRGR2118	RAU ANNAIN A MEHUN-SUR-YEVRE	LIEU-DIT PONT DE COUET	644885	6672513	X	X			X
04457000	FRGR2123	RAU DE CROULAS A VIGNOUX-SUR-B	-	638304	6676732		X			X
04066860	FRGR2132	MOULON A BOURGES	RG - COTE AVAL DU PONT D'ACCES A ASNIERES-LES-BOURGES DEPUIS LA RD940	656117	6669465	X	X		X	
04455008	FRGR2132	LE RUISSEAU DE ST-PALAIS A ST-PALAIS	AVAL DU PONT DE LA ROUTE DE SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY	655969	6681432					X
04455009	FRGR2132	AUXIGNY A SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY	STATION LOCALISEE LE LONG DE LA PARCELLE 47 (RIVE DROITE)	655596	6677935					X
04066730	FRGR2140	COLIN A SAINT-GERMAIN-DU-PUY	PT N151	659830	6666590	X	X		X	X
04067210	FRGR2183	RAU GUETTE A NEUVY-SUR-B	PASSERELLE AU LIEU-DIT LA BASSE BROSE	647836	6693399	X	X			X

## INDICATEURS généraux du programme d'action

**Enjeux et Objectifs : E2**

**Code action : S**

**Type d'action : Indicateurs généraux du suivi du programme**

Années prévisionnelles : 2023 à 2028

**Coût estimatif : 58 600 € TTC**

Agence de l'eau : 0%

Région : 0%

Département : 0%

**Coût inclut dans l'animation**

SIVY : 0%

Autre : /

Riverain(s) : 0%

**Indicateurs de moyen**

ETP mis en œuvre

Montant des réalisations/prévisionnel

Taux de réalisation

**Indicateurs de réalisation**

Actions réalisées/prévues

Linéaire-surface-chute etc. réalisé(e)s/prévu(e)s

Nombre d'outil de communication produit

Suivis actions réalisés/prévus

Taux d'accords de principes / conventions / signés pour l'année en cours / à venir

**Indicateurs de résultats**

Photos avant / après

Suivi bio-PC avant / après

Suivi ICE – Morpho avant / après



Remarque : Ces indicateurs sont systématiquement présentés annuellement au COPIL de suivi du programme

# INDICATEURS du suivi des actions 2016-2021

**Enjeux et Objectifs : E2**

**Code action : S**

**Type d'action :**

**poursuite de certains suivis engagés dans le précédent programme d'action**

**Années prévisionnelles : 2023 à 2028**

<b>Coût estimatif : 17 400 € TTC</b>	Agence de l'eau : 50%	Région : 0%	Département : 30%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%



Commune	Masse d'Eau	Rivière	Type d'action	Objectif du suivi	Suivi	Année action	Années du suivi
Vierzon	FRGR0315b	Yèvre aval	Projet privé - accompagné par le SIVY	Verrou majeur sur l'Yèvre - Population liste rouge et continuité axe Yèvre	<i>EPL - Suivi spécifique anguille - BV Cher</i>	2022	2023
St-Palais	FRGR2132	St-Palais	Lit emboîté rural - péri-urb	Suivi renforcé - Analyse temps résilience biologique après travaux rivière	<i>IPR, IBD, I2M2</i>	2019	2024
Gron	FRGR2087	Yèvre source	Lit emboîté grande culture	Site de démonstration OFB - Suivi PC - Nutriments (Nitrates)	<i>PC, nutriments</i>	2017	2024
St-Martin d'Auxigny	FRGR2132	Auxigny	Réouverture - zone humide	Travaux de restauration morpho ZH et CE - LIFE ARTISAN	<i>IPR, Colmatage, Naturaliste</i>	2021	2025
Rians	FRGR2108	Ouatier	Banquettes minérales - recharges	Evaluation de ce type d'action avant poursuite de la méthode	<i>IPR, IBD, I2M2</i>	2020	2024

# INDICATEURS du suivi des actions 2023-2028

<b>Enjeux et Objectifs : E2</b>			
<b>Code action : S</b>	<b>Type d'action : Suivre l'impact des actions du programme</b>		
<b>Années prévisionnelles : 2023 à 2028</b>			
<b>Coût estimatif : 42 800 € TTC</b>	Agence de l'eau : 50%	Région : 0%	Département : 30%
	SIVY : 20%	Autre : /	Riverain(s) : 0%

Commune	Masse d'Eau	Rivière	act	Type d'action	Objectif du suivi	Suivi	Années du suivi	Année action	Années du suivi
Vasselay	FRGR2118	Annain	3	Effacement plan d'eau - création mare	Action d'effacement d'un petit plan d'eau à la source de l'Annain, création d'une mare associé à la restructuration du ruisseau, enjeu pédagogique fort	relevé naturaliste, T°C	2023	2023	2025
Saint-Laurent	FRGR0332	Fontenelle	8	Effacement plan d'eau	Action effacement plan d'eau - Enjeu général de la Masse d'eau + enjeu pédagogique fort	IPR, ICE simplifié, morpho, colmatage; T°C		2024	2026
Neuvy-sur-Barangeon	FRGR0332	Barangeon	9	Effacement ouvrage	Action effacement ouvrage site APPMA - principal ouvrage Barangeon médian + enjeu pédagogique fort	IPR, IBD, ICE allégé, I2M2, Morpho, colmatage	2024	2024	2026
Humbligny	FRGR2140	Douée	15	Restauration zone humide - drainage	Evaluation de l'incidence sur la nappe d'une action sur le drainage	Piezo (pose)	2024	2024	
St-Germain du-Puy	FRGR0315B	Yèvre médian	17	Restauration ZH - peupleraie	Evaluer l'évolution d'une reconversion de peupleraie, stratégie autour de ce type de site, pédagogie	relevé naturaliste	2024	2024	2027
St-Germain du-Puy	FRGR0315B	Yèvre médian	19	Effacement d'ouvrage, maintien des profils en longs	Surveillance du transit sédimentaire et des profils pour la répartition des écoulements	Morpho, ICE allégé	2024	2025	2027
Aubinges	FRGR2140	Colin	20	Effacement ouvrage	Verrou du Colin amont 1ère catégorie, ouvrage chute importante	IPR, ICE simplifié, morpho		2025	2027
Yèvre amont	FRGR2087	Affluents tête de bassin Yèvre	25, 26	Remise en fd de vallée - Tête de bassin	Evaluation biologique tête de bassin peu connu - suivi action structurante	IPR, IBD, I2M2, T°C	2025	2026	2028
Colin amont	FRGR2140	Douée	15, 16, 27	Remise en fd de vallée - Tête de bassin	Evaluation biologique tête de bassin peu connu - suivi action structurante	IPR, IBD, I2M2, piezo (pose), T°C	2025	2026	2028
Langis amont	FRGR2116	Déhole, Marcillie, Pissevielle	37, 39, 43	Restauration morphologique tête de bassin	Evaluation biologique tête de bassin peu connu - suivi action structurante	IPR, IBD, I2M2, T°C	2026	2027	
Moulon	FRGR2132	Moulon et affluents	36, 38	Actions sur l'enjeu qualité - pesticides	Masse d'eau dégradée par l'enjeu pesticide - Poursuite du travail engagé par Concert'eau et actions Vtr (transferts). Nécessité de préciser et suivre la donnée territorialisée des pesticides	PC-Pesticide	2024	2027	



Fiches actions – Programme d'interventions 2023-2028

Site - Commune	Masse d'Eau	Rivière	N° action	Type d'action	Objectif du suivi	Suivi	Année action	Années du suivi	Année action	Années du suivi	Année 1 2023	Année 2 2024	Année 3 2025	Année 4 2026	Année 5 2027	Année 6 2028						
<b>Suivi actions CTMA 2016-2021</b>																						
Vierzon	FRGR0315b	Yèvre aval	CTMA 1	Projet privé - accompagné par	Verrou majeur sur l'Yèvre - Population liste rouge et continuité axe Yèvre	EPL - Suivi spécifique anguille - BV Cher	2022	2023			1											
St-Palais	FRGR2132	St-Palais	CTMA 1	Lit emboîté rural - péri-urb	Suivi renforcé - Analyse temps résilience biologique après travaux rivière	IPR, IBD, I2M2	2019	2024			1	4 000 €										
Gron	FRGR2087	Yèvre source	CTMA 1	Lit emboîté grande culture	Site de démonstration OFB - Suivi PC - Nutriments (Nitrates)	PC, nutriments	2017	2024			1	7 000 €										
St-Martin d'Auxigny	FRGR2132	Auxigny	CTMA 1	Réouverture - zone humide	Travaux de restauration morpho ZH et CE - LIFE ARTISAN	IPR, Colmatage, relevé faune-flore	2021	2025					1	2 400 €								
Rians	FRGR2108	Ouatier	CTMA 1	Banquettes minérales - recharges	Evaluation de ce type d'action avant poursuite de la méthode	IPR, IBD, I2M2	2020	2024			1	4 000 €										
<b>Suivi actions CTMA 2023-2028</b>																						
Vasselay	FRGR2118	Annain	3	Effacement plan d'eau - création mare	Action d'effacement d'un petit plan d'eau à la source de l'Annain, création d'une mare associé à la restructuration du ruisseau, enjeu pédagogique fort	relevé faune-flore, T°C		2023	2023	2025	1	1 000 €			1	1 000 €						
Saint-Laurent	FRGR0332	Fontenelle	8	Effacement plan d'eau	Action effacement plan d'eau - Enjeu général de la Masse d'eau + enjeu pédagogique fort	IPR, ICE simplifié, morpho, colmatage; T°C		2020 et 2021	2024	2026					1	1 400 €						
Neuvy-sur-Barangeon	FRGR0332	Barangeon	9	Effacement ouvrage	Action effacement ouvrage site APPMA + enjeu pédagogique fort	IPR, IBD, ICE allégé, I2M2, Morpho, colmatage			2024	2026		1	4 000 €		1	4 000 €						
Humbigny	FRGR2140	Douée	15	Restauration zone humide - drainage	Evaluation de l'incidence sur la nappe d'une action sur le drainage	Piezo (pose)			2024	2024	2025 à 2028	1	2 000 €									
St-Germain-du-Puy	FRGR0315B	Yèvre médian	17	Restauration ZH - peupleraie	Evaluer l'évolution d'une reconversion de peupleraie, stratégie autour de ce type de site, pédagogie	relevé faune-flore			2024	2024	2027	1	1 500 €			1	1 500 €					
St-Germain-du-Puy	FRGR0315B	Yèvre médian	19	Effacement d'ouvrage, maintien des profils en longs	Surveillance du transit sédimentaire et des profils pour la répartition des écoulements	Morpho, ICE allégé			2025	2025	2026 à 2028			1		1						
Aubinges	FRGR2140	Colin	20	Effacement ouvrage	Verrou du Colin amont 1ère catégorie, ouvrage chute importante	IPR, ICE simplifié, morpho			2021	2025	2028					1	1 400 €					
Yèvre amont	FRGR2087	Affluents tête de bassin Yèvre, Bondonne - Tribut	26	Remise en fd de vallée - Tête de bassin	Evaluation biologique tête de bassin peu connu - suivi action structurante	IPR, IBD, I2M2, T°C (n-2)			2025	2026	2028	1	4 000 €			1	4 000 €					
Colin amont	FRGR2140	Affluents tête de bassin du Colin, Douée	27	Remise en fd de vallée - Tête de bassin	Evaluation biologique tête de bassin peu connu - Calage action suivi suivi action structurante	IPR, IBD, I2M2, piezo (pose), T°C (n-2)			2025	2026	2028	1	6 000 €	1		1	4 000 €					
Langis amont	FRGR2116	Déhole, Marcellie, Pissevielle - Tête bassin Langis	37	Restauration morphologique tête de bassin	Evaluation biologique tête de bassin peu connu - suivi action structurante	IPR, IBD, I2M2, T°C (n-2)			2026	2027				1	4 000 €							
Moulon	FRGR2132	Moulon et affluents	36	Actions sur l'enjeu qualité - pesticides	Masse d'eau dégradée par l'enjeu pesticide - Poursuite du travail engagé par Concert'eau et actions Vtr (transferts). Nécessité de préciser et suivre la donnée territorialisée des pesticides pour engager des stratégies de concertations ciblées	PC-Pesticide			2024	2027		1	3 000 €									
											3	1 000 €	8	31 500 €	4	6 400 €	4	5 000 €	4	6 900 €	4	9 400 €
											<b>38 900 €</b>			<b>21 300 €</b>								
Stations de suivi							16											<b>60 200 €</b>				

Type de suivi	Coût	Prestation / Matériel
Déplacement - Traitement - création station - intégration OSUR	300,00 €	Bureau d'étude(déplacement échantillonnage SIVY possible selon les cas)
Relevé naturaliste faune - flore	1 500,00 €	Bureau d'étude
Relevé naturaliste faune - flore	1 500,00 €	Bureau d'étude
IBD	1 000,00 €	Bureau d'étude
I2M2	1 300,00 €	Bureau d'étude
IPR	1 400,00 €	Bureau d'étude
Piezométrie / LIGERO	2 000,00 €	Achat Piézomètre - Gestion SIVY
Suivi ICE allégé (Mesure chute sur 2 à 3 hydrologie différentes, mesures vitesses, identification du jet)	Régie SIVY	Topographie - débitmétrie
Suivi morpho complet ou allégé (Profils - CARHYCE)	Régie SIVY	Topographie
Suivi colmatage (stique)	Régie SIVY	Stike hypoxie
Suivi thermique	Régie SIVY	Thermomètres - acquisition matériel suivi - étude climat

